



VILLE DE
GENAPPE

PROGRAMME
STRATÉGIQUE
TRANSVERSAL

2019 - 2024



Ville de Genappe - Programme Stratégique Transversal 2019-2024

Préambule

Genappe s'inscrit résolument dans la démarche de gouvernance locale dynamique du Programme Stratégique Transversal (PST) destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une *gouvernance moderne* en développant une *culture de la planification et de l'évaluation*.

Le PST est une **démarche stratégique** qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs de la majorité communale et les actions concrètes mises en œuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante. Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Quelques caractéristiques du PST

- Le PST est une vision à **long terme** qu'il convient de mettre en œuvre par un programme complet qui complète la déclaration de politique communale. Il nous permet de nous doter d'une vision globale, déclinée ensuite en objectifs stratégiques et opérationnels et enfin en actions. Il **se veut donc résolument pragmatique**.

Cette démarche stratégique nous permettra de projeter des actions sur le moyen ou le long terme.

- Le PST a vocation à être la **coupole** de l'ensemble des plans, de les réunir et d'offrir une vue transversale de tous les plans auxquels souscrit la commune (plan de cohésion sociale, plan communal de mobilité, PCDR, plan énergie-climat, ...) pour trouver des collaborations plus grandes entre les services mais aussi avec nos partenaires que sont notamment le CPAS, la zone de police, le centre culturel, le syndicat d'initiative et d'autres institutions et/ou associations.
- Le PST se compose d'un **volet externe** relatif au développement de notre politique basée sur notre vision de « *Genappe, ma commune nature* » qui concerne toute l'activité communale. Il implique l'autorité politique et l'administration. Des écoles, des voiries, de la culture, du tourisme, du patrimoine, du développement économique mais aussi l'état civil, la propreté publique, l'environnement, les crèches, ...

L'Administration communale de Genappe intervient dans beaucoup de moments de la vie quotidienne de ses habitants ou de ses visiteurs. Ce sont leurs attentes et leurs besoins que nous nous efforçons de rencontrer en réalisant le PST.

- Le T du PST s'affiche comme résolument **transversal**. Au sein de l'administration, il implique tous les services et l'ensemble des agents. Il va de soi, en effet, que la concertation et l'ouverture permettent de fournir un meilleur service, dans une ambiance plus constructive et souvent, pour un moindre coût.

Dans une ville de la taille de Genappe, de nombreux services sont mis à contribution pour rencontrer les besoins de la population. Ceux-ci n'ont pas forcément tous l'habitude de travailler ensemble. La transversalité constituera, tout au long de la mandature communale, la courroie de transmission de la qualité du service rendu.

- Le Programme Stratégique Transversal se compose également d'un **volet interne** qui porte sur l'organisation de l'administration communale.
Il n'est de bonne action publique qu'avec une administration efficace dans laquelle le personnel s'implique et se sent bien. Véritable clé de voûte de notre programme stratégique, les femmes et les hommes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'administration auront la mission d'opérationnaliser la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une nécessaire coopération entre l'administration et les décideurs politiques.
- Par nature, ce document se veut **évolutif**. Les « fiches projets » seront naturellement adaptées, ajustées, complétées, au gré du vécu de terrain, des contraintes administratives, budgétaires ou politiques. Afin de s'assurer de la justesse des actions et de les rectifier si nécessaire, une évaluation à mi-parcours (laissant le temps à chacun d'atteindre les objectifs fixés) sera opérée par le comité de Direction et présentée au Collège et au Conseil. De plus, chaque préparation budgétaire tiendra compte de l'avancement des fiches-projets et de besoins de financement pour leur réalisation.
- Le PST est conçu en fonction des **ressources** disponibles. Certaines actions s'intègrent dans la gestion courante des services et ne devraient pas grever les ressources de la commune. D'autres nécessitent un financement, parfois sur fonds propres, parfois moyennant l'octroi de subsides.
Dans ce cadre, la Commune connaît les moyens dont elle dispose, respecte les balises fixées et ne mettra pas ces projets à exécution avant d'avoir réuni les moyens suffisants pour le faire.

- C'est pour répondre à cet impératif que nous avons accompagné chaque fiche-projet d'un élément de planification qui reprend à la fois un souhait de priorité, un besoin de temporalité mais aussi une synthèse de nos possibilités. L'ordre de priorité des fiches-projets est classé en 3 catégories :
 - 1 : les projets que l'on souhaite réaliser, pour lesquels on a les cartes en mains pour les réaliser rapidement ;
 - 2 : les projets que l'on souhaite réaliser mais pour lesquels nous sommes tributaires d'une décision externe : une acquisition, une autorisation, un subside, ... Nous ne pourrions pas les mettre en exécution avant cette étape préalable, mais l'intention est ferme.
 - 3 : les projets que l'on souhaite réaliser sans qu'ils soient prioritaires dans la liste des projets en cours

Ce qu'on ne retrouve pas dans le PST

- « Trop is te veel ». En effet, il n'est ni concevable, ni réaliste d'inscrire dans un tel programme des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences qu'une commune est susceptible de gérer. Si l'on veut que le PST reste un outil efficace et qu'il puisse être utilisé par l'administration pour guider et orienter ses actions, il doit garder une taille raisonnable, tant au niveau des objectifs qu'au niveau des actions. La programmation implique nécessairement de poser des choix pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation d'objectifs estimés prioritaires par l'exécutif.
- Il convient en outre de préciser que le PST vise les projets nouveaux, les initiatives nouvelles à mettre en œuvre au regard des différentes missions communales. Il n'a pas pour but de reprendre les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis par les dispositions réglementaires.

C'est pour ces deux raisons que tout un pan de l'activité communale ne se retrouve pas dans le PST :

- la délivrance des documents de population et d'état civil
- la délivrance des permis d'urbanisme et d'environnement
- l'accueil quotidien de la petite enfance dans nos structures et chez nos accueillantes ;
- l'entretien et la signalisation des espaces publics, des voiries, des sentiers, des voiries agricoles, ..

- l'organisation d'événements qui ont trouvé leur place dans le calendrier annuel des festivités : place aux enfants, théâtre au château, le marché de Noël, les apéros sur l'herbe, ...
- l'organisation d'activités qui permettent aux citoyens de se rencontrer : le soutien à la fête des voisins, je cours pour ma forme, ...
- le soutien aux associations locales et clubs sportifs de l'entité
- l'accueil des citoyens en demande d'un logement et la gestion des logements publics locaux dans leur diversité (kangourou, logement moyen, d'urgence, de transit, ..)
- la sécurisation des abords d'école, l'entretien des espaces publics, la propreté publique, la lutte contre les dépôts clandestins, notamment grâce au concours des citoyens qui signalent des dégradations via l'application Betterstreet

Toutes ces actions, vous ne les trouverez pas dans le PST mais vous les trouvez dans nos actions récurrentes et les citoyens en bénéficient au quotidien !

Ce que l'on trouve dans le PST

Le PST se concentre autour d'une **vision** : celle de Genappe telle qu'on veut la voir dans les 5 ans à venir. Comment veut-on que Genappe puisse se définir ? Quels sont les éléments indispensables quand on veut présenter la commune ?

De cette vision, ont découlé les **10 objectifs stratégiques** qui donnent la direction à suivre pour mettre en œuvre cette vision.

Ces objectifs stratégiques ont alors été déclinés en **objectifs opérationnels** et en **actions**, toutes issues d'une programmation déjà préexistante : la déclaration de politique générale, le PCDR, le PCS, le plan énergie-climat, le plan de mobilité, le plan de développement de la lecture publique, ...

Encore une fois, cette programmation est le résultat de choix : des domaines d'actions prioritaires ont été envisagés allant dans le sens d'un management axé sur les résultats et les projets. Ceci vise à donner sens à l'action administrative. C'est l'intérêt général et le service au public qui seront les guides d'une gestion efficace et efficiente.

Pour une question d'efficacité, les actions sont attribuées à un service porteur qui en sera le moteur, mais l'objectif et la méthode de travail sera toujours d'œuvrer en totale coopération pour une meilleure efficacité de nos actions avec nos partenaires, le CPAS, la zone de police et autres institutions para locales.

Quant au citoyen, il a toute sa place dans le programme car il bénéficie directement de l'amélioration des services rendus. Le PST permet une conscientisation des projets que la Commune met en place et des difficultés qu'elle peut parfois rencontrer.

Le PST, dans la dimension participative affirmée par le Collège communal, offre un espace d'échange citoyen et consacre plusieurs fiches à la bonne gouvernance, à la communication et à la participation citoyenne.

En résumé, les avantages d'un PST sont les suivants :

1. Se doter d'une vision à moyen et long terme
2. Professionnaliser plus avant la gestion communale
3. Planifier les ressources, prioriser les actions et établir un plan financier
4. Fédérer les plans et programmes
5. Développer une vue transversale
6. Impliquer les agents communaux ainsi que les partenaires (institutionnels et/ou associatifs et les citoyens) et les fédérer autour d'un projet en visant une participation et une implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du programme.

Avec ce Programme Stratégique Transversal, Genappe se dote d'une nouvelle méthodologie de gestion pour un décloisonnement des services communaux, une meilleure efficacité et une plus grande participation de chacune et chacun à la vie de la collectivité.

La vision :

Genappe se veut une Commune qui :

- *privilégie la qualité de vie, grâce au maintien d'un cadre de vie agréable et aux multiples services offerts aux citoyens,*
 - *réussit le vivre ensemble,*
- *réussit ses enjeux territoriaux, environnementaux et climatiques,*
 - *s'appuie sur le développement durable*
 - *et valorise ses ressources locales.*

« Genappe, ma Commune Nature »

Programme Stratégique Transversal

Volet externe : 10 objectifs stratégiques (OS)

1. **Privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne**
2. **Maintenir un cadre de vie agréable**
3. **Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle**
4. **Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable**
5. **Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable**
6. **Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public (Convention des Maires)**
7. **Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable (Convention des Maires)**
8. **Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la production d'énergie renouvelable (Convention des Maires)**
9. **Valoriser les ressources locales, dynamiser la création d'emplois locaux dans le secteur de l'agriculture familiale, des PME, de l'artisanat, des services de proximité et du tourisme**
10. **Appliquer les principes de bonne gouvernance**



VILLE DE
GENAPPE

PROGRAMME
STRATÉGIQUE
TRANSVERSAL

VOLET EXTERNE

2019-2024

1. Objectif Stratégique Externe : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

- Objectif Opérationnel 1.1 : Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance :
 - Fiche Projet 1.1.1 : ouverture de lieux d'accueil ;

- Objectif Opérationnel 1.2 : Faire de Genappe un territoire accueillant pour les jeunes et les enfants
 - Fiche Projet 1.2.1 : Aménagement d'aires de jeux
 - Aires de jeux à Ways et Houtain ;
 - Skate Park à la rue de la Station ;
 - Réaménagement complet de l'aire de jeux de Noirhat ;

 - Fiche Projet 1.2.2 : Aménagement de locaux dédiés à la jeunesse
 - Relocalisation et développement de la maison des jeunes ;
 - Construction du local scout à Houtain le Val ;

 - Fiche Projet 1.2.3 : Plaines de vacances
 - Développement des plaines de vacances en accueillant les ados de 12 à 15 ans ;

- Objectif Opérationnel 1.3 : Garder les personnes âgées à Genappe
 - Fiche Projet 1.3.1 : Création d'une maison de repos publique et soutien à la création de maisons de repos privées ;

- Objectif Opérationnel 1.4 : Développer les infrastructures sportives
 - Fiche Projet 1.4.1 : Nouveaux vestiaires au stade FLAMENT ;
 - Fiche Projet 1.4.2 : nouvelle offre sportive
 - Terrain de hockey ;
 - Paddle et tennis ;
 - Fiche Projet 1.4.3 : Piscine ;

- Objectif Opérationnel 1.5 : Encourager la pratique du sport pour tous
 - Fiche Projet 1.5.1 : Je pédale pour ma forme ;

- Fiche Projet 1.5.2 : Aménagement d'un parcours santé dans le futur Parc de la Dyle (PCDR) ;
- Fiche Projet 1.5.3 : Créer/adapter des circuits VTT et cavaliers ;

- Objectif Opérationnel 1.6 : Augmenter la capacité et améliorer l'accueil dans les écoles ;
 - Fiche Projet 1.6.1 : Réalisation d'un plan de développement scolaire

- Objectif Opérationnel 1.7 : Développer un type d'enseignement absent du territoire actuellement
 - Fiche Projet 1.7.1 : Implantation d'écoles secondaires sur le territoire ;

- Objectif Opérationnel 1.8 : Promouvoir l'alimentation saine dans les cantines scolaires (circuits courts, légumes de saison, ...) ;
 - Fiche Projet 1.8.1 : Souhait d'une cantine scolaire

- Objectif Opérationnel 1.9 : Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) en classe
 - Fiche Projet 1.9.1 : Projet numérique dans les écoles

- Objectif Opérationnel 1.10 : Soutenir les objectifs spécifiques des plans de pilotage de nos implantations scolaires
 - Fiche Projet 1.10.1 : Mise en œuvre des plans de pilotage

2. Objectif Stratégique Externe : maintenir un cadre de vie agréable

- Objectif Opérationnel 2.1 : Embellir et veiller au respect de l'environnement à travers l'entretien des espaces publics
 - Fiche Projet 2.1.1 : Valorisation du patrimoine naturel de Genappe
 - Participation à l'opération Ville et villages fleuris ;
 - Gîtes pour la petite faune dans les espaces publics communaux ;

- Objectif opérationnel 2.2 : Encourager la propreté publique dans les espaces publics
 - Fiche Projet 2.2.1 : Mettre en place un plan de propreté publique ;
 - Fiche Projet 2.2.2 : Mettre en place des solutions innovantes pour la collecte de déchets ;
 - Enfouissement des bulles à verre ;
 - Acquisition de poubelles de tri pour les festivités ;
 - Pose de poubelles de tri dans les lieux publics ;
 - Opérations de nettoyage en collaboration avec les citoyens ;
 - Acquisition ou construction de toilettes sèches mobiles à utiliser dans le cadre des évènements ;
 - Cendriers publics ;
 - Fiche Projet 2.2.3: Entretien du Ravel (Appel à projet « Le cheval de trait, un choix durable et innovant ») ;

3. Objectif Stratégique Externe : réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

- Objectif Opérationnel 3.1 : Garantir l'offre et l'accessibilité financière de logements adaptés pour tous
 - Fiche Projet 3.1.1 : Mettre en œuvre un plan logement ;
 - Fiche Projet 3.1.2 : Systématiser la cession d'une parcelle de terrain pour tout permis d'urbanisme de minimum 10 lots et systématiser la cession d'un logement pour tout projet immobilier de minimum 20 logements ;

- Objectif Opérationnel 3.2 : Développer les pratiques culturelles en favorisant l'accès à la lecture
 - Fiche Projet 3.2.1 : Plan de lecture publique ;

- Objectif Opérationnel 3.3 : Améliorer l'accessibilité à la culture et renforcer le lien social
 - Fiche Projet 3.3.1 : Développement du pôle 38 au niveau culture, jeunesse, CEC et tourisme ;

- Objectif Opérationnel 3.4 : Stimuler le sentiment d'appartenance de la population à son territoire et son implication
 - Fiche Projet 3.4.1 : Accueil des nouveaux habitants
 - Fiche Projet 3.4.2 : Création de comités de quartier ;

- Objectif Opérationnel 3.5 : Soutenir les actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population qui permettent de maintenir ou retisser les liens intergénérationnels, interculturels, la solidarité de quartier
 - Fiche Projet 3.5.1 : Commune hospitalière :
 - Sensibilisation et formation du personnel communal,
 - Soutenir l'organisation de rencontres interculturelles,
 - Soutenir les initiatives citoyennes d'accueil des migrants ;
 - Fiche Projet 3.5.2 : Donnerie alimentaire ;
 - Fiche Projet 3.5.3 : Plate-forme volontariat ;
 - Fiche Projet 3.5.4 : Repair Café ;

- Objectif Opérationnel 3.6 : Augmenter le sentiment de sécurité
 - Fiche Projet 3.6.1 : Installation de caméras de surveillance ;
 - Fiche Projet 3.6.2 : Développer les Partenariats Locaux de Prévention ;
 - Fiche Projet 3.6.3 : Développer un service de gardiens de la paix ;
 - Fiche Projet 3.6.4 : Formation et stages de conduite, brevet cycliste, apprentissage du bon usage du vélo électrique ;

4. Objectif Stratégique Externe : réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

- **Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe centre et les cœurs de villages (PCDR)**
 - Fiche Projet 4.1.1 : Reconversion de la sucrerie ;
 - Fiche Projet 4.1.2 : Rénovation urbaine ;
 - Fiche Projet 4.1.3 : Rue de la Station à Genappe ;
 - Fiche Projet 4.1.4 : Ilot MINTENS ;
 - Fiche Projet 4.1.5 : Aménagement du Parc de la Dyle ;
 - Fiche Projet 4.1.6 : Aménagement de l'ancienne place de la gare à Bousval et création d'une salle polyvalente ;
 - Fiche Projet 4.1.7: Aménagement d'un espace public convivial à Houtain le Val
 - Fiche Projet 4.1.8 : Améliorer la mobilité à Houtain le Val
 - Fiche Projet 4.1.9: Elargissement de l'Allée du cavalier ;
 - Fiche Projet 4.1.10 : Proposer la modification du plan de secteur pour prévoir des zones d'activité économique et des zones d'équipement communautaire ;

- **Objectif Opérationnel 4.2 : Maîtriser ses outils d'aménagement du territoire**
 - Fiche Projet 4.1.11 : Réalisation d'un guide d'urbanisme
 - Taxe sur l'absence d'emplacement de parkings

5. Objectif Stratégique Externe : réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

- Objectif Opérationnel 5.1 : Entretien et renforcer les zones naturelles pour plus de biodiversité
 - Fiche Projet 5.1.1 : Plan de gestion différenciée des espaces verts, en ce compris les bords de routes et les cimetières
 - Maillage écologique ;
 - Haies ;
 - Plan Maya : plantation d'espèces mellifères dans les espaces publics communaux ;
 - Fauchage tardif ;
 - Zéro Phyto dans les espaces publics ;
 - Cimetière nature ;
 - Fiche Projet 5.1.2 : Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature
- Objectif Opérationnel 5.2 : Valoriser les cours d'eau
 - Fiche Projet 5.2.1 : Plan de gestion des cours d'eau de troisième catégorie ;
 - Lutte contre les plantes invasives ;
- Objectif Opérationnel 5.3 : Lutter contre les inondations
 - Fiche Projet 5.3.1 : plan lutte contre les inondations
 - Curage régulier des cours d'eau ;
 - Aménagement de zones d'extension de crue ;
 - Aménagements contre les coulées de boue (notamment en collaboration avec les agriculteurs) ;
- Objectif Opérationnel 5.4 : Poursuivre et renforcer la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes aux cours d'eau
 - Fiche Projet 5.4.1 : groupe de travail eaux usées_
 - Favoriser les raccordements individuels au réseau d'égouttage ;
 - Lutter contre les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau ;

- Objectif Opérationnel 5.5 : Collaborer et dialoguer avec les agriculteurs afin de préserver l'environnement et la santé
 - Fiche Projet 5.5.1 : dialoguer avec les agriculteurs
 - Accompagnement des agriculteurs dans leur démarche de réduction des produits phytosanitaires ;
 - Informer les agriculteurs sur les nouvelles réglementations et les opportunités en termes de projets ou de subsides ;
 - Code de bonne entente rurale ;
 - Promouvoir les échanges entre les écoles, la population et les agriculteurs par des visites à la ferme, des ateliers découvertes, des voyages ;

- Objectif Opérationnel 5.6 : Diminuer la quantité de déchets produite
 - Fiche Projet 5.6.1 : tendre vers un Territoire Zéro déchet ;
 - Favoriser le compostage ;
 - Collaboration avec la Ressourcerie ;
 - Encourager la création de poulaillers et de potagers ;
 - Gobelets réutilisables ;
 - Primes pour les langes lavables ;
 - Collecte des déchets organiques ;

 - Fiche Projet 5.6.2 : Nouveau parc à conteneurs ;

6. Objectif Stratégique Externe : réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public

- **Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments**
 - **Fiche Projet 6.1.1 : diffusion de bonnes pratiques**
 - Education des citoyens aux économies d'énergie ;
 - Mise en place d'un service de conseil et d'accompagnement des citoyens pour leur projet de rénovation ;
 - Rédiger des fiches techniques pour apporter des conseils en matière de rénovation/ construction énergétique ;
 - Communication sur les prescriptions urbanistiques au niveau énergétique dans le cadre des projets de construction et de rénovation ;
 - Organiser un salon de l'énergie ;
 - Conseils en matière d'Utilisation Rationnelle de l'Energie ;
 - Encouragement des acteurs tertiaires à réduire leur consommation d'énergie ;
 - Mise à disposition d'outils énergétiques aux acteurs tertiaires ;
 - **Fiche Projet 6.1.2 : Organisation de groupements d'achat à vocation énergétique ;**
 - **Fiche Projet 6.1.3 : Soutien financier**
 - Mise en place de primes énergétiques communales pour la rénovation des logements ;
 - Augmenter le montant de la prime communale à l'isolation ;
 - **Fiche Projet 6.1.4 : Amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires**
 - Mise en œuvre du dossier UREBA ;
 - **Fiche Projet 6.1.5 : Plan pluriannuel d'installation de panneaux photovoltaïques ;**
 - **Fiche Projet 6.1.6 : Mise en place d'un réseau de chaleur à l'Espace 2000 ;**
 - **Fiche Projet 6.1.7 : Etude pour rénover l'Espace 2000 ;**

- Objectif Opérationnel 6.2 : Améliorer la performance énergétique de l'éclairage communal
 - Fiche Projet 6.2.1 : Remplacement de l'éclairage public par des leds
 - Fiche Projet 6.2.2 : Relighting stade FLAMENT

7. Objectif Stratégique Externe : réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

- **Objectif Opérationnel 7.1 : Améliorer la mobilité sur le territoire**
 - Fiche Projet 7.1.1 : Agir sur les comportements de mobilité ;
 - Encourager l'usage des transports en commun ;
 - Navette à la demande en collaboration avec l'asbl Coup de pouce, co-voiturage ;
 - Mettre sur pied des actions favorisant la mobilité douce ;
 - Mise en œuvre d'actions de sécurisation des déplacements des enfants pour l'école ;

- **Objectif Opérationnel 7.2 : encourager la mobilité douce, solidaire et multimodale et renforcer le maillage**
 - Fiche Projet 7.2.1 : Plan Cycliste
 - Structuration d'un réseau de pistes cyclables sécurisées ;
 - Relier entre eux les réseaux existants (Ravel, chemins et sentiers, réseau « point nœud » provincial, voie verte, ...) ;
 - Assurer l'entretien extraordinaire des chemins et sentiers à travers le marché de réhabilitation « gros travaux » ;
 - Poursuivre la signalisation des chemins et sentiers en collaboration avec Chemins 141 ;
 - Infrastructures d'accueil pour les vélos dans les villages et les lieux de service ;
 - Fiche Projet 7.2.2 : Ré asphaltage du RAVEL entre Genappe et Court Saint Etienne
 - Fiche Projet 7.2.3 : Installation de voitures et de vélos partagés dans les villages

- **Objectif Opérationnel 7.3 : Dynamiser l'offre de parkings**
 - Fiche Projet 7.3.1 : Plan de développement de l'offre de parkings
 - Mise en œuvre de poches de stationnement dans le centre de Genappe ;
 - Parking de co-voiturage sur la RN5 ;
 - Au cas par cas, voir s'il est possible d'envisager la cession d'une parcelle de terrain pour tout projet immobilier de minimum 10 logements en vue d'y réaliser du parking

- Objectif Opérationnel 7.4 : Sécuriser les axes routiers : améliorer les infrastructures routières et limiter la vitesse sur les axes routiers
 - Fiche Projet 7.4.1 : Sécurisation des axes routiers
 - Sécuriser les abords des écoles (cheminement piétons, zone de stationnement, renforcement de la signalisation) ;
 - Renforcer l'utilisation des radars fixes ou mobiles + casse-vitesse, chicanes ;
 - Sécurisation du carrefour N5-rue Dauphine ;
 - Sécurisation des entrées de ville/villages ;
 - Sécurisation du carrefour des 4 bras ;
 - Sécurisation du carrefour « Au milieu de nulle part »

8. Objectif Stratégique Externe : réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la production d'énergie renouvelable

- Objectif Opérationnel 8.1 : Augmenter la quote-part de la production d'énergies renouvelables sur le territoire et sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies
 - Fiche Projet 8.1.1 : Planifier l'implantation de projets de production renouvelable sur le territoire ;
 - Encourager l'installation de panneaux photovoltaïque ;
 - Encourager l'utilisation de chaleur renouvelable pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage ;
 - Etude du cadre éolien local ;
 - Soutenir la mise en œuvre de projets de biométhanisation, notamment à l'échelle d'une exploitation agricole ;
 - Fiche Projet 8.1.2 : Mise en place d'achats groupés de système de production d'énergie renouvelable ;

9. Objectif Stratégique Externe : valoriser les ressources locales, dynamiser, créer des emplois locaux dans le secteur de l'agriculture familiale, des PME, de l'artisanat, des services de proximité et du tourisme

- Objectif Opérationnel 9.1 : Soutenir le développement économique et l'emploi local à Genappe (commerce, artisanat local, PME, TPE, services aux entreprises et services de proximité)
 - Fiche Projet 9.1.1 : Renouveler le GAL dans l'esprit du soutien à l'économie locale et circulaire ;

- Objectif Opérationnel 9.2 : Promouvoir et structurer les circuits courts
 - Fiche Projet 9.2.1 : Promotion et valorisation des produits locaux
 - Logo « Made in Genappe » ;
 - Soutien à l'organisation d'un événement visant la promotion de l'agriculture locale et familiale et/ou des produits locaux ;

- Objectif Opérationnel 9.3 : Développer le tourisme vert
 - Fiche Projet 9.3.1 : Mise en œuvre de parcours touristiques
 - Communication, signalétique, support d'informations autour des sites, des événements et des établissements touristiques
 - Création de circuits thématiques reliant les villages de l'entité ;
 - Aménagement de parcours « découverte » des villages de l'entité ;

 - Fiche Projet 9.3.2 : Mise en valeur du petit patrimoine historique ;
 - Recensement du petit patrimoine
 - Publication d'un ouvrage et mise en ligne sur le site communal
 - Entretien du petit patrimoine et mise en valeur (QR code)

- Objectif Opérationnel 9.4 : Renforcer la capacité d'accueil des visiteurs et des touristes
 - Fiche Projet 9.4.1 : Elaboration d'un plan de soutien à l'hébergement
 - Inventaire de l'offre ;
 - Evaluation du taux de fréquentation ;

10. Objectif Stratégique Externe : appliquer les principes de bonne gouvernance

- **Objectif Opérationnel 10.1 : Favoriser la transversalité des politiques menées**
 - Fiche Projet 10.1.1: Collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire
 - Citoyens, entreprises, organisations, société civile, ...

- **Objectif Opérationnel 10.2 : Communiquer pour informer, sensibiliser, éduquer**
 - Fiche Projet 10.2.1 : Développement des outils de communication
 - Journal de Genappe, Site internet, Page Facebook, ... ;

- **Objectif Opérationnel 10.3 : Favoriser une démarche participative**
 - Fiche Projet 10.3.1 : Impliquer les Commissions dans la mise en œuvre du PST
 - CLDR ;
 - Commissions mixtes ;
 - Ateliers énergie-climat (pour favoriser la participation les citoyens, les acteurs socio-économiques et le personnel politique à la réflexion sur les enjeux énergétiques et climatiques) ;
 - Rencontres citoyennes dans les quartiers ;
 - Commission Séniors ;

 - Fiche Projet 10.3.2 : Mettre en place un outil de rencontre numérique entre la Ville et les citoyens (Transition numérique-Smart Cities) ;

- **Objectif Opérationnel 10.4 : Être une commune qui collabore avec les autres communes**
 - Fiche Projet 10.4.1 : S'inscrire dans une démarche de supracommunalité
 - Promouvoir les échanges locaux au sein des trois communes ;
 - Participation aux réunions 27+1 à la Province du Brabant wallon
 - Harmonisation de certaines politiques (par exemple la mobilité) avec les communes voisines ;

Volet externe

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.1 Privilégier la qualité de vie				
OO.1.1 Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance	FP.1.1.1 Ouverture de lieux d'accueil	Petite enfance <i>S. BURY</i>	2	61
OO.1.2 Faire de Genappe un territoire accueillant pour les jeunes et les enfants	FP.1.2.1 Aménagement d'aires de jeux	Travaux <i>H. TUBIERMONT V. GIRBOUX</i>	1	63
	FP.1.2.2 Aménagement de locaux dédiés à la jeunesse	Travaux <i>B. HUTS</i>	1	65
	FP.1.2.3 Développement des plaines de vacances	Affaires Générales <i>B. HUTS</i>	1	67
OO.1.3 Garder les personnes âgées à Genappe	FP.1.3.1 Création d'une maison de repos publique et soutien à la création de maisons de repos privées	CPAS DG <i>V. GIRBOUX</i>	1	69
OO.1.4 Développer les infrastructures sportives	FP.1.4.1 Nouveaux vestiaires au stade FLAMENT	Travaux <i>H. TUBIERMONT</i>	1	71

	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
	FP.1.4.2 Nouvelle offre sportive	DG <i>H. TUBIERMONT</i>	3	73
	FP.1.4.3 Piscine	DG <i>H. TUBIERMONT</i>	1	75
OO.1.5 Encourager la pratique du sport pour tous	FP.1.5.1 Je pédale pour ma forme	Affaires Générales <i>S. BURY</i>	1	77
	FP.1.5.2 Aménagement d'un parcours santé dans le futur Parc de la Dyle	Environnement Travaux <i>B. HUTS</i>	1	79
	FP.1.5.3 Créer et adapter des circuits VTT et cavaliers	Syndicat d'initiative <i>B. HUTS</i>	1	81
OO.1.6 Augmenter et améliorer la capacité d'accueil dans les écoles	FP.1.6.1 Réalisation d'un plan de développement scolaire	Affaires Générales Travaux <i>S. BURY</i>	1	83
OO.1.7 Développer un type d'enseignement absent du territoire actuellement	FP.1.7.1 Implantation d'écoles secondaires sur le territoire	DG <i>G. COURONNE C. MESSENS</i>	2	85
OO.1.8 Promouvoir l'alimentation saine dans les cantines scolaires (circuits courts, ...)	FP.1.8.1 Souhait d'une cantine scolaire	DG Transition <i>S. BURY</i>	2	87

	Fiches projets	Service porteur	N° de priorité	N° de page
		<i>Membre du Collège</i>		
OO.1.9 Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication en classe	FP.1.9.1 Projet numérique dans les écoles	Informatique Affaires Générales <i>S. BURY</i>	1	89
OO.1.10 Soutenir les objectifs spécifiques des plans de pilotage de nos implantations scolaires	FP.1.10.1 Mise en œuvre des plans de pilotage	Affaires Générales <i>S. BURY</i>		91

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.2 Maintenir un cadre de vie agréable				
OO.2.1 Embellir et veiller au respect de l'environnement à travers l'entretien des espaces publics	FP.2.1.1 Valorisation du patrimoine naturel de Genappe	Environnement <i>B. HUTS</i>	1	93
OO.2.2 Encourager la propreté publique dans les espaces publics	FP.2.2.1 Mettre en place un plan propreté publique	Environnement <i>B. HUTS</i>	1	95
	FP.2.2.2 Mettre en place des solutions innovantes pour la collecte de déchets	Environnement <i>B. HUTS</i>	1	97
	FP.2.2.3 Entretien du RAVEL	Environnement Travaux <i>B. HUTS</i>	1	99

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.3 Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle				
OO.3.1 Garantir l'offre et l'accessibilité financière de logements adaptés pour tous	FP.3.1.1 Mettre en œuvre un plan logement	Urbanisme <i>V. GIRBOUX</i>	1	101
	FP.3.1.2 Systématiser la cession d'une parcelle de terrain ou d'un logement	Urbanisme <i>C. MESSENS</i>	1	103
OO.3.2 Développer les pratiques culturelles en favorisant l'accès à la lecture	FP.3.2.1 Plan de lecture publique	Bibliothèque <i>B. HUTS</i>	1	105
OO.3.3 Améliorer l'accessibilité à la culture et renforcer le lien social	FP.3.3.1 Développement du pôle 38	DG Centre culturel <i>V. GIRBOUX</i>	2	107
OO.3.4 Stimuler le sentiment d'appartenance de la population à son territoire et son implication	FP.3.4.1 Accueil des nouveaux habitants	Population <i>G. COURONNE</i>	1	111
	FP.3.4.2 Création de comités de quartier	PCS <i>H. TUBIERMONT</i>	1	113

	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OO.3.5 Soutenir les actions d'échange et de transfert de savoir et de compétences	FP.3.5.1 Commune hospitalière	PCS <i>V. GIRBOUX</i>	1	115
	FP.3.5.2 Donnerie alimentaire	PCS <i>S. BURY</i> <i>V. GIRBOUX</i>	2	117
	FP.3.5.3 Plate-forme volontariat	PCS <i>S. BURY</i>	1	119
	FP.3.5.4 Repair Café	PCS Environnement Transition <i>H. TUBIERMONT</i> <i>S. BURY</i>	2	121
OO.3.6 Augmenter le sentiment de sécurité	FP.3.6.1 Installation de caméras de surveillance	Travaux Informatique <i>G. COURONNE</i>	1	123
	FP.3.6.2 Développer les Partenariats Locaux de Prévention	Affaires Générales <i>G. COURONNE</i>	1	125
	FP.3.6.3 Développer un service de Gardiens de la paix	Affaires Générales <i>G. COURONNE</i>	2	127

	Fiches projets	Service porteur	N° de priorité	N° de page
		<i>Membre du Collège</i>		
	FP.3.6.4 Formation et stage de conduite, brevet cycliste et bon usage du vélo électrique	Affaires Générales <i>G. COURONNE</i>	2	129

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.4 Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable				
OO.4.1 Dynamiser Genappe et les cœurs de villages	FP.4.1.1 Reconversion de la sucrerie	Urbanisme <i>C. MESSENS G. COURONNE</i>	2	131
	FP.4.1.2 Rénovation urbaine	Urbanisme <i>C. MESSENS</i>	1	133
	FP.4.1.3 Rue de la Station (Genappe)	Environnement <i>C. MESSENS G. COURONNE</i>	3	135
	FP.4.1.4 Ilot MINTENS	Urbanisme DG <i>C. MESSENS</i>	1	137
	FP.4.1.5 Aménagement du Parc de la Dyle	Environnement Urbanisme <i>B. HUTS C. MESSENS</i>	1	139
	FP.4.1.6 Aménagement de l'ancienne place de la gare à Bousval et création d'une salle polyvalente	Environnement Urbanisme <i>B. HUTS C. MESSENS</i>	1	141

	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
	FP.4.1.7 Aménagement d'un espace public convivial à Houtain le Val	Environnement Urbanisme et Travaux <i>H. TUBIERMONT B. HUTS</i>	2	143
	FP.4.1.8 Améliorer la mobilité à Houtain le Val	Environnement <i>C. MESSENS</i>	1	145
	FP.4.1.9 Elargissement de l'Allée du Cavalier	Travaux <i>R. VAN DAMME</i>	2	147
	FP.4.1.10 Proposer la modification du plan de secteur pour prévoir des zones d'activité économique et des zones d'équipement communautaire	Urbanisme DG <i>C. MESSENS</i>	1	149
OO.4.2 Maîtriser ses outils d'aménagement du territoire	FP.4.2.1 Réalisation d'un guide d'urbanisme	Urbanisme DG <i>C. MESSENS</i>	2	151

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.5 Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable				
OO.5.1 Entretien et renforcer les zones naturelles pour plus de biodiversité	FP.5.1.1 Plan de gestion différenciée des espaces verts	Environnement Travaux <i>B. HUTS</i>	1	153
	FP.5.1.2 Elaboration d'un PCDN	Environnement <i>B. HUTS</i>	2	155
OO.5.2 Valoriser les cours d'eau	FP.5.2.1 Plan de gestion des cours d'eau de 3 ^{ème} catégorie	Environnement <i>B. HUTS</i>	1	157
OO.5.3 Lutter contre les inondations	FP.5.3.1 Plan de lutte contre les inondations	Environnement Travaux <i>R. VAN DAMME B. HUTS</i>	1	159
OO.5.4 Poursuivre et renforcer la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes aux cours d'eau	FP.5.4.1 Groupe de travail eaux usées	Environnement Travaux Urbanisme <i>B. HUTS</i>	1	161
OO.5.5 Collaborer et dialoguer avec les agriculteurs afin de préserver l'environnement et la santé	FP.5.5.1 Dialoguer avec les agriculteurs	Environnement <i>S. BURY</i>	1	163

	Fiches projets	Service porteur	N° de priorité	N° de page
		<i>Membre du Collège</i>		
OO.5.6 Diminuer la quantité de déchets produite	FP.5.6.1 Tendre vers un territoire Zéro déchet	Environnement Affaires Générales PCS Transition DG <i>B. HUTS</i>	1	165
	FP.5.6.2 Nouveau Parc à conteneurs	Urbanisme <i>B. HUTS</i>	2	169

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.6 Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments				
OO.6.1 Améliorer la performance énergétique des bâtiments	FP.6.1.1 Diffusion de bonnes pratiques	Energie Urbanisme <i>V. GIRBOUX</i>	1	171
	FP.6.1.2 Organisation de groupements d'achat à vocation énergétique	Energie <i>V. GIRBOUX</i>	1	173
	FP.6.1.3 Soutien financier	Energie <i>V. GIRBOUX</i>	1	175
	FP.6.1.4 Amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires	Energie Travaux <i>S. BURY</i> <i>V. GIRBOUX</i>	1	177
	FP.6.1.5 Plan pluriannuel d'installation de panneaux photovoltaïques	Energie <i>V. GIRBOUX</i>	1	179
	FP.6.1.6 Mise en place d'un réseau de chaleur à l'Espace 2000	Energie <i>V. GIRBOUX</i>	1	181

	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
	FP.6.1.7 Etude pour rénover l'Espace 2000	Energie Travaux <i>V. GIRBOUX</i>	1	183
OO.6.2 Améliorer la performance énergétique de l'éclairage communal	FP.6.2.1 Remplacement de l'éclairage public par des leds	Energie (ORES) <i>V. GIRBOUX</i>	1	185
	FP.6.2.2 Relighting stade FLAMENT	Energie Travaux <i>H. TUBIERMONT</i>	2	187

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.7 Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable				
OO.7.1 Améliorer la mobilité sur le territoire	FP.7.1.1 Agir sur les comportements de mobilité	Environnement <i>Energie</i> PCS Transition <i>C. MESSENS</i> <i>V. GIRBOUX</i>	1	189
OO.7.2 Encourager la mobilité douce, solidaire et multimodale/Renforcer le maillage	FP.7.2.1 Plan cycliste	Environnement PCS Transition (GAL) <i>C. MESSENS</i> <i>V. GIRBOUX</i>	1	193
	FP.7.2.2 Ré asphaltage du RAVEL entre Genappe et Bousval	Travaux (Voir SPW) <i>R. VAN DAMME</i>	1	195
	FP.7.2.3 Installation de voitures et de vélos partagés dans les villages	<i>Energie</i> Transition <i>V. GIRBOUX</i>	2	197
OO.7.3 Dynamiser l'offre de parkings	FP.7.3.1 Plan de développement de l'offre de parkings	Urbanisme <i>C. MESSENS</i>	2	199

	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OO.7.4 Sécuriser les axes routiers	FP.7.4.1 Sécurisation des axes routiers	Travaux <i>G. COURONNE</i>	2	201

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.8 Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la production d'énergie renouvelable				
OO.8.1 Augmenter la quote-part de la production d'énergies renouvelables sur le territoire et sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies	FP.8.1.1 Planifier l'implantation de projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire	Energie Urbanisme <i>V. GIRBOUX</i>	1	203
	FP.8.1.2 Mise en place d'achats groupés de système de production d'énergie renouvelable	Energie <i>V. GIRBOUX</i>	1	205

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.9 Valoriser les ressources locales, dynamiser, soutenir la création d'emplois locaux				
OO.9.1 Soutenir le développement économique et l'emploi local à Genappe	FP.9.1.1 Renouveler le GAL dans l'esprit du soutien à l'économie locale et circulaire	DG, Transition, Centre culturel, Syndicat d'initiative, Service Environnement <i>S. BURY, V. GIRBOUX, B. HUTS</i>	2	207
OO.9.2 Promouvoir et structurer les circuits courts	FP.9.2.1 Promotion et valorisation des produits locaux	Environnement Transition Syndicat d'initiative <i>B. HUTS</i>	1	211
OO.9.3 Développer le tourisme vert	FP.9.3.1 Mise en œuvre de parcours touristiques	Syndicat d'initiative <i>B. HUTS</i>	1	213
	FP.9.3.2 Mise en valeur du petit patrimoine historique	Syndicat d'initiative Bibliothèque Travaux Urbanisme <i>B. HUTS</i>	1	215
OO.9.4 Renforcer la capacité d'accueil des visiteurs et des touristes	FP.9.4.1 Elaboration d'un plan de soutien à l'hébergement	Syndicat d'initiative <i>B. HUTS</i>	1	217

Objectifs Stratégiques Objectifs Opérationnels	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OS.10 Appliquer les principes de bonne gouvernance				
OO.10.1 Favoriser la transversalité des politiques menées	FP.10.1.1 Collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire	DG Transition PCS Bibliothèque Cabinet du Bourgmestre <i>G. COURONNE</i>	1	219
OO.10.2 Communiquer pour informer, sensibiliser, éduquer	FP.10.2.1 Développement des outils de communication	Cabinet du Bourgmestre Bibliothèque PCS Informatique <i>G. COURONNE</i>	1	221
OO.10.3 Favoriser une démarche participative	FP.10.3.1 Impliquer les Commissions dans la mise en œuvre du PST	DG Transition <i>G. COURONNE</i>	1	223
	FP.10.3.2 Mettre en place un outil de rencontre numérique entre la Ville et les citoyens	DG Informatique <i>S. BURY</i>		225
OO.10.4 Être une Commune qui collabore avec les autres Communes	FP.10.4.1 S'inscrire dans une démarche de supracommunalité	DG Transition Environnement PCS <i>G. COURONNE</i>	1	227

Programme Stratégique Transversal

Fiches-projets - Volet externe

PST-Volet externe

Porteur du projet : Petite enfance
Personne de contact : A. De LEENER
Membre du Collège : S. BURY

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.1 : Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance

<u>Fiche Projet 1.1.1</u>	Ouverture de lieux d'accueil
Description du projet	Ouvrir un co-accueil (rue de Bruxelles) Ouvrir une crèche de 36 places sur le site de la sucrerie.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Analyse financière (public ou privé)• Inscription dans une programmation de l'ONE• Plan d'aménagement• Elaboration du projet pédagogique.• Recrutement du personnel• Aménagement intérieur
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Ville de Genappe : plan, recrutement accueillante, lancement du projet. ONE : subsides et accompagnement dans l'élaboration du projet Province : subsides
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">• Ville de Genappe• ONE• Province
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Personnel : suivi du projet Service travaux ou externe : chantier et aménagement Budget, subsides : aménagement et ouverture de places d'accueils
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Bénéficiaire de l'acquisition d'un logement pour l'ouverture d'un co-accueil• Possibilité d'ouvrir un MA dans le centre de Genappe• Programmation ONE pour le financement• Expérience de l'ouverture de 2 Co-accueils et de crèches
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Dépendre de la programmation de l'ONE• Coût• Difficultés de recruter des accueillantes• Incertitude sur l'avenir des co-accueils

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Inconnu (lié à la programmation de l'ONE)
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds propres • Subsides de l'ONE • Subsides de la Province
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Travaux

Personne de contact : Ph. Georgery

Membres du Collège : H. TUBIERMONT et V. GIRBOUX

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.2 : Faire de Genappe un territoire accueillant pour les jeunes et les enfants

<u>Fiche Projet 1.2.1</u>	Aménagement d'aires de jeux
Description du projet	Création d'aires de jeux à Ways et à Houtain-le-Val à l'initiative de la Ville Création d'une aire de jeux à Noirhat à l'initiative de Notre Maison Création d'un skate park à l'initiative du GAL
Etapes clés	Pour les projets à l'initiative de la Ville : <ul style="list-style-type: none">• Réalisation du cahier spécial des charges selon les fiches «Infrasports»• Approbation du dossier-projet par le Conseil communal• Sollicitation de subsides auprès d'Infrasports• Attribution du marché de travaux• Réalisation des travaux
Rôle et responsabilité des différents acteurs	A. Di Vincenzo : Rédaction des clauses techniques Ph. Georgery : Finalisation du Cahier Spécial des Charges. → obtention de subsides A. Di Vincenzo : Surveillance des travaux Ph. Georgery : Gestion administrative et financière des travaux
Partenaire(s)	Pouvoir subsidiant : Infrasports 75 %
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	Le coût de construction de l'aire de jeux est de 25 % du total en cas d'accord ministériel sur la subsidiation sollicitée.
Faiblesse/Menace	La réalisation de l'aire de jeux dépend de l'obtention du subside Infrasports et donc de l'approbation du Ministre des Sports

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Un crédit a été prévu au budget extraordinaire 2019 mais sera à re-prévoir à un budget ultérieur en fonction de l'accord sur la sollicitation des subsides
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Part communale : +/- 10.000 EUR Subside Infrasports : +/- 30.000 EUR
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Travaux
Personne de contact : Ph. Georgery
Membre du Collège : B. HUTS

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.2 : Faire de Genappe un territoire accueillant pour les jeunes et les enfants

<u>Fiche Projet 1.2.2</u>	Aménagement de locaux dédiés à la jeunesse
Description du projet	Construction de nouveaux bâtiments pour l'unité scout de Houtain-le-Val
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Inscription d'un crédit au budget 2020 ou suivant.• Réalisation de plans et métrés par un architecte• Approbation du dossier-projet par le Conseil communal• Attribution du marché et réalisation des travaux
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Ph. Georgery : Finalisation du Cahier Spécial des Charges. N. Delferrière : Surveillance des travaux Ph. Georgery : Gestion administrative et financière des travaux.
Partenaire(s)	Unité scout – Architecte pour la réalisation des plans
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Un crédit de +/- 160.000 EUR doit être inscrit au budget.
Atout/Opportunité	Certains travaux de finition pourront être réalisés par les scouts (peinture intérieure, semis et aménagement des abords, ...)
Faiblesse/Menace	Accès difficile Coût relativement élevé en regard du temps d'utilisation
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Financement sur fonds propres

Priorité	1
-----------------	----------

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Affaires
Générales

Personne de contact : Ch. SABLON

Membre du Collège : B. HUTS

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.2 : Faire de Genappe un territoire accueillant pour les jeunes et les enfants

<u>Fiche Projet 1.2.3</u>	Développement des plaines de vacances
Description du projet	<p>La ville organise des plaines de vacances durant les congés scolaires de printemps et d'été pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans.</p> <p>Le projet vise à étendre d'offre d'accueil en plaine de vacances pour les adolescents de 12 à 15 ans</p>
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Définir les périodes concernées• Définir nos besoins en matière d'encadrement et d'infrastructure• Réajuster le projet pédagogique et le soumettre à l'approbation de l'ONE• Inscrire un crédit au budget 2020
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>La Ville prend les initiatives et organise durant les congés scolaires de printemps et/ou d'été des activités pour les enfants de 12 à 15 ans</p>
Partenaire(s)	<p>L'O.N.E. Les organismes de formation d'animateur en centres de vacances L'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (l'ISBW) Le Centre d'Accueil Pour l'Enfant (le CAPE) La Maison des jeunes le Bug-1</p>
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<p>Assurer l'encadrement des enfants Disposer d'infrastructures adéquates Financer les activités extérieures et les prestations de tiers</p>

Atout/Opportunité	La Ville a la maîtrise sur la décision et la date de mise en œuvre de ce projet.
Faiblesse/Menace	Recrutement du personnel d'encadrement
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres Subsides ONE Recettes (PAF des parents)
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : CPAS et DG

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : V. GIRBOUX

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.3 : Garder les personnes âgées à Genappe

<u>Fiche Projet 1.3.1</u>	Création d'une maison de repos publique et soutien à la création de maisons de repos privées
Description du projet	Ouverture et gestion d'une maison de repos publique en concertation avec les CPAS de Genappe, Villers-la-Ville, Court-St-Etienne et Lasne.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Déposer la candidature pour obtention d'un agrément et d'un financement• Obtenir l'agrément et le financement• Obtenir l'accord ferme des partenaires• Création d'une structure « chapitre XII » entre les 4 partenaires• Définir le mode d'apport du terrain appartenant à Genappe• Acquérir les terrains nécessaires (Ville ou Chapitre XII)• Monter le projet
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• CPAS de Genappe : porteur du projet : dépôt de la candidature et coordination du projet• Ville de Genappe : acquisitions des terrains nécessaires• Tous les partenaires : accord ferme sur le financement, mise sur pied de la structure « chapitre XII »• - Structure « chapitre XII » : projet, construction, exploitation
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- CPAS Genappe- CPAS Villers la Ville- CPAS Court St Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> - CPAS Lasne - AVIQ
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - coordination - assistance au dossier de candidature (en cours) - assistance juridique à la mise sur pied d'une structure « chapitre XII » - assistance pour marché de service et marché de travaux pour la construction - engagement d'un directeur - engagement d'une équipe
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> - besoins démographiques - réservation actuelle du CPAS de 80 lits - terrain disponible à la Plaine communale
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> - nécessité d'obtenir l'accord ferme des 4 partenaires - nécessité d'acquisition de terrain - mode de financement : nécessité de préfinancer la construction - charge importante sur le budget ordinaire - risques importants de dérapage : nécessité d'une gestion rigoureuse pour atteindre un équilibre
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	<ul style="list-style-type: none"> - janvier 2020 : dossier de candidature - la suite dépend de l'obtention de l'agrément et du financement (voir PST CPAS)
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	AVIQ Province BW Répartition entre les 4 partenaires
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Travaux
Personne de contact : Ph. Georgery
Membre du Collège : H. TUBIERMONT

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.4 : Développer les infrastructures sportives

<u>Fiche Projet 1.4.1</u>	Nouveaux vestiaires et cafétéria au stade FLAMENT
Description du projet	Construction de nouveaux vestiaires et cafétéria pour le FC Genappe
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Désignation d'un bureau d'Etudes• Approbation du dossier projet par le Conseil communal• Sollicitation de subsides auprès d'Infrasports• Attribution du marché de travaux• Construction de l'infrastructure sportive
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Auteur de projet : Conception et suivi des travaux• A Di Vincenzo : Surveillance journalière des travaux• Ph. Georgery : Suivi administratif et financier des travaux
Partenaire(s)	Donatien Ryelandt : Auteur de projet Infrasports : pouvoir subsidiant
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Financement : 50 % part communale 50% Infrasports
Atout/Opportunité	Prise en charge financière à concurrence de 50% par le SPW
Faiblesse/Menace	La réalisation des travaux dépend de l'obtention du subside auprès d'Infrasports et donc de l'approbation du Ministre des Sports. Pas de réalisation sans accord de subsidiation par le SPW

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Le timing de la réalisation est totalement dépendant de la date de l'accord ministériel d'octroi de subsides
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subsides attendus : 800.000 EUR Part communale : 800.000 EUR
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : DG

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : H. TUBIERMONT

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.4 : Développer les infrastructures sportives

<u>Fiche Projet 1.4.2</u>	Nouvelle offre sportive
Description du projet	Accueillir de nouveaux sports sur le territoire de Genappe : tennis, paddle ou hockey
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Identifier des terrains susceptibles d'accueillir une infrastructure sportive• Le cas échéant, modifier le plan de secteur pour créer une zone d'équipement communautaire (Voir fiche 4.1.10)• Identifier des partenaires privés pour l'investissement et l'exploitation des infrastructures
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Service urbanisme : inventaire des terrains existants et procédures de modification du plan de secteur• Échevin des sports : recherche de partenaires
Partenaire(s)	À trouver
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	- mission de service pour dossier de modification du plan de secteur
Atout/Opportunité	- aménagement en cours de la 2ème phase de la Sucrierie
Faiblesse/Menace	

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Réflexion à mener dès la prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	/
Priorité	3

PST-Volet externe

Porteur du projet : DG

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : H. TUBIERMONT

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.4 : Développer les infrastructures sportives

<u>Fiche Projet 1.4.3</u>	Piscine
Description du projet	Céder la parcelle de terrain comprenant la piscine pour une exploitation par un partenaire privé pour offrir un outil de qualité professionnelle et une ouverture 12 mois par an.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Proposer un bail emphytéotique sur la parcelle et faire un appel à candidatures• Sélectionner un candidat et conclure le bail emphytéotique• Conclure une convention avec l'emphytéote• Procédure de permis et de chantier (dans le chef de l'emphytéote)• Ouverture et exploitation par l'emphytéote
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Ville : appel à candidatures et bail emphytéotique• Partenaire : permis, chantier, exploitation
Partenaire(s)	À définir
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Procédure administrative
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Taille du bassin intéressante pour public scolaire et cours collectifs• 9 écoles primaires sur le territoire• Parking et cafétéria à proximité• Bonne accessibilité pour les écoles

Faiblesse/Menace	Taille du bassin pas intéressante pour un public de haut niveau
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	<ul style="list-style-type: none"> • 2019 : appel aux candidatures et bail emphytéotique • 2020 : permis et chantier • 2021 : ouverture
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	On épargne les coûts actuels de mise en conformité et d'exploitation
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Affaires Générales

Personne de contact : Justine SERVAIS

Membre du Collège : S. BURY

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.5 : Encourager la pratique du sport pour tous

<u>Fiche Projet 1.5.1</u>	Je Pédale Pour Ma Forme (JPPMF)
Description du projet	<p>Ce programme comprend huit sorties à vélo encadrées par des coaches afin de faire (re)découvrir le plaisir du vélo aux participants. Ce programme offre l'occasion de parcourir la commune et ses environs avec un nouveau regard et dans une ambiance conviviale.</p> <p>Cette activité s'adresse à tous, cycliste ou pas. L'objectif est avant tout d'offrir une nouvelle mobilité et indépendance aux participant.e.s. C'est pourquoi les coaches ont suivi une formation de 28 heures afin de pouvoir garantir au groupe des parcours sur mesure ainsi qu'une évolution progressive et en toute sécurité.</p> <p>Des personnes ne disposant pas de vélos pourraient éventuellement les avoir en prêt ? Test du vélo électrique ?</p>
Étapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Dossier en collège et conseil pour accord• S'inscrire à JPPMF• Trouver des coaches• Inscrire les coaches aux formations prévues• Réaliser une communication autour de cela afin que les personnes s'inscrivent en ligne ou sur place le jour du lancement de l'activité• Vérifier les arrêtés de police, balisage nécessaire, prévoir une pharmacie, des gilets... bien penser à la sécurité !• Lancer le projet, coordonner et encadrer.• Réaliser un test de fin de session.• Réaliser une évaluation.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	« Volontariat » des coaches coordonné par la Ville de Genappe

Partenaire(s)	JPPMF asbl Volontaires Club de cyclisme
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordonner Communiquer Informer Participation à des formations spécifiques
Atout/Opportunité	Il y a déjà l'activité Je Cours Pour Ma Forme sur le territoire qui rencontre un franc succès. La demande est présente.
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres – Ville de Genappe
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement
et Travaux

Personne de contact :

Membre du Collège : B. HUTS

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.5 : Encourager la pratique du sport pour tous

<u>Fiche Projet 1.5.2</u>	Aménagement d'un parcours santé dans le futur Parc de la Dyle
Description du projet	Le but du projet est de rendre le parc de la Dyle accessible à tous en proposant des aménagements qui permettent d'y trouver un intérêt commun (pêche, pétanque, modules d'escalades, jeux pour enfants, sentier de promenade, ...)
Etapas clés	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement du parc (voir fiche 4.1.5)• Aménagement des différentes zones de loisirs
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Ville de Genappe pilote le dossier CLDR propose des aménagements sportifs
Partenaire(s)	Centre sportifs (pétanque, pêche, centre sportif (Genappe)) Citoyens-CLDR Gestionnaire du chantier Service Urbanisme Service Travaux
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none">- Coordination et collaboration- Communication
Atout/Opportunité	La Ville est propriétaire du terrain Un groupe de la CLDR travaille sur le sujet Inscrit au plan de secteur C'est une mise en œuvre « facile » pour l'auteur de projet Déjà des accès d'entrée sont aménagés pour le parc
Faiblesse/Menace	Les pêcheurs occupent une zone importante du parc et le bruit généré par la pratique des autres sports pourraient être une nuisance. Accès par la cour Thomas difficile La Rue de Ways est dangereuse (Sortie du parking) Manque de parkings

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Après la mise en œuvre de la fiche 4.1.5
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Infrasports - PCDR
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Syndicat d'initiative

Personne de contact : E. BENOIT

Membre du Collège : B. HUTS

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.5 : Encourager la pratique du sport pour tous

Syndicat d'Initiative = SIG

Commissariat Général du Tourisme = CGT

Maison des Jeunes = BUG1

<u>Fiche Projet 1.5.3</u>	Créer/Adapter des circuits VTT et cavaliers
Description du projet	3 circuits proposés dont 2 existants (AB) : <ul style="list-style-type: none">- A : circuit équestre de 18.5 km réalisé par le SIG.- B : circuit VTT de 25 km réalisé par le SIG- C : circuit équestre de 40km reliant Genappe à Villers-La-Ville avec 4 à 5 retours possibles, création d'une boucle supplémentaire reliant le circuit à la commune Les Bons Villers.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- A, B, C : circuits tracés sur carte mais à vérifier par les « VTTistes » et cavaliers, vérifier la praticabilité, les accès et la cohabitation des différents usagers. Établir une reconnaissance du CGT.- A, B : plan disponible sur brochure -> vérifier l'état des circuits pour entretien, circuits à baliser- C : brochure à réaliser + balisage
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- SIG : Réalisation des tracés, dossiers de reconnaissances, réalisation brochures et promotion- BUG1 : vérification du circuit VTT – Balisage- GAL : circuit C- réalisation et promotion- Service Travaux : entretien des chemins et sentiers
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- CGT- Services Travaux et Environnement- GAL – mobilité et Tourisme
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	RH : nécessite des cavaliers et VTTistes expérimentés pour la vérification de la praticabilité des circuits et le balisage des circuits. Budgétaire : budget pour le matériel (balises à prévoir)
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">- S'intègre aux missions du GAL mobilité et tourisme.- Circuits déjà disponibles ou en cours d'élaboration- Circuits VTT s'intègre parfaitement aux projets d'atelier vélo avec le BUG1

Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> - A et C : risque de problèmes de cohabitations entre les différents usagers à vérifier. - ABC : Budget balisage conséquent - Dégradation naturelle ou intentionnelle du balisage, parcours à entretenir régulièrement.
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Lancement : 2019 Échéance : projet continu
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	GAL : subvention à 100% pour la promotion (réalisation de brochure, plan, etc.) Balisage : subvention du CGT Evaluer la prise en charge financière du GAL mobilité ...
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Affaires Générales et service Travaux

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : S. BURY

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.6 : Augmenter la capacité et améliorer l'accueil dans les écoles

<u>Fiche Projet 1.6.1</u>	Réalisation d'un plan de développement scolaire
Description du projet	Planifier les travaux de rénovation et d'extension de nos implantations scolaires pour répondre à l'augmentation démographique
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Inventorier les besoins en rénovation et extension• Inventorier les subsides demandés ou à demander• Planifier les travaux• Budgétiser les travaux• Préparer les marchés
Rôle et responsabilité des différents acteurs	- directions d'école - service Travaux - service énergie
Partenaire(s)	
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination de l'information Demandes de subsides Réalisation des cahiers des charges Attribution des marchés
Atout/Opportunité	Subsides de la communauté française, Rénowatt et Ureba exceptionnel
Faiblesse/Menace	Délais administratifs
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Prise d'acte du PST

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subsides de la communauté française, Rénowatt et Ureba exceptionnel Budget extraordinaire
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : DG

Personne de contact : M. TOCK

Membres du Collège : G. COURONNE et C. MESSENS

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.7 : Développer un type d'enseignement absent du territoire

<u>Fiche Projet 1.7.1</u>	Implantation d'écoles secondaires sur le territoire
Description du projet	Soutenir l'implantation de 2 écoles secondaires, Nespa et Père Damien, sur le site de la Sucrierie.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Signature d'une convention d'acquisition entre la SARSI et les Pouvoirs organisateurs• Abrogation du SOL (SARSI)• Chantier école provisoire pour Nespa• Master plan à finaliser (SARSI)• Procédure de révision du plan de secteur (SARSI)• Permis pour Père Damien• Permis pour école définitive Nespa• Chantier de voirie (SARSI)• Chantier écoles définitives Nespa et Père Damien
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Sarsi : cession des terrains, procédures urbanistiques et master plan (+ étude hydrologique et dépollution)- Nespa et Père Damien : permis et chantier- Fonctionnaire délégué : permis- Ville : aménagements pour école provisoire Nespa et pour les parkings à mutualiser
Partenaire(s)	Sarsi Fonctionnaire délégué

	Nespa et Père Damien
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination
Atout/Opportunité	PU déjà délivré pour école provisoire Nespa Abrogation du SOL en cours
Faiblesse/Menace	La Ville n'a pas la maîtrise du dossier
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	- septembre 2020 : ouverture école provisoire Nespa - septembre 2021 : ouverture école définitive Père Damien
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	- aménagements école provisoire - acquisitions zones mutualisées
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteurs du projet : DG et Transition
Personnes de contact : M. TOCK et O.
ROMAIN
Membre du Collège : S. BURY

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.8 : Promouvoir l'alimentation saine dans les cantines scolaires (circuits courts, légumes de saison, ...)

<u>Fiche Projet 1.8.1</u>	Souhait d'une cantine scolaire
Description du projet	Mettre en place une structure à même de proposer aux écoles des repas chauds à base de produits locaux et de saison
Etapes clés	Analyse des coûts (formation de stagiaires, local, équipements, intrants, ...)
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Transition Finances – analyse budgétaire CPAS -ISP
Partenaire(s)	Maison de repos publique ou privée Ecoles secondaires et primaires GAL CPAS
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Technique : besoin d'un local équipé et de matériel de transport permettant de garder les aliments chauds selon les normes AFSCA Humains : besoin d'une équipe de cuisiniers formés à la gestion d'une cuisine de collectivité, besoin d'un chef Financement : à définir
Atout/Opportunité	Le volet ISP du CPAS Pouvoir offrir des repas de qualité Valorisation des produits locaux et de saison, des circuits courts (voir les objectifs du GAL et la fiche 9.2.1)
Faiblesse/Menace	Normes AFSCA Nécessité d'avoir un local équipé et du matériel de transport des aliments pour les livraisons
Temporalité <ul style="list-style-type: none">Date de lancementEchéance	2019 Septembre 2021

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Ventes de services, subsides de fonctionnement (voir SPW, Communauté française, GAL)
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Informatique et
Affaires Générales

Personne de contact : B. VANNYVEL

Membre du Collège : S. BURY

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.9 : Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication en classe

<u>Fiche Projet 1.9.1</u>	Projet numérique dans les écoles
Description du projet	<p>Apporter le support technique aux écoles qui s'inscrivent dans l'appel à projet « écoles numériques ».</p> <p>Apporter de nouveaux outils de travail aux écoles</p> <p>Aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none">- toutes les écoles sont équipées de cyberclasses ;- les écoles de Bousval, Loupoigne et Ways sont équipées- l'école de Baisy Thy a répondu à l'appel à projet et attend la réponse- l'école de Houtain le Val a un tableau interactif mais pas de tablettes- l'école de l'Espace 2000 n'a pas de tableau ni de tablettes
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- répondre à l'appel à projet « écoles numériques »- assurer le câblage des écoles- acheter le matériel- brancher le matériel
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- écoles : répondre à l'appel à projet- service informatique : analyse des besoins de câblage et achat du matériel- service travaux : câblage

Partenaire(s)	- écoles - service informatique - service travaux
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	- prestations de l'électricien pour le câblage - budget extraordinaire pour les achats de matériel
Atout/Opportunité	Appel à projet
Faiblesse/Menace	La question du wifi dans les écoles (indispensable si l'école se dote de tablettes et PC hybrides)
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours Pas d'échéance
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subside en matériel dans le cadre de l'appel à projet et Budget extraordinaire pour compléter
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : AG - enseignement

Personne de contact : Chantal Sablon

Membre du Collège : S. BURY

1. Objectif Stratégique : privilégier la qualité de vie : offrir les services d'une ville à la campagne

Objectif Opérationnel 1.10 : Soutenir les objectifs spécifiques des plans de pilotage de nos implantations scolaires

<u>Fiche Projet 1.10.1</u>	Mise en œuvre des plans de pilotage
Description du projet	- soutenir les directions et équipes pédagogiques dans l'élaboration du plan de pilotage - soutenir les directions et équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des plans de pilotage
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les actions concrètes des plans de pilotage (par exemple : soutenir le sentiment de bienveillance pour améliorer les apprentissages et soutenir les aménagements raisonnables au sein des classes pour les enfants aux besoins spécifiques)• Planifier les actions à mettre en place en coordination avec les équipes pédagogiques
Rôle et responsabilité des différents acteurs	- Directions : leadership, coordination, animation - Equipes éducatives : formation, groupes de travail, ... - PO : participation aux réunions, groupes de travail, soutien aux mesures proposées
Partenaire(s)	Selon les projets, AMO Tempo, PMS, professionnels de l'enfance et de la santé, ...
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Directions et équipes pédagogiques : temps important pour la coordination et l'animation Ville : Eventuel soutien financier aux mesures à mettre en place
Atout/Opportunité	Dynamique mise en place dans les équipes grâce à la rédaction des plans de pilotage
Faiblesse/Menace	Pas de moyens financiers amenés par la Communauté française
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	En cours

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A-S. SWERTS

Membre du Collège : B. HUTS

2. Objectif Stratégique : Maintenir un cadre de vie agréable

Objectif Opérationnel 2.1 : Embellir et veiller au respect de l'environnement à travers l'entretien des espaces publics

<u>Fiche Projet 2.1.1</u>	Valorisation du patrimoine naturel de Genappe
Description du projet	1/ Valoriser le caractère rural et paysager des espaces : ajout de bancs et de lieux de pose, fleurissement et plantations des espaces, gestion de panneaux signalétiques 2/ Participation à l'opération Villes et Villages Fleuris 3/ Participation à l'opération Wallonie en Fleurs 4/ Participation au Label Cimetière Nature 5/ Installation de gîte pour la petite faune dans les espaces publics communaux 6/ Aménagement de nouveaux espaces de biodiversité, notamment à l'Espace 2000 7/ Aménagement d'un parcours de biodiversité – Ecole de BT
Etapes clés	1/ Définir des projets des différentes places et le phasage de la mise en œuvre 2/3/4/ Répondre aux appels à projet de la PBW et de la RW. 5/ Profiter de travaux de rénovation des bâtiments communaux 6/ Proposer des aménagements de zone verte communale
Rôle et responsabilité des différents acteurs	
Partenaire(s)	Service Travaux et ses équipes Espaces Verts et Cimetière Adalia Natagora Les citoyens
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Besoin en ressources humaines (Service Environnement – Espaces Verts – Equipe Cimetière) Ressources budgétaires Formation sur la gestion différenciée des Espaces Verts
Atout/Opportunité	La formation déjà effectuée par différents membres du service

	<p>Le cimetière de Genappe est un cimetière exemplaire dans le cadre du label cimetière nature.</p> <p>Subsides de la PBW</p> <p>La reconnaissance des différents labels (Villes et Villages Fleuris ; Wallonie en fleurs ; Label cimetière Nature) et l'évolution possible dans les labels pose des objectifs de fleurissement.</p> <p>Travaux dans les bâtiments communaux pour l'installation de gîtes</p>
Faiblesse/Menace	<p>Evolution des mentalités dans le fleurissement</p> <p>Moyen humain</p>
<p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Subside PBW : +- 12.000 € (VVF) - Fonds propres : Plantations - Fonds propres : Gîte pour la petite faune
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A-S. SWERTS

Membre du Collège : B. HUTS

2. Objectif Stratégique : Maintenir un cadre de vie agréable

Objectif Opérationnel 2.2 : Encourager la propreté publique dans les espaces publics

<u>Fiche Projet 2.2.1</u>	Mettre en place un plan de propreté publique
Description du projet	Développement des actions propreté reposant sur des axes différents (infrastructures, prévention, répression, ...) et de répondre à des besoins clairement identifiés.
Etapes clés	Définir le comité de pilotage Elaborer le plan d'action Effectuer les mesures Clic 4 Wapp Mise en place des actions
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Environnement : Coordonne le Plan Local de Propreté Service Travaux : Mise en place des actions Fabian Delfosse : mesurage
Partenaire(s)	Espace Environnement Service Travaux Agent constatateur Région Wallonne Asbl en lien avec la gestion des déchets InBW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Humaine Budgétaire
Atout/Opportunité	Le subside accordé par la RW Encadrement par Espace Environnement Equipe propreté Betterstreet BEWAPP Ambassadeurs propreté
Faiblesse/Menace	

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Octobre 2019 Fin de l'accompagnement en décembre 2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subside Budget pour la mise en œuvre du Plan Local de Propreté.
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : B. HUTS

2. Objectif Stratégique : Maintenir un cadre de vie agréable

Objectif Opérationnel 2.2 : Encourager la propreté publique dans les espaces publics

<u>Fiche Projet 2.2.2</u>	Mettre en place des solutions innovantes pour la collecte de déchets
Description du projet	1/ Mise en place d'une collecte supplémentaire pour les ordures organiques en sac compostable 2/ Opérations de nettoyage en collaboration avec les citoyens : 2 opérations sont organisées tous les ans à savoir l'opération « Grand Nettoyage de printemps » le dernier week-end de mars et « Ambassadeurs propretés » tout au long de l'année. 3/ Mise en place de conteneurs enterrés dans le nouveau quartier I Dyle. 4/ Acquisition ou construction de toilettes sèches mobiles dans le cadre des festivités
Etapas clés	1/ Marché InBW Envoyer à la population un toute-boite d'information dans lequel un sac serait offert aux citoyens Mise en place de la collecte des déchets organiques dans les bâtiments communaux Mise en place de la collecte des déchets organiques dans le cadre des festivités. 2/ Informer et inciter les citoyens à participer à la démarche 3/ Contacter les entreprises spécialisées dans le domaine 4/ Analyser la situation de la Ville (nombre d'évènements ; nombre d'inscrits, ...)
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Inbw : Gestion de cette nouvelle collecte• Service Environnement + Cabinet du Bourgmestre : Information la population sur la mise en place de cette nouvelle filière de tri.
Partenaire(s)	Inbw Cabinet du bourgmestre Région Wallonne

	I Dyle Société/asbl en lien avec les toilettes sèches
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Humaine Budgétaire (toutes boites)
Atout/Opportunité	1/ Marché de renouvellement de l'InBW 2/ Communication et disponibilité du matériel dans le cadre des différentes campagnes organisées par la RW.
Faiblesse/Menace	1/ Collecte des organiques peu attractive. Pas de visualisation réelle de la diminution des déchets. 2/ Bénévolat des citoyens 3/ Habitudes différentes pour le citoyen, règlement taxe différent. 4/ Gestion des toilettes par les ouvriers du service travaux, charge de travail supplémentaire, organisation différente
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Décembre 2019 – Communication 1 ^{er} janvier 2020 – Mise en place de la collecte d'ordures organiques
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement
et Travaux

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : B. HUTS

2. Objectif Stratégique : Maintenir un cadre de vie agréable

Objectif Opérationnel 2.2 : Encourager la propreté publique dans les espaces publics

<u>Fiche Projet 2.2.3</u>	Entretien du RAVEL
Description du projet	Prise en charge d'un cheval de trait pour l'entretien du Ravel (nettoyage du Ravel durant la période automnale et ramassage des déchets et la vidange des poubelles)
Etapes clés	Réalisation d'un marché Communication aux citoyens
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Environnement : Réalisation du marché en collaboration avec les Villes de Court St Etienne et de Nivelles
Partenaire(s)	Court-St-Etienne Nivelles Service Travaux – Equipe propreté Société en charge du cheval de trait
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Humaine Budgétaire
Atout/Opportunité	Subside reçu suite à l'appel à projet « Le cheval de trait, un choix durable et innovant »
Faiblesse/Menace	L'idéal serait de réaliser un marché conjoint avec la ville de Court-St-Etienne et/ou de Nivelles afin d'avoir un prestataire commun aux trois villes. Il faudra donc un accord sur ce marché.
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Nettoyage automnal : fin septembre 2019 Vidange des poubelles : Avril 2020

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subside RW
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : V. GIRBOUX

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.1 : Garantir l'offre et l'accessibilité financière de logements adaptés pour tous

<u>Fiche Projet 3.1.1</u>	Mettre en œuvre un plan logement
Description du projet	Réalisation d'un programme d'action en matière de logements prévu au Code wallon du Logement, appelé « Plan d'ancrage »
Etapes clés	<p>1. Plan d'ancrage 2014-2016 en cours :</p> <p>*Projet de 8 logements sociaux site Sucrierie/I-Dyle</p> <p>Etapes :</p> <ul style="list-style-type: none">- demande de permis d'urbanisme par Notre Maison- Traitement du permis par le Fonctionnaire Délégué SPW <p>*Projet de logements sociaux au Dernier Patard à Baisy-Thy sur terrain du CPAS</p> <p>Etapes :</p> <ul style="list-style-type: none">-Convention CPAS/Notre Maison/ Ville-Conseil Communal-Approbation Service public de Wallonie-Demande de permis d'urbanisme par Notre Maison-Traitement du permis par le Fonctionnaire Délégué SPW <p>2. Nouveau Plan d'ancrage en fonction des décisions du SPW</p>
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Urbanisme : gestion du dossier administratif
Partenaire(s)	-Notre Maison -CPAS
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	1 agent communal

Atout/Opportunité	-Vision transversale entre Ville de Genappe et CPAS
Faiblesse/Menace	-Manque de terrains urbanisables dans le chef de la Ville et du CPAS -Service communal du Logement à améliorer et former
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan d’ancrage 2014-2018 : en cours 2. Nouveau Plan : en fonction du SPW
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	-Le cas échéant cession/mise à disposition de terrains publics.
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : C. MESSENS

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.1 : Garantir l'offre et l'accessibilité financière de logements adaptés pour tous

<u>Fiche Projet 3.1.2</u>	Systematiser la cession d'une parcelle de terrain pour tout permis d'urbanisation de minimum 10 lots et systematiser la cession d'un logement pour tout projet immobilier de minimum 20 logements
Description du projet	Dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme ou d'urbanisation : systematiser l'imposition de charges d'urbanisme visant la cession d'un terrain ou d'un logement dans le but d'augmenter le parc de logements à loyer modéré et d'atteindre 5% de logements publics.
Etapes clés	Dès la connaissance d'un projet ou avant-projet, le service urbanisme informe les demandeurs et facilite la réalisation de la charge.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	-Service urbanisme : examen des avant-projets et projets -Echevin de l'urbanisme
Partenaire(s)	-Union des Villes et des Communes : expériences. -Service des travaux : suivi des chantiers de construction si cession d'un bien bâti -Notre Maison : expérience et gestion éventuelle -CPAS : expérience et gestion éventuelle -AIS : expérience et gestion éventuelle
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	1 agent du service travaux
Atout/Opportunité	-Succès actuel de Genappe grandissant, auprès des investisseurs
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Effet de rebond dans le chef des promoteurs proposant une augmentation du nombre de logements/ baisse de qualité• Surcharge de travail : suivi de chantier/gestion des acquisitions/ gestion des locations.

	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du budget : charges d'immeubles • Prévoir la gestion des logements publics qui seront créés
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Dès prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Bibliothèque

Personne de contact : V. DUMONT

Membre du Collège : B. HUTS

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.2 : Développer les pratiques culturelles en favorisant l'accès à la lecture

<u>Fiche Projet 3.2.1</u>	Plan de lecture publique
Description du projet	<u>Priorité</u> : Renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles <u>Trois Objectifs</u> : <ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accès à la lecture- Développer les pratiques culturelles- Améliorer la médiation entre la bibliothèque et les publics non lecteurs
Etapes clés	Quelques animations « phares » ; <ul style="list-style-type: none">- Herbière fantasque avec les élèves de 6^{ème} primaire- De carnet en empreintes : A la découverte d'un pays- Atelier « Alpha » avec le PCS- Apéros littéraires avec le centre culturel
Rôle et responsabilité des différents acteurs	L'objectif est de collaborer avec un maximum de partenaires culturels et sociaux afin que chaque citoyen puisse profiter d'un accès à la culture tout en créant des interactions sociales.
Partenaire(s)	PCS Centre culturel Maison des Jeunes « le Bug-1 » Ecoles Réseau Caracol Cercle d'Histoire et d'archéologie Syndicat d'initiative CCBW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Subsidiés pour deux temps pleins et on cherche la possibilité d'en obtenir un supplémentaire. 12000 € de fonctionnement (activités) par an
Atout/Opportunité	Revalorisation de la lecture Développement de services aux citoyens

Faiblesse/Menace	Besoin d'outils et de collaborations pour mieux communiquer et augmenter la participation aux activités proposées
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subsides de fonctionnement du Centre de lecture publique
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : DG, Centre culturel

Personne de contact : M. TOCK et E.

LAVAUX

Membre du Collège : V. GIRBOUX

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.3 : **Améliorer l'accessibilité à la culture et renforcer le lien social**

<u>Fiche Projet 3.3.1</u>	Développement du pôle 38
Description du projet	<p>Quatre structures (de taille moyenne voire petites) sont situées au 38 rue de Bruxelles.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Centre d'expression et de créativité - 1 ETP- La Maison de jeunes, le Bug-1 – 3 ETP- Le Centre culturel - 4,5 ETP- Syndicat d'Initiative – 2 ETP <p>Reconnue par la région wallonne et/ou la Fédération Wallonie Bruxelles, elles poursuivent les missions suivantes</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Centre d'expression et de créativité a pour mission de stimuler la créativité par l'organisation d'ateliers et/ou de projets socio-artistiques ayant pour objectifs le développement individuel et collectif ainsi que le développement d'une expression citoyenne.- La Maison de jeunes, le Bug-1 favorise la citoyenneté active, critique, solidaire et responsable des jeunes de 12 à 26 ans et lutte contre toute forme d'exclusion.- Le Centre culturel poursuit deux visées majeures : la démocratisation de la culture, soit permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, avec une attention particulière portée à la réduction des inégalités dans cet accès, et la démocratie culturelle, soit la

	<p>participation active des populations à la culture au travers de pratiques collectives d'expression, de création et de transformation sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le syndicat d'Initiative a pour mission de contribuer à améliorer l'accueil et l'information du touriste sur le territoire de Genappe. <p>Les missions respectives de chacun se rencontrent et se complètent.</p> <p>De plus, elles travaillent toutes sur la même zone d'action (Ville de Genappe). Le Centre culturel et le Syndicat d'Initiative travaillent également sur les communes de Villers-la-Ville et de les Bons Villers dans le cadre du GAL.</p> <p>Face à ces constats, il semble judicieux de renforcer notre travail collectif et créer une ASBL unique le 38 qui regrouperaient les quatre structures.</p> <p>Par ailleurs, à moyens termes, il serait judicieux de développer un pôle Education permanente/formation avec un projet spécifique à destination des publics issus de milieux populaires. Une demande spécifique de reconnaissance en Education permanente sera éventuellement réalisée auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Ce projet répond à de nombreux enjeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir à la population une diversité de propositions et d'approches dans une stratégie cohérente en lien avec les besoins du territoire. - Renforcer le sens de nos actions - Eviter l'enfermement de l'action de chaque association à l'intérieur d'un cadre unique. - Développer un modèle d'action transversal qui permettra de mener des actions plus riches et complexes en réponse aux besoins du terrain tout en respectant les missions et les spécificités de chacun. - Répondre mieux à une réalité sociale et culturelle mouvante. - Mettre en place des économies d'échelles en termes de ressources humaines et financières. - Renforcer le subventionnement du Syndicat d'initiative et pérenniser son action
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etapes clés	<p>FWB/Ville de Genappe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la note d'intention relative à la structure et au fonctionnement. - Validation de la note d'intention par la FWB - Présentation et validation du projet au Conseil communal <p>Adaptation des statuts – 38 rue de Bruxelles</p> <p>Réajuster le règlement de travail</p> <p>Adapter un ROI Instance + équipe</p> <p>Transfert des points APE et des contrats de travail</p> <p>Intégration des ASBL – SI, MJ, CEC</p>
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Centre Culturel et la Ville de Genappe : préparation et adoption du nouveau contrat programme
Partenaire(s)	<p>Syndicat d'Initiative, Maison de jeunes, Centre d'Expression et de Créativité</p> <p>Ville de Genappe</p>
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Ressources juridiques et comptables pour la mise en place du projet
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes connaissances des différentes structures - Dynamique partenariale très développée - Motivation des travailleurs - Apport Financier de la FWB. - Soutien politique
Faiblesse/Menace	Complexité administrative
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	<ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2020 - Juin 2021 – subvention SI/FWB : 2023
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Augmentation de la subvention, et notamment en faveur du tourisme, par l'intermédiaire de la spécialisation « Tourisme ».

	Apport supplémentaire de la Ville de Genappe via la valorisation de la subvention « Tourisme » et de l'ensemble des investissements réalisés au sein de l'infrastructure du Pôle 38.
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Population

Personne de contact : F. VERMEIREN

Membre du Collège : G. COURONNE

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.4 : Stimuler le sentiment d'appartenance de la population à son territoire et son implication

<u>Fiche Projet 3.4.1</u>	Accueil des nouveaux habitants
Description du projet	Développer l'intégration et le sentiment d'appartenance des citoyens à la Ville de Genappe par une meilleure connaissance des infrastructures et initiatives existantes de façon à stimuler leur attachement à la Ville et leur investissement personnel.
Étapes clés	<p><u>2 propositions :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Améliorer et diversifier le contenu du sac remis aux nouveaux habitants lors de leur changement d'adresse en sollicitant la collaboration de divers partenaires (voir proposition 2 ci-dessous). Actuellement, une lettre de bienvenue signée par le Bourgmestre est envoyée aux nouveaux habitants et un sac contenant uniquement le Guide communal (utile et pratique), le calendrier des collectes, le Code de la citoyenneté et une brochure du GAL leur est remis lors de la demande de changement d'adresse.2. Organisation d'une « journée rencontre » avec les nouveaux habitants sur le site de l'Espace 2000. Récurrence : 1 x par an. Présence des autorités communales. Différents stands pourraient être installés dans la salle polyvalente et sur le site de l'Espace 2000 avec dégustation de produits locaux :<ul style="list-style-type: none">- Stand communal : informations sur les primes, les grands projets urbanistiques , ...+ visite de l'Hôtel de ville- CPAS- Police- GAL- Bibliothèque

	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat d'initiative - Centre culturel - Petite enfance - Ecoles / Plaines de jeux / Stages enfants - Académie de musique - Associations des commerçants - Associations locales - Cercle d'histoire et d'archéologie - Clubs sportifs - Seniors -
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>Envoi d'un courrier d'invitation aux nouveaux habitants par le service Population.</p> <p>Organisation par le service Population de plusieurs réunions préparatoires pour évaluer l'intérêt des partenaires par rapport à ces projets et leur implication future pour les finaliser.</p> <p>La présence de quelques agents communaux sera nécessaire pour la tenue du stand communal et en cas de visite de l'Hôtel de ville.</p>
Partenaire(s)	Voir proposition 2 ci-dessus.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Collaboration du service Travaux notamment pour le montage des stands et de divers agents communaux pour la présentation des services et d'éventuelles démonstrations (de machines du service Travaux par exemple).
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'habitants visés par ces projets. <p><u>A titre indicatif</u> :</p> <p>Suivant rapport annuel :</p> <p>2016 : 992 entrées</p> <p>2017 : 976 entrées</p> <p>2018 : 1051 entrées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le site de l'Espace 2000 se prête tout à fait à une rencontre avec les nouveaux habitants.
Faiblesse/Menace	Difficulté d'évaluer le nombre de citoyens présents réellement lors de la « journée rencontre ».
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	<p>Septembre 2021.</p> <p>L'année 2020 sera consacrée à l'organisation de différentes réunions avec les partenaires et à la planification d'une date pour la « journée rencontre ».</p>
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	<p>Le coût pour la Ville pourrait être relativement limité si la collaboration des producteurs locaux et des commerçants est importante.</p> <p>Prévoir une récupération pour les agents communaux qui auront participé à cette journée.</p> <p>Budget à prévoir : 3000 – 4000 euros ?</p>
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : PCS

Personne de contact : J. SERVAIS

Membre du Collège : H. TUBIERMONT

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.4 : Stimuler le sentiment d'appartenance de la population à son territoire et son implication

<u>Fiche Projet 3.4.2</u>	Création de comités de quartier
Description du projet	<p>Un Comité de quartier sert d'interlocuteur entre les habitants d'un quartier et les élus locaux, permet de parler des questions d'intérêt général (propreté, voirie, circulation...), est un lieu d'éducation populaire proposant la participation des citoyens à l'élaboration des décisions qui les concernent,</p> <p>Ses objectifs sont de valoriser le patrimoine, favoriser le vivre-ensemble, la cohésion et la mixité sociale en misant sur des infrastructures conviviales et sur une amélioration de la communication, sensibiliser la population à la protection et à la valorisation de son cadre rural, redynamiser les différents quartier et l'identité locale, favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements.</p> <p>La Ville épaulera le comité de quartier pour qu'il se développe et participera à la redynamisation de la cité en lui offrant un encadrement, des conseils pour, qu'à terme, le comité devienne autonome.</p>
Etapes clés	
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">-Le chef de projet encadrera les actions et réunions organisées-Il servira également de point de contact à la Ville-Le chef de projet aidera le comité à se développer-Le comité de Quartier agit de manière à être autonome tout en informant la Ville
Partenaire(s)	PCS Habitants formant le Comité de Quartier

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	-Le chef de projet encadrera les actions et réunions organisées - Il servira également de point de contact à la Ville - Le chef de projet aidera le comité à se développer
Atout/Opportunité	-Mise en contact des habitants avec les partenaires concernés -Permet d'aborder les élus locaux et les questions d'intérêt général -Espace où les citoyens peuvent s'exprimer sur des questions qui les concernent
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	PCS Financement du Comité via des activités
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : PCS

Personne de contact : J. SERVAIS

Membre du Collège : V. GIRBOUX

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.5 : Soutenir les actions d'échange et de transfert de savoirs et de compétences

<u>Fiche Projet 3.5.1</u>	Commune hospitalière
Description du projet	<p>Par le vote d'une motion, la Ville de Genappe s'engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut.</p> <p>Elle facilite les démarches pour tous les migrants (Les demandeurs d'asile et les autres personnes en situation parfois plus précaire encore, comme les sans-papiers).</p> <p>Elle s'engage à minima à deux niveaux : sensibiliser sa population aux questions migratoires, et améliorer concrètement l'accueil des migrants dans le respect des droits.</p> <p>Genappe est à présent une commune hospitalière d'après la motion adoptée et elle s'engage, à son échelle, pour une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et les valeurs de solidarité.</p>
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Réunir les associations sensibilisées à la question migratoire• Mener des séances d'informations pour la population• Clarifier ce qu'il faut faire en cas d'accueil de migrants• Communiquer• Construire des projets relatifs à cette problématique, ponctuels ou pérennes
Rôle et responsabilité des différents acteurs	CPAS – Porteur de projet PCS – Représente la Ville Asbl Genappe Solidaire et CriBW – Conseils, formations, relais, communication, terrain (accueil).
Partenaire(s)	CPAS Asbl Genappe Solidaire CriBW

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination Communication Formation Réaliser des séances d'informations
Atout/Opportunité	Une asbl est déjà sensibilisée et présente sur le territoire
Faiblesse/Menace	Les acteurs publics doivent rester dans le cadre légal de leurs missions
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Février 2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Ville et CPAS Budget ordinaire pour animations
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : PCS

Personne de contact : J. SERVAIS

Membres du Collège : S. BURY et V.
GIRBOUX

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.5 : Soutenir les actions d'échange et de transfert de savoirs et de compétences

<u>Fiche Projet 3.5.2</u>	Donnerie alimentaire
Description du projet	L'action serait réalisée en partenariat avec le Monty, qui vise à développer des initiatives citoyennes de transition mais aussi de nombreux projets qui allient culture et développement durable, le centre culturel, qui propose que nous utilisions un local pour disposer le frigo solidaire, la PEC, qui est l'association des commerçants par laquelle nous sensibiliserons les commerçants pour qu'ils mettent dans ce frigo leurs surplus. Concrètement, la Ville mettrait à disposition un frigo solidaire dans un local du Centre Culturel, et là les habitants de Genappe pourront déposer ce qu'ils ne vont pas consommer dans ce frigo pour que d'autres puissent s'en servir.
Etapes clés	
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Les habitants partagent leurs vivres. C'est également une action anti-gaspillage qui les responsabilise. De plus, chacun peut se servir et remettre une autre fois un produit pour une tierce personne, c'est aussi ça les responsabiliser et, pour la solidarité, ne pas prendre tout ce qu'il y a dans le frigo mais penser aux autres qui en auront peut-être besoin.- Les partenaires procurent conseils, lieu, relient l'information
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- Centre culturel- Monty- Syndicat d'Initiative- La PEC- Asbl Genappe Solidaire

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un frigo - Mise à disposition d'un lieu/local - Coordonner le projet - Communication autour du projet - Veiller à ce qu'il soit rempli et que le règlement soit respecté
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> • Le Plan de Cohésion Sociale coordonne l'information entre les commerçants désireux de prendre part à ce frigo solidaire, les associations qui peuvent diffuser l'information vers leur public, avec le comité de quartier, avec les habitants des différents villages... Cela permet, par le biais du PCS, de toucher toute la population au complet. • Lien avec la plate-forme du volontariat (voir fiche 3.5.3)
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • Normes sanitaires ; • Contrôle des dates de péremption • Evacuation des produits périmés
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Janvier 2020 Décembre 2025
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Plan de Cohésion Sociale
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : PCS

Personne de contact : J. SERVAIS

Membre du Collège : S. BURY

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.5 : Soutenir les actions d'échange et de transfert de savoirs et de compétences

<u>Fiche Projet 3.5.3</u>	Plate-forme volontariat
Description du projet	<p>La CLDR, le centre culturel et le PCS de Genappe ont souhaité mettre en place une plateforme locale qui permettrait d'orienter les candidats volontaires vers l'activité qui leur conviendrait le mieux. Après présentation des services fournis par la Plateforme Francophone du Volontariat, un partenariat a été établi, permettant de profiter des formations, de la possibilité de poster des petites annonces sur le site, des outils et publications, de l'expertise du centre de volontariat situé à Nivelles, d'un encadrement et suivi tout au long de ce projet. Les informations relatives au volontariat seront également publiées dans la revue communale.</p> <p>Public visé : citoyens et associations de l'entité de Genappe sans exclure les citoyens n'habitant pas la commune mais désireux de travailler volontairement auprès d'associations de l'entité.</p>
Etapes clés	Les permanences seront réalisées au Centre Culturel, 1 fois semaine, par Justine Servais qui suit des formations données par la Plateforme Francophone du Volontariat afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins du projet.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	PCS : <ul style="list-style-type: none">- Communication auprès des asbl's- Mise à disposition d'un local- Formation- Plateforme (outil)- Conseils- Communication- Soutien
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- Centre Culturel- Plateforme francophone du Volontariat- Commission locale de Développement Rural

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de matériel informatique, numéro de contact, local pour recevoir les personnes désireuses de faire du volontariat - Suivre des formations - Se renseigner au mieux sur le tissu associatif du territoire - Assurer une bonne communication entre asbl's et citoyens - Vérifier que tout soit bien correct au niveau de la législation, des conventions... - Remotiver les personnes
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement et connaissance de toutes les asbl's du territoire - Point-relais entre asbl's, plateforme francophone du volontariat, le plan de développement rural et les citoyens. - Associations fortement présentes et actives sur le territoire.
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Fin 2019
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	PCS
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : PCS, Environnement et Transition

Personne de contact : J. SERVAIS

Membres du Collège : H. TUBIERMONT et S. BURY

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.5 : Soutenir les actions d'échange et de transfert de savoirs et de compétences

<u>Fiche Projet 3.5.4</u>	Repair café
Description du projet	Un événement Repair café aura lieu une fois par mois au Centre Culturel. L'idée est de lutter contre le gaspillage et la production de déchets en masse, en réparant les objets cassés, abîmés ou en panne. Il comprendra différents ateliers pour accueillir les divers types d'objets (ateliers couture, électro, informatique et vélo...). Les bénéficiaires apprendront eux-mêmes à réparer leurs objets avec l'aide et les outils d'un bénévole. Le Repair Café a un impact écologique et il permet de tisser du lien entre les habitants. Il remplit également une mission importante de partage et de transmission des savoirs et vise à l'émancipation de chacun. Le Repair Café est basé sur la co-réparation et reste « un coup de main entre voisins ». Il n'y a pas de garantie de résultats et il ne s'agit pas d'un service d'expertise proposé au visiteur.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- Organiser une commission dans laquelle se retrouvent tous ces acteurs afin de discuter du projet, voir comment le mettre en place- Rechercher des volontaires en plus de la maison de jeunes- Réaliser une communication autour du projet- Lancer le projet- Toujours bien communiquer afin que le projet ne s'essouffle pas.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Repair Together : Supervision, aide au lancement, communication et conseils- Centre Culturel : Prêt du local, communication- Maison des Jeunes : Aidant pour les ateliers de réparation, communication- Monty : Conseil, communication, bénévoles

	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme francophone du Volontariat : Diffusion de l'information et aide à la recherche de bénévoles - Plan de Cohésion Sociale : coordination et financement - Volontaires : réparation
Partenaire(s)	Repair Together, Centre Culturel, Maison des Jeunes, Monty, Plateforme Francophone du Volontariat.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> * Coordination * Recherche de Volontaires * Communication autour de l'action * Organisation * Eventuel financement du PCS
Atout/Opportunité	Le Plan de Cohésion Sociale coordonnera le projet. Il fera le lien entre les volontaires via la Plateforme du Volontariat dont il est déjà gestionnaire, les associations et les citoyens.
Faiblesse/Menace	Le fait que ce soit des volontaires, il faut absolument que la régularité soit de mise.
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Janvier 2020 – décembre 2025
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Plan de Cohésion Sociale
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Travaux et Informatique

Personne de contact : Ph. GEORGERY

Membre du Collège : G. COURONNE

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.6 : Augmenter le sentiment de sécurité

<u>Fiche Projet 3.6.1</u>	Installation de caméras de surveillance
Description du projet	Installation d'un système de vidéosurveillance à divers endroits de la Ville de Genappe en 3 phases : <ul style="list-style-type: none">- Plaine communale- Grand'Place- Rue de la Station
Etapes clés	Etude avec l'aide de la Police et l'expérience de la Ville de Nivelles
Rôle et responsabilité des différents acteurs	La Police a rédigé les clauses techniques pour assurer une parfaite compatibilité de notre installation avec le dispositif en place à Nivelles. La Ville a attribué le marché et encadre l'installation La police utilise les caméras
Partenaire(s)	Zone Police Nivelles-Genappe Ores installe les poteaux servant de supports aux caméras Engie s'occupe de la partie « raccordement » Sécuritas fournit et installe les caméras La zone de Police Nivelles-Genappe exploite les images.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Informaticiens de la Police de Nivelles
Atout/Opportunité	Expérience de la Ville de Nivelles
Faiblesse/Menace	Première installation à Genappe ↔ Renouvellement à Nivelles.

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Phase 1 : Plaine communale : installation fin 2019 Phase 2 : Grand'Place : installation en 2020 Phase 3 : A budgétiser et réaliser en 2021 ?
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Financement Fonds propres à l'exception d'un subside annuel de 15.000 EUR de la Province du Brabant wallon
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Affaires
Générales

Personnes de contact : Sh. LERMINIAUX et
C. TRASSAERT

Membre du Collège : G. COURONNE

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.6 : Augmenter le sentiment de sécurité

<u>Fiche Projet 3.6.2</u>	Développer les Partenariats Locaux de Prévention (PLP)
Description du projet	Un Partenariat Local de Prévention (PLP) est un accord de collaboration entre les citoyens et la police locale au sein d'un quartier déterminé. Il permet de renforcer la sécurité et la qualité de vie au sein d'un quartier. Développer + de PLP Nous en avons déjà 13 sur le territoire de la Ville 2 demandes viennent d'être introduites
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Appel aux citoyens motivés par l'idée via le JDG, le site, la page Facebook...• Réunions d'informations + préparation et signatures des chartes• Selon les demandes, réunions thématiques avec un technicien• Une réunion inter PLP/2 ans
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Le Service des Affaires Générales pour le volet administratif en collaboration avec le Cabinet du Bourgmestre• Les citoyens• La police
Partenaire(s)	Monsieur le Bourgmestre, le Cabinet, les citoyens et les services de police
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none">• Préparation des chartes ;• Lister les nouveaux PLP ;• Lister les contacts ;• Secrétariat des réunions inter PLP ;

Atout/Opportunité	L'expérience d'avoir déjà 13 PLP
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Réunion inter-PLP prévue le 7 novembre 2019
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Affaires
Générales

Personne de contact : C. TRASSAERT

Membre du Collège : G. COURONNE

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.6 : Augmenter le sentiment de sécurité

<u>Fiche Projet 3.6.3</u>	Développer un service de Gardiens de la paix
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Engager un 2ème agent constatateur• Élargir leur domaine de compétences (prévention)• Assurer une présence des agents constatateur dans Genappe centre et les villages
Étapes clés	- recruter via appel à candidature → GRH - prévoir une formation si nécessaire - déterminer les compétences de chacun
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Collaboration entre la Directrice Générale, le Service des Affaires Générales, la police, le Service des Finances, le Service Environnement et le Service GRH
Partenaire(s)	La police
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Minimum un ½ temps
Atout/Opportunité	Déjà un agent constatateur en place
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Échéance	2020 ou 2021
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres ordinaires

Priorité	2
-----------------	----------

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Affaires
Générales

Personne de contact : C. TRASSAERT

Membre du Collège : G. COURONNE

3. Objectif Stratégique : Réussir le vivre ensemble, répondre aux enjeux de la cohésion sociale par le maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectif Opérationnel 3.6 : Augmenter le sentiment de sécurité

<u>Fiche Projet 3.6.4</u>	Formation de stage de conduite, brevet cycliste et bon usage du vélo électrique
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des stages de conduite auto et / ou vélo pour les jeunes et les personnes + âgées → formation pour les uns et rappel pour les autres• Améliorer la sécurité routière• Améliorer la maîtrise de son véhicule
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Mise au point du projet• Publicité• Organisation des stages
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Collaboration avec la police, le GRH et les formateurs
Partenaire(s)	Police, Affaires Générales et GRH
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Budget Lieu
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• De plus en plus de personnes possèdent un vélo électrique• Ceci rejoint le projet de vélos partagés
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Prise d'acte du PST

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Budget de la Zone de police
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme

Personne de contact : I. DELHAYE

Membres du Collège : C. MESSENS et G.
COURONNE

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.1</u>	Reconversion de la sucrerie
Description du projet	Urbanisation du site de la sucrerie au travers d'un outil approprié, <ul style="list-style-type: none">- Création coulée verte- Zone d'équipements et de services- Zone d'activités économiques- Zone d'habitat En fonction des études du site à réaliser
Etapes clés	-Abrogation du Schéma d'orientation local -Réalisation d'une étude hydrologique par SARSI -Poursuite mise en place des fonctions et du plan masse en fonction de études hydrologique et de mobilité. -Modification du Plan de secteur
Rôle et responsabilité des différents acteurs	-Service urbanisme : suivi du dossier -SARSI : détermination des outils à mettre en place/ réalisation des études/réalisation d'un plan masse/demandes de permis -Auteur de Projets désignés par la SARSI
Partenaire(s)	-SPW -Province
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	-Atout : réalisation de la première phase d'urbanisation des propriétés de la sucrerie (I-Dyle) qui a mis en place les bases du plan d'ensemble. -Volonté de deux organismes scolaires de s'implanter à Genappe, sur le site de la Sucrerie.
Faiblesse/Menace	-La Ville n'a pas la maîtrise du foncier -La nature du terrain / zone inondable -la Nature du terrain/pollution

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Voir SARSI
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : C. MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.2</u>	Rénovation urbaine
Description du projet	<p>Elaboration du dossier de base pour entamer une nouvelle opération de rénovation urbaine : Action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter redynamiser un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres. L'opération permet la redynamisation d'un quartier en déclin grâce à un projet global d'urbanisme regroupant dans une vision d'ensemble plusieurs interventions concernant tant le bâti que les espaces publics.</p> <p>L'objectif est l'amélioration de l'habitat par :</p> <ul style="list-style-type: none">*la réhabilitation ou la construction de logement*la création ou l'amélioration d'équipements collectifs*la création ou l'amélioration d'espaces verts*la création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service <p>Les périmètres de rénovation sont arrêtés pour des raisons opérationnelles, indépendamment des plans de secteur, schémas et guides.</p> <p>La région wallonne octroie des subsides tant pour le dossier de base que pour la réalisation d'acquisitions ou de travaux.</p>
Etapas clés	<ul style="list-style-type: none">-Décision du Conseil communal de lancer l'opération et le marché (fait)-Désignation auteur de projet (fait)-Constitution de la Commission de Rénovation Urbaine-Désignation d'un conseiller en Rénovation Urbaine-Réalisation du dossier de la Rénovation Urbaine : Périmètre et projets de rénovation Urbaine-Adoption par le Conseil communal

	<ul style="list-style-type: none"> -Introduction du dossier à l'Administration SPW -Avis de la CRAT -Approbation par le Gouvernement -Exécution des projets
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> -Auteur de projet : Réalisation du dossier -Conseiller en Rénovation Urbaine : suivi du dossier -Les citoyens : analyse subjective -Gouvernement : approbation
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> -Associés de l'auteur de projet : Common Paradox/Stratec/Atelier paysage/Géoconsulting -SPW, Direction de l'aménagement Opérationnel
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines : 1 mi-Temps Budget AP : 84.291,63 TVAC
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> -Fin de l'opération en cours permettant de relancer des projets
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du projet et manque de financement
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Promesse de subsides SPW 60% pour dossier de base • Subside 25.000 euros pour engagement conseiller/ pas demandé encore • Promesse de subside de 25.000 euros de la Province
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A. ROLAND

Membres du Collège : C. MESSENS et G.
COURONNE

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.3</u>	Rue de la Station (Genappe)
Description du projet	La rue de la station est peu conviviale et se résume en grande partie à un espace de stationnement relativement mal organisé. L'objectif est de faciliter les connexions entre les différents modes de transport, de valoriser les commerces du centre, d'améliorer les liaisons depuis les futurs quartiers Pavé St Joseph et du site de la sucrerie, d'offrir des lieux de détente, d'optimiser le stationnement à proximité du centre.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Etude du site avec la participation de la commune, des commerçants et des riverains• Marché de service• Marché de travaux
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Ville de Genappe – Service Urbanisme, Service Environnement, Service travaux
Partenaire(s)	Syndicats d'initiative Association des commerçants Associations citoyennes
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordinations Ressources budgétaire
Atout/Opportunité	Fiche PCM n°3
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Trouver un financement• En lien avec l'aménagement de la seconde phase de la Sucrerie (fiche 4.1.1)
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Prise d'acte du PST

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Crédits d'impulsion à solliciter
Priorité	3

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme et DG

Personne de contact : I. DELHAYE et M.

TOCK

Membre du Collège : C. MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.4</u>	Ilot MINTENS
Description du projet	Revitalisation de l'Îlot Mintens et mise en valeur des terrains publics situés à l'arrière du CPAS en vue de créer du logement.
Étapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Finalisation du marché de service attribué au bureau ABR pour la réalisation d'une étude préalable aboutissant à la réalisation d'un plan masse.• Poursuivre les acquisitions dans l'îlot• Introduire un dossier de revitalisation urbaine• Lancement d'un marché : appel à promoteur
Rôle et responsabilité des différents acteurs	-Directrice Générale et Service Travaux : marchés publics -Auteur de projet : réalisation du dossier de base -Service Urbanisme/I. Delhaye et Conseiller en rénovation urbaine : suivi du dossier
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">• CCATM-Commission Rénovation Urbaine• Bureau ABR• SPW Direction de l'aménagement opérationnel en lien avec la RU.• CPAS
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	-Ressource humaine : 1/4 à 1/2 temps
Atout/Opportunité	-La Ville est propriétaires des immeubles de la rue de Charleroi. -Grande attente des habitants
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Durée du projet• Financements• Immeubles qui doivent encore être acquis

	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de nouveau subside à l'acquisition avant l'approbation de la nouvelle opération de rénovation urbaine (voir fiche 4.1.2)
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Marché d'étude préalable lancé fin 2017
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation urbaine (acquisitions) • Revitalisation urbaine (construction)
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement
et Urbanisme

Personne de contact : A. ROLAND

Membres du Collège : B. HUTS et C.
MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.5</u>	Aménagement du Parc de la Dyle
<p>Description du projet</p> <p><i>Fiche en lien avec la fiche 1.5.2. – Parcours santé au futur parc de la Dyle</i></p>	<p>Ce projet vise à réaménager le parc de la Dyle en un espace vert, convivial, naturel, accessible à tous et mettant en valeur le patrimoine local. Cet aménagement repose sur les principes suivants : qualité, matériaux naturels, accessibles à tous les publics (intergénérationnel et PMR), avec une attention particulière accordée aux aménagements nécessitant peu d'entretien.</p> <p>Le projet consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none">• La mise en valeur du patrimoine local• Création d'accès et amélioration des connexions avec le Ravel, l'installation de panneaux didactiques, la sensibilisation des voisins et usagers du parc à sa propreté et au respect de la nature.• Soutien au développement des activités de loisirs• Création d'espaces de jeux pour les enfants• Renforcement du réseau de mobilité douce• Aménagement de la connexion au Ravel et vers le centre de Genappe• Sensibilisation des usagers à la préservation de la biodiversité• Installation de panneaux didactiques faune/flore, identification des plantes, ..., aménagement pour les oiseaux et aménagement pour les insectes.
<p>Etapes clés</p>	<p>Régler les questions difficiles : accès parking, berges, égouttage Création des accès au site Aménagement des différentes zones</p>

Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service environnement
Partenaire(s)	CLDR Prestataire Inbw SPW Cercles sportifs (pétanque, pêche, centre sportif, ...) Citoyens et riverains Mouvement de jeunesse Contrat de rivière Dyle-Gette Service Urbanisme Service Travaux SPW-DGO3
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination Marchés préparatoires Marché de service
Atout/Opportunité	Fiche n°20 du PCDR Bureau d'étude déjà désigné Site contigu au quartier Mintens qui fait l'objet d'un projet de réaménagement Accès via « les galeries du meuble »
Faiblesse/Menace	Problème des eaux usées non résolu Circulation automobile Dépôts de déchets dans les fonds de jardins à la rue de Ways
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fond propre Subsides ODR Infrasport CRDG – Panneaux didactique PBW – Pont Napoléon
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement
et Urbanisme

Personne de contact : A. ROLAND

Membres du Collège : B. HUTS et C.
MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.6</u>	Aménagement de l'ancienne place de la gare à Bousval et création d'une salle polyvalente
Description du projet	Ce projet vise à améliorer le cadre de vie des habitants de Genappe en revitalisant et réaménageant la place du village. Objectifs : renforcer le maillage inter-village, rendre la place plus conviviale et plus sécurisée, favoriser les rencontres citoyennes et l'appropriation du lieu par les habitants, renforcer l'attractivité de l'espace public, favoriser les cheminements piétons et cyclistes.
Etapas clés	<ul style="list-style-type: none">• Désigner un bureau d'étude• Réunion citoyenne pour présenter le projet et connaître les attentes du citoyen• Etude de stationnement• Approbation d'un projet par la CLDR, le Conseil et la Région wallonne• Marché de travaux
Rôle et responsabilité des différents acteurs	
Partenaire(s)	Service Environnement et Urbanisme CLDR Acteurs locaux Asbl « Les amis de Bousval » ABR Représentant du club de balle pelote Enéo Bousval, c'est génial La paroisse L'école et mouvement de jeunesse

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination Humaine Budgétaire
Atout/Opportunité	Contact avec le Ravel Balle pelote, salle omnisport, cafétaria, école, frieterie, arrêt de bus, présent à proximité ou sur la place Grandes attentes des associations et des habitants 1 ^{ère} convention du PCDR
Faiblesse/Menace	Grand espace asphalté et usage quotidien uniquement dédié au stationnement Peu de structure Limite d'espace peu claire en termes de propriété d'usage Peu de recul par rapport à la N237 Absence de salle communale à Bousval
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	24 mois de délais pour la rédaction du projet à partir de la convention portant sur les frais d'étude
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fond propre RW
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Services

Environnement, Urbanisme et Travaux

Personne de contact : A. ROLAND

Membres du Collège : H. TUBIERMONT et B. HUTS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.7</u>	Aménagement d'un espace public convivial à Houtain le Val
Description du projet	<p>Ce projet vise à améliorer le cadre de vie des habitants de Genappe en revitalisant et réaménageant les places publiques des villages de la Commune parmi lesquelles celle d'Houtain-le-Val.</p> <p>Plus concrètement, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer un espace convivial actuellement inexistant dans le village et le rendre de cette manière plus convivial et sécurisé ;• Favoriser les rencontres citoyennes et l'appropriation des lieux par les habitants ;• Soutenir les initiatives locales. (Ex. festivités annuelles, activités des associations locales, etc.)
Etapes clés	<ol style="list-style-type: none">1. Organisation d'un groupe de travail pour la réalisation du cahier des charges du marché et la recherche d'un auteur de projet (avec l'Administration communale, des membres de la CLDR, des membres des associations de Houtain Le Val) ;2. Consultations villageoises et implication concrète des associations et commerces de proximité ;3. Acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation du projet ;4. Recherche de financements et réalisation d'un ou de plusieurs dossiers de subsides + financement communal ;5. Prise de contact avec la DGO1 pour la Nationale ;6. Demande de permis d'urbanisme ;7. Marché public de désignation d'auteur de projet ;8. Réalisation du chantier.

Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune de Genappe ; ▪ La CLDR via son GT « Aménagement des espaces publics » comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des membres de la CLDR ; ○ Des membres de la CCATM ; ○ Des représentants communaux des services travaux, environnement et urbanisme. ○ Le comité des habitants de Houtain-le-Val ; ○ Les propriétaires du Château, du terrain à l'ouest du château et de l'étang ;
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les écoles et mouvements de jeunesse ; ▪ Les habitants de la Commune ; ▪ Autres associations de Houtain-le-Val ;
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Nécessite l'acquisition de terrain privés
Atout/Opportunité	<p>Les habitants de Houtain-le-Val se mobilisent déjà pour démarrer les négociations afin d'acquérir les parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet</p> <p>Ce projet contribue aux objectifs spécifiques 14, 15 et 16 de la stratégie du PCDR – Agenda 21.</p> <p>Un lien étroit existe avec la fiche projet « création de lieux de rencontres polyvalents à Houtain-le-Val » et indirectement avec les fiches relatives au :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement du centre de Genappe ; - Renforcement du maillage de mobilité douce intégrant le RAVeL ; - Embellissement des espaces publics.
Faiblesse/Menace	Une des difficultés de ce projet est l'absence de propriété foncière communale.
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : C. MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.8</u>	Améliorer la mobilité à Houtain le Val
Description du projet	L'objectif est d'améliorer la mobilité dans le village de Houtain-le-Val qui est composé de rues fort étroites (exemple : l'accessibilité de l'école n'est pas évidente car elle n'est pas signalisée depuis grand route ; le stationnement est difficile et le parking de l'école n'est pas respecté).
Etapas clés	Etude de la mobilité dans le village de Houtain-le-Val Concertation citoyenne Mise en œuvre
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Environnement coordonne la gestion du dossier Auteur de projet : étude de mobilité Police : expertise
Partenaire(s)	Bureau d'étude SPW Police
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination
Atout/Opportunité	Fiche PCM n°4 Marché de service en cours
Faiblesse/Menace	Topographie très « serrée » du village Cohabitation entre le trafic local et le trafic de transit vers Rêves Convois agricoles
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Janvier 2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres Crédits d'impulsion

Priorité	1
-----------------	----------

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Travaux

Personne de contact : Ph. GEORGERY

Membre du Collège : R. VAN DAMME

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.9</u>	Elargissement de l'Allée du Cavalier
Description du projet	L'Allée du Cavalier est une voirie très étroite donnant accès au cimetière de Genappe, au dépôt communal et à plusieurs commerces. Elle est de plus en plus empruntée depuis la création du rond-point donnant accès au centre commercial. Cette voirie est très étroite et les croisements de véhicules posent régulièrement problème. Un élargissement de cette voirie s'impose.
Etapes clés	Réalisation d'un plan d'alignement Réalisation d'emprises Stabilisation des remblais Réalisation des travaux d'élargissement de la voirie
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Géomètre à désigner : dresser les plans d'alignement A Di Vincenzo : Dessiner les plans
Partenaire(s)	SPW pour la jonction avec les voiries régionales
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Un géomètre pour dresser les plans d'alignement Le Comité d'acquisition pour les emprises A. Di Vincenzo pour dessiner les plans, rédiger les clauses techniques. Ph. Georgery pour le déroulement du marché public
Atout/Opportunité	L'élargissement de cette voirie contribuera à diminuer la circulation dans le centre de Genappe en délestant le Centre-Ville d'une partie des véhicules en transit.
Faiblesse/Menace	Difficulté d'obtention de l'accord de tous les propriétaires des terrains bordant la voirie. Problèmes d'accès aux entreprises situées sur cette voirie, en particulier Central Jardin et le Potager des Hasquettes.

	Goulot d'étranglement au niveau du cimetière de Genappe. Coût important (emprises et travaux)
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	La date de réalisation des travaux est dépendante des étapes antérieures (plans d'alignement, emprises, adjudication, ...)
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Part communale Subside Plan Investissement 2022-2024 Subside Province (mobilité)
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme et DG

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : C. MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.1 : Dynamiser Genappe et les cœurs de villages

<u>Fiche Projet 4.1.10</u>	Proposer la modification du plan de secteur pour prévoir des zones d'activités économiques et des zones d'équipement communautaire
Description du projet	-Soutenir le développement équilibré des activités économiques par la recherche et la création de zones permettant d'accueillir des PME et activités d'artisanat qui peuvent difficilement s'implanter dans les villages et centres ; -Développer et agrandir l'offre en équipement communautaires, notamment en équipements sportifs et de loisirs
Etapes clés	-Evaluation des besoins/types d'activités/surfaces/ -Inventaire des sites d'implantation -Détermination de la procédure opérationnelle de modification au plan de secteur -Etude des dispositifs de compensation -Préparation du dossier de modification du plan de secteur -Procédure administrative -Approbation par le Gouvernement
Rôle et responsabilité des différents acteurs	-Service urbanisme -Auteur(s) de projet si désignation
Partenaire(s)	- SPW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Honoraires Auteur(s) de projet Cout des terrains 1 personne au service urbanisme
Atout/Opportunité	-Codd/simplification procédures de modification du plan de secteur -Existence de projets structurant à Genappe, apport de population

Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la population sans anticiper les besoins - Nécessité de trouver des compensations au plan de secteur si les projets se situent en zones non urbanisables - Volonté du SPW, via le schéma de développement du Territoire, de limiter l'urbanisation des terres agricoles - Peu de terrains publics disponibles
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	-Subsides pour réalisation du dossier de base de révision du plan de secteur : 60% -maximum 12.000. -Fond propres
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme et DG

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : C. MESSENS

4. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux territoriaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 4.2 : Maîtriser ses outils d'aménagement du territoire

<u>Fiche Projet 4.2.1</u>	Réalisation d'un guide d'urbanisme
Description du projet	<p>Réalisation d'un guide communal d'urbanisme conformément à l'article D.III.4 du Codt. Renforcement de la décentralisation.</p> <p>Le Guide Communal décline pour tout ou partie du territoire communal, les objectifs de développement territorial du schéma de développement du territoire, du schéma de développement pluri communal (s'il existe) et des schémas communaux en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte de spécificités du ou des territoires sur lesquels il porte.</p> <p>Le guide peut comprendre les indications quant à :</p> <ul style="list-style-type: none">- la volumétrie, les couleurs les principes d'implantation- le gabarit et aspect des voiries et des espaces publics- les plantations- les modifications du relief du sol- l'aménagement des abords d'une construction- les clôtures- les dépôts- l'aménagement de locaux est espaces dédiés au stationnement- les conduites, câbles et canalisations non enterrés- le mobilier urbain- les enseignes et dispositifs de publicité, d'affichages- les antennes- les mesures de lutte contre l'imperméabilisation du sol
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">-Initiative Conseil Communal-Marché de service et désignation d'un auteur de projet-Procédure D.II.6 du Codt :<ul style="list-style-type: none">*Projet de Guide*Avis CCATM*Enquête publique*Adoption définitive par le Conseil communal

	*Avis du FD *Approbation par le Gouvernement *Publication des décisions
Rôle et responsabilité des différents acteurs	-Service urbanisme : suivi dossier -Auteur de projet
Partenaire(s)	-SPW CCATM
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	-1 agent au service urbanisme -Budget pour Auteur de Projet
Atout/Opportunité	Rester en décentralisation
Faiblesse/Menace	Durée de réalisation
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subsides : 60% du montant des honoraires Auteur de projet (maximum de 16.000)
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement
et Travaux

Personne de contact : A-S. SWERTS

Membre du Collège : B. HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.1 : Entretenir et renforcer les zones naturelles pour plus de biodiversité

<u>Fiche Projet 5.1.1</u>	Plan de gestion différenciée des espaces verts
Description du projet	<p>Le plan de gestion différenciée est un outil technique qui intègre les objectifs du plan de désherbage et qui a pour but de conserver les intérêts écologiques d'un espace vert, tout en permettant un développement en adéquation avec l'utilisation du site.</p> <p>L'objectif est d'analyser les espaces verts de la ville, d'en faire un inventaire et d'y apporter un entretien en adéquation avec son espace.</p>
Etapes clés	<p>Réalisation d'un inventaire de l'ensemble des espaces verts sur le territoire</p> <p>Réaliser des catégories afin de classer les différents espaces en fonction de l'importance à accorder (Zone de prestige, Zone urbaine, Zone naturelle, ...)</p> <p>Réfléchir à l'entretien pour chaque type de zone</p> <p>Réaménager certains parterres de prestige en parterres plus naturels</p>
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Environnement : coordonner l'ensemble du plan en collaboration avec l'équipe Espace Vert et Cimetière.
Partenaire(s)	Adalia Région Wallonne PBW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination
Atout/Opportunité	<p>L'inventaire des Espaces Verts a déjà été réalisé par la société Apitrees</p> <p>La formation déjà effectuée par différents membres du service</p>

	La reconnaissance dans les différents labels déjà obtenus (Villes et Villages Fleuris, Label cimetière Nature)
Faiblesse/Menace	Evolution des mentalités dans le fleurissement Moyens humains
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : B. HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.1 : Entretenir et renforcer les zones naturelles pour plus de biodiversité

<u>Fiche Projet 5.1.2</u>	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
Description du projet	<p>Le Plan Communal de Développement de la Nature est un outil proposé aux communes pour organiser de façon durable la prise en compte de la nature sur leur territoire en intégrant le développement économique et social. Le PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux, après avoir réalisé un diagnostic du réseau écologique et dégagé une vision conjointe de la nature et de son avenir au niveau local.</p> <p>Le PCDN est un processus participatif. Chaque commune élabore et développe son propre plan, sur base de l'étude du réseau écologique de son territoire.</p> <p>Le PCDN est une démarche centrée sur 2 piliers :</p> <ul style="list-style-type: none">- La réalisation de projets (mares dans les écoles, plantation de vergers, de haies, réhabilitation de sentiers, protection d'habitats et d'espèces, jardins naturels, maintien et gestion des réserves naturelles, opérations "combles et clochers" et "bords de routes", ...)- La sensibilisation continue de l'ensemble de la population.
Etapas clés	Réunir les associations locales
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Environnement

Partenaire(s)	Naturaliste, Pêcheurs, Chasseurs, Agriculteurs, Citoyens Asbl et associations locales. Environnement Dyle
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination
Atout/Opportunité	Fiche du PCDR – Valorisation du patrimoine naturel
Faiblesse/Menace	Le temps pour coordonner l'ensemble du plan
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : B. HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.2 : Valoriser les cours d'eau

<u>Fiche Projet 5.2.1</u>	Plan de gestion des cours d'eau de 3 ^{ème} catégorie
Description du projet	<p>Le Contrat de Rivière Dyle Gette a élaboré un nouveau plan d'action pour la période 2020-2022. Celui comprend de nouveaux engagements proposés pour la commune.</p> <p>Ils ont trait aux axes suivants et visent, de façon générale, la résolution des points noirs de l'inventaire et de la sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Érosion des berges par le bétail• Redynamisation de l'assainissement autonome• Amélioration des taux de raccordement des habitations aux égouts• Cadastre de l'égouttage• Construction de nouveaux égouts• Rejets individuels des particuliers dans les cours d'eau• Pulvérisation des herbicides le long des cours d'eau (agriculteur ou particulier)• Eradication des plantes invasives le long des cours d'eau (Balsamine de l'Himalaya et Berce du Caucase)• Mettre en valeur les cours d'eau et leurs abords• Informer et sensibiliser le public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau• Ouvrages d'art dégradés
Etapes clés	

Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service environnement assure la coordination
Partenaire(s)	CRDG Environnement Dyle Service Urbanisme Inbw Service Travaux Les agriculteurs
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Humaines – Gestion des points noirs et suivis
Atout/Opportunité	L'inventaire du CRDG
Faiblesse/Menace	Travaux coûteux Contacter des privés au cas par cas
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020 2022
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement
et Travaux

Personne de contact : A. ROLAND

Membres du Collège : R. VAN DAMME et B.
HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.3 : Lutter contre les inondations

<u>Fiche Projet 5.3.1</u>	Plan de lutte contre les inondations
Description du projet	<p>La Ville de Genappe a connu plusieurs inondations sur son territoire, depuis un plan de lutte contre les inondations a été réalisé.</p> <p>3 points :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les zones immersions temporaires2. Les petits ouvrages3. L'entretien des ouvrages <p>Concernant le point 1, un bureau d'étude a été désigné afin d'analyser la situation et de proposer des zones temporaires. Concernant le point 2 et 3 se sont des marchés de travaux annuels.</p>
Etapes clés	<p>Acquisition du terrain Réalisation du marché Inventaire des petits ouvrages et des entretiens à réaliser via un marché</p>
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Travaux
Partenaire(s)	Bureau d'étude Prestataire Riverains Agriculteurs
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Ressources budgétaires

Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs travaux de lutte contre les inondations ont déjà été réalisés • Participation à la plate-forme provinciale de lutte contre les inondations
Faiblesse/Menace	L'acquisition des terrains privés – Acceptation du riverain et délais de la procédure
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Échéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subside PBW
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement,
Travaux et Urbanisme

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : B. HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.4 : Poursuivre et renforcer la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes aux cours d'eau

<u>Fiche Projet 5.4.1</u>	Groupe de travail eaux usées
Description du projet	Cibler et réunir les partenaires afin de définir une politique et des actions concrètes pour lutter contre les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau dans les zones d'épuration collectives, contre les rejets d'eaux usées en voirie.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Définir des zones de travail où il y a un égouttage collectif (Genappe centre, rue de Ways)• Contacter les riverains
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service environnement assure la coordination
Partenaire(s)	-InBW -Contrat de rivière -Services urbanisme, environnement et travaux
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	1 agent pour le suivi-coordination
Atout/Opportunité	-Inventaire réalisé par le contrat de rivière -Essai caméra réalisé rue Château Lothier
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Pollution des cours d'eau• Perte de biodiversité• Salubrité• Gestion du temps• Travail de longue haleine sans délai ni échéance
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	En cours

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact : A. ROLAND

Membre du Collège : S. BURY

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.5 : Collaborer et dialoguer avec les agriculteurs afin de préserver l'environnement et la santé

<u>Fiche Projet 5.5.1</u>	Dialoguer avec les agriculteurs
Description du projet	<p>Le projet est de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Donner de l'information sur les obligations légales• Mener une réflexion sur les pratiques culturales• D'obtenir des informations sur les mesures Agri Environnementales• Rédiger un code de bonne entente <p>Le projet est également de favoriser la diversification en agriculture pour promouvoir/favoriser une agriculture familiale, sociale et éco-responsable à travers une série d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le développement de nouvelles filières :<ul style="list-style-type: none">• Au niveau de la production : maraîchage bio, petit élevage, vers, agroforesterie, production d'énergie,• Au niveau de la transformation et de la vente à la ferme : pain, fromage, magasin à la ferme, etc.• Fermes pédagogiques : accueil d'enfants, d'adultes- Promouvoir le principe de « ferme sociale » auprès des agriculteurs existants afin de permettre à des personnes issues d'institutions d'être accueillies dans une ferme pour quelques heures ou quelques jours. <p>L'idée est enfin d'informer la population sur le travail de l'agriculture à l'aide d'un guide bonne entente rurale.</p>
Étapes clés	Mise en réseau des acteurs concernés

	Présentation du projet dans sa globalité dans le cadre d'une démarche de co-construction Identification de porteurs de projets Recherche de financement
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Le Service Environnement coordonne la fiche
Partenaire(s)	Agriculteurs Commission agriculture Acteur visant le soutien commercial (marchés, CPAS, épicerie sociales, GAC, GASAP, épiceries locales, ...) GAL
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Coordination
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs fermes sont déjà engagées dans des projets, comme par exemple : La ferme de Distillerie à Bousval qui a une vente directe de légume bio ; La ferme bio de Glabais est dans un projet de permaculture ; 3 fermes pédagogiques • Commission très active
Faiblesse/Menace	Secteur sous pression (économique, foncière, sociétale)
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement,
Affaires Générales, PCS, Transition et DG

Personne de contact : A-S. SWERTS

Membre du Collège : B. HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.6 : Diminuer la quantité de déchets produite

<u>Fiche Projet 5.6.1</u>	Tendre vers un territoire Zéro déchet (ZD)
Description du projet	<p>Le Zéro Déchet peut s'inscrire dans un projet global pour le territoire, il touche l'ensemble des citoyens, les enfants, les commerçants, les bâtiments communaux, les événements organisés par la commune, ...</p> <p>Plusieurs projets sont en lien avec cette démarche du Zéro Déchet :</p> <ol style="list-style-type: none">1/ Renouveler un Défi Famille Zéro Déchets pour les citoyens de Genappe : En 2018, un défi famille ZD avait été lancé avec 22 familles, l'idée serait de relancer un défi de ce type. Dans le cadre de ce projet, les commerçants sont également sensibilisés par la démarche.2/ Tendre vers le ZD dans les écoles de l'entité : l'objectif serait de ne plus produire de déchets à l'école, en favorisant les gourdes, les boîtes à tartines, ... et inviter les parents/les enseignants à trouver des alternatives aux déchets.3/ ZD dans les crèches : L'objectif serait de produire moins de déchets dans les crèches, en y menant plusieurs actions tels que la promotion des langes lavables, l'utilisation de l'eau du robinet, l'achat en grand contenant.4/ Prime pour les langes lavables5/ Distribution de poules6/ Collecte des déchets organiques (voir fiche 2.1.2)7/ Favoriser le compostage8/ Mise à disposition de gobelets réutilisables pour des événements organisés par des associations n'ayant pas un but lucratif privé, des comités... (par ce biais, la Ville favorise l'écologie et sensibilise les habitants à un

	<p>comportement éco-responsable et permet également la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique)</p> <p>9/ Instauration d'une politique du zéro déchet au sein de l'administration communale en réduisant la quantité de papiers, en proposant des verres réutilisables à la fontaine à eau, en sensibilisant le personnel aux déchets produits durant le repas de midi, ...</p>
Etapes clés	<p>1/</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décider des grandes lignes du nouveau défi famille (nombre de participants ; durée ; nombre d'activités ; ...) - Sélectionner les familles - Réalisations des activités <p>2/ Distribution de gourdes dans l'ensemble des écoles Mise en place de règles sur la place du déchet à l'école Proposer des actions de sensibilisation régulière</p> <p>3/ Relancer la prime pour les langes lavables pour les années 2020 – 2022 auprès du Conseil Communal + Proposer une nouvelle séance d'info.</p> <p>4/ Informer le public sur la distribution de poules</p> <p>5/ Proposer une formation de guide composteur</p> <p>6/</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acheter les gobelets via un financement du Plan de Cohésion Sociale - Rédiger un règlement - Assurer la communication autour du service fourni - Gestion des locations via le PCS
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>1/ Service Environnement : Mise en place du projet Défi Famille ZD</p> <p>2/ SE : Travailler en collaboration avec les directrices d'écoles et les enseignants</p> <p>3/ SE : Travailler en collaboration avec les puéricultrices et les directrices de crèches</p> <p>4/ SE : Effectuer les démarches administratives</p> <p>5/ En collaboration avec la commission agriculture remise en place du projet.</p>
Partenaire(s)	<p>Espace Environnement ; animateur de diverses asbl</p> <p>Zéro Waste Belgium ; Good Planet</p> <p>La petite Marmite ; Magasin « Les choses chouettes »</p> <p>Commission agriculture</p> <p>Inbw</p> <p>Guides composteur</p> <p>Les services communaux</p> <p>EcoTeam</p>

	Commerçants ouverts à la démarche PCS Centre culturel
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	- Coordination des différents projets - Financement - Communication
Atout/Opportunité	La Ville de Genappe et son service environnement ont déjà réalisé divers ateliers. Des contacts ont donc été pris avec les asbl concernées par le zéro-déchets faisant, par exemple, des animations. Le service environnement a une certaine expérience dans le domaine.
Faiblesse/Menace	Les projets sont conséquents, énergivores et en dehors des heures de bureau Au niveau des gobelets réutilisables : la Ville de Genappe doit mettre également en œuvre au sein de ses bureaux une politique zéro-déchets afin d’y donner du sens
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	1/ Février 2020 2/ En cours 3/ En cours 4/ Décembre 2019 – Conseil communal 5/ Mai 2020 6/ Janvier 2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fond Propre
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : B. HUTS

5. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux environnementaux en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 5.6 : Diminuer la quantité de déchets produite

<u>Fiche Projet 5.6.2</u>	Nouveau Parc à conteneurs
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir l'INBW dans la volonté de déménager le parc à conteneurs pour en proposer un plus confortable et plus grand qui puisse accepter toutes les fractions de tri• Augmenter le nombre de filières de déchets à recycler
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- identifier un terrain- soutenir la procédure urbanistique- effectuer les éventuels travaux d'accès en voirie- valoriser le terrain actuel qui sera libéré
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- INBW : maître d'œuvre- Ville : propriétaire du terrain éventuel et facilitateur
Partenaire(s)	INBW, fonctionnaire délégué
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	Subsides pour INBW pour l'acquisition de terrain et la construction d'un parc
Faiblesse/Menace	Difficulté de trouver un terrain bien situé, accessible, ...
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	INBW pour le parc Fonds propres si travaux de voirie à prévoir

Priorité	2
-----------------	----------

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Energie et Urbanisme

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur le développement durable

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.1</u>	Diffusion de bonnes pratiques
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Education des citoyens aux économies d'énergie ;• Agir sur le comportement des élèves et des enseignants : établir un plan d'action pour économiser l'énergie au quotidien ;• Faciliter la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels par la mise en place d'un service de conseil et d'accompagnement des citoyens pour leur projet de rénovation ;• Organiser un salon de l'énergie ;• Communiquer sur des projets de rénovation/construction exemplaires (soit communaux, soit citoyens);• Communication sur les prescriptions urbanistiques au niveau énergétique dans le cadre des projets de construction et de rénovation ;
Etapes clés	Rédaction et publication de folders
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service énergie : conception Service urbanisme : diffusion
Partenaire(s)	Services communication de la ville ; Service Urbanisme (permanence citoyenne) ; Service Energie ; Service Environnement Guichet de l'énergie de OLLN
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Budget pour l'impression des folders, dépliants, affiches ; Collaboration externe pour la mise en page ;

Atout/Opportunité	Documentation existante ; Bulletin communal ; Participation possible de groupes citoyens lors des ateliers PAEC ;
Faiblesse/Menace	Faiblesse au niveau des réseaux sociaux ; Visibilité d'un guichet énergie ; Manque de soutien de la Région Wallonne ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020/2021
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fond propre – budget communication à prévoir en 2020 Ressource indispensable pour gérer le plan climat : ½ ETP
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Energie
Personne de contact : M. HARMEGNIES
Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.2</u>	Organisation de groupements d'achat à vocation énergétique
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Cibler au départ le type d'achat par une enquête auprès des citoyens de Genappe (mazout, bois, pellet, matériaux d'isolation, éclairage led) ;• Etablir un calendrier annuel validé par le collège ;• Collecter les statistiques liées aux inscriptions et aux concrétisations avec le montant des économies et la réduction CO2 engendrée ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Définir le type de produit entrant dans la politique d'achat ;• Sélectionner un partenaire externe pour prendre en charge le groupement d'achat ;• Collecter les résultats et calculer les économies en € et en termes de réduction CO2 (privilégier l'électricité verte) ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Conseiller Energie
Partenaire(s)	Institutions privées réalisant des groupements d'achat ; Coopérative citoyenne, fournisseurs, ...
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Budget : coût de l'impression et la distribution du courrier
Atout/Opportunité	Profiter d'une politique d'achats groupés pour obtenir des prix concurrentiels

Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • La ville doit rester maîtresse d'œuvre dans le type de groupement d'achat. • Feed back à organiser.
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Objectif de réaliser deux groupements d'achats par an En cours : 1 ^{er} groupement lancé 2 ^{ème} semestre 2019
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	L'opération ne coûte rien au citoyen et à la Ville
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Energie
Personne de contact : M. HARMEGNIES
Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.3</u>	Soutien financier
Description du projet	Offrir un incitant financier pour les candidats à la rénovation énergétique de leur logement Mise en place d'une prime communale, par exemple : <ul style="list-style-type: none">• Pour l'isolation toiture, mur, sol• Pour le remplacement de châssis• Pour le placement de PV• Pour l'installation de pompe à chaleur• Pour l'installation d'un boiler thermodynamique• Pour l'acquisition d'une chaudière biomasse ou d'un poêle à pellets ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Révision annuelle des primes• Définir les critères clés d'un bon projet PEB
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Conseiller énergie Service urbanisme
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">• Région wallonne• Province du Brabant wallon
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Service Energie Budget à l'ordinaire Requière un ½ ETP pour la gestion administrative
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de primes complémentaires aux primes régionales et/ou provinciales afin de cumuler les subsides ;• Intérêt financier pour le citoyen ;• Objectif : booster la rénovation énergétique de l'habitat sur Genappe (30 primes annuelles) et relancer la filière PV (+ 200 installations à l'aube 2030)

Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de la nouvelle procédure de primes régionales (audit énergétique obligatoire, feuille de route, passeport énergétique du bâtiment) impose à dissocier les primes communales des primes régionales ; • Importante charge de travail lié à l'administration de ces primes, d'où la nécessité de revoir ces primes à la hausse et d'y associer un montant minimum ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Prévoir un budget adapté à l'ordinaire pour les primes communales à partir de 2020 ;
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Energie et Travaux

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membres du Collège : S. BURY et V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.4</u>	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments scolaires
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Encourager la performance énergétique des bâtiments scolaires, identifier les postes d'intervention prioritaire• Établir un plan pluriannuel des travaux prioritaires dans les écoles ;• Inscrire un budget récurrent chaque année ;
Étapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Inventaire des travaux prioritaires dans les écoles ;• Etablir un plan pluriannuel et lier les projets à une demande de subsides (Ureba, Ureba Exceptionnel, subsides Communauté Française) ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Energie Service Travaux Bureaux d'études externes
Partenaire(s)	Région Wallonne, Communauté Française, Renowatt et les fonds européens ;
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Prévoir un budget chaque année pour le coût lié aux bureaux d'étude ;
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Bénéficier des subsides liés à l'UREBA exceptionnel et à ceux de la Communauté Française ;• Possibilité d'établir des contrats de performance énergétique (CPE) grâce à l'adhésion de la ville au programme RENOWAT ;

Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de coordination entre les projets gérés par les divers services communaux (Travaux, Énergie, Urba) • La rénovation énergétique risque d'être mise en arrière-plan par rapport aux objectifs de création de nouvelles classes ; • La ville doit avoir la possibilité de dégager des budgets à l'extraordinaire ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Échéance 	Prévoir une première phase de rénovation sur une période de 5 ans
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	En moyenne entre 50% et 80% de subsides, réduisant la part de financement communal
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Energie
Personne de contact : M. HARMEGNIES
Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.5</u>	Plan pluriannuel d'installation de panneaux photovoltaïques
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter la quote-part de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments communaux ;• Installer des panneaux PV sur les toitures rénovées ou neuves du patrimoine communal ;
Etapas clés	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des sites potentiels sur le territoire ;• Etude de faisabilité et/ou de stabilité pour les installations de plus grande importance ;• Elaboration du Cahier Spécial des Charges et attribution du marché ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service énergie
Partenaire(s)	Coopérative citoyenne en tiers investisseur ; Société ayant pignon sur rue en termes d'installations d'équipement d'ER ;
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	La ville doit montrer l'exemple sur ses bâtiments ; Site de l'espace 2000 adapté à l'installation d'ombrelles PV au niveau des parkings ;
Faiblesse/Menace	Etude de stabilité à réaliser pour la toiture de la salle omnisport ; Bon nombre de toitures ne sont pas adaptées pour la pose de PV (toiture en éternit non isolée)
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	2020

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fond propre ou tiers investisseur
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Energie et Travaux

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.6</u>	Mise en place d'un réseau de chaleur à l'Espace 2000
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Permet de remplacer les chaufferies vétustes de l'espace 2000 par un réseau de chaleur correctement dimensionné ;• Opter pour un vecteur énergétique privilégiant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;• Réduire la facture énergétique du site et simplifier les opérations de maintenance ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Audit énergétique des bâtiments de l'espace 2000 ;• Proposition d'amélioration énergétique des bâtiments existants pour éviter de sur dimensionner le réseau ;• Elaboration d'un cahier spécial de charge de type CPE avec des critères de performance à atteindre sous peine de pénalités financières ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Rénowatt prend en charge l'étude technique, la rédaction du cahier spécial de charge, la sélection qualitative des partenaires et la négociation des offres reçues ;
Partenaire(s)	Bureaux d'études éventuels ; Renowatt ;
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Service énergie en termes de responsable projet ; Service travaux pour le suivi et la réception des travaux ;
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Projet ambitieux permettant de prouver le rôle d'exemplarité de la commune et d'atteindre une partie des objectifs du plan climat ;• Possibilité de réaliser le projet via un financement tiers-investisseur ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Economie au financement (subsidés 40%) et à l'utilisation (réduction de 40 % les coûts en combustibles) ;
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur des procédures pour le permis d'environnement ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours au niveau de l'étude Concrétisation prévue dans les 2 prochaines années
Financement (Fonds propres, subsidés, recettes, ...)	Tiers investisseurs ou fonds propres 30 % de subsidés Ureba
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Energie et Travaux

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

<u>Fiche Projet 6.1.7</u>	Etude pour rénover l'Espace 2000
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Rénovation des bâtiments de l'espace 2000 afin d'atteindre la norme imposée à partir de 2021 : QZEN (Quasi zéro énergie) ;• Modernisation de l'espace 2000 en retard des NTIC ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Etablir le diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments de l'espace 2000 ;• Réaliser une étude technique afin de proposer les diverses alternatives de rénovation ;• Choix par la ville et planification pluriannuelle du projet
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Rénowatt prend en charge les quick scan des bâtiments de l'espace 2000 ; Service Energie pour la partie PEB Service travaux pour la sélection du bureau d'étude
Partenaire(s)	Bureaux d'études spécialisés Renowatt éventuellement
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Une efficacité énergétique et des bâtiments mieux adaptés afin de répondre aux attentes des citoyens ;• Développer un projet exemplaire au cœur de la Ville ;
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Le coût de la reconstruction menace la faisabilité du projet ;• Le manque de subventions ;• Lenteur des procédures administratives ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des actions présentes sur le site ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2021
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Dépendra du type de projet : rénovation ou reconstruction
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Energie (+ ORES)

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membre du Collège : V. GIRBOUX

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.2 : Améliorer la performance énergétique de l'éclairage communal

<u>Fiche Projet 6.2.1</u>	Remplacement de l'éclairage public par des leds
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement progressive des armatures d'éclairage public de la ville par du led ;• Objectif de réduire de 60 % les consommations en EP ;
Etapas clés	<ul style="list-style-type: none">• Adhésion au plan E-Lumin proposé par Ores ;• 2784 luminaires à remplacer sur une période de 10 ans ;• Prévoir un budget annuel de 100000 € sur une période de 10 ans ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• La ville adhère au plan E-Lumin proposé par Ores ;• La ville s'engage à inscrire un montant budgétaire chaque année ;• Ores propose chaque année à l'approbation de la Ville la liste des armatures à rénover ;
Partenaire(s)	Ores
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Néant
Atout/Opportunité	Modification par le gouvernement wallon de l'obligation de Service Public, ouvrant la voie à une généralisation du led au niveau de l'éclairage public ;
Faiblesse/Menace	La ville n'atteindra ses objectifs que dans 10 ans ; La neutralité budgétaire n'est probablement pas atteinte ;

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020 Période de 10 ans
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Coût du projet : 1/3 pris en charge par le Gestionnaire du réseau, 2/3 pris en charge par la ville ;
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Energie et Travaux

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membre du Collège : H. TUBIERMONT

6. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la performance énergétique des bâtiments

Objectif Opérationnel 6.2 : Améliorer la performance énergétique de l'éclairage communal

<u>Fiche Projet 6.2.2</u>	Relighting stade FLAMENT
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Rénovation de l'éclairage des deux terrains de football du FC Genappe, stade Flament ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Pré-étude technique et estimation budgétaire du projet ;• Introduction de la demande de subside Infrasport ;• Réalisation du cahier des charges ;• Attribution du marché ;• Surveillance des travaux et réception provisoire par un agent technique ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service énergie
Partenaire(s)	Fournisseurs de luminaires
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Infrastructures complètement rénovées et efficaces d'un point de vue énergétique
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Le dossier ne sera concrétisé que si le subside de 70% est accepté• Le ROI (retour sur investissement) risque d'être très élevé (> 15 ans)

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Introduction de la demande de subside : 1/1/2020 Réalisation des travaux : après la construction des nouveaux vestiaires (2022)
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres Subsides Infrasport
Priorité	2

PST-Volet externe

**Porteurs du projet : Services
Environnement, *Energie*, PCS et Transition
Personnes de contact : A. ROLAND et M.
HARMEGNIES
*Membre du Collège : C. MESSENS et V.
GIRBOUX***

7. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

Objectif Opérationnel 7.1 : Améliorer la mobilité sur le territoire

<u>Fiche Projet 7.1.1</u>	Agir sur les comportements de mobilités
Description du projet	<p>Plusieurs projets peuvent être menés pour améliorer les comportements de mobilités sur le territoire :</p> <ol style="list-style-type: none">1/ Améliorer l'état des voies lentes afin qu'elles soient praticables par tous et à tout moment de l'année.2/ Participer à la semaine de la mobilité qui a lieu tous les ans durant le mois de septembre (réalisation d'actions pour les citoyens et au sein de l'administration).3/ Une convention de partenariat, avec transfert financier de 5500€/an, est établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités. Elle est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon. D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Ce service de mobilité solidaire reste et restera un moyen indispensable pour permettre les déplacements vers les lieux de soins pour les personnes isolées de la commune.4/ Actions : différents types de balades proposant et/ou mettant en avant divers moyens de locomotion tel que vélo, marche à pied, trottinette, rollers... Réalisation de cartes postales mettant en avant différents beaux endroits/paysages à découvrir sur le territoire avec, au dos de la carte, le parcours à faire lors duquel on pourra voir ledit paysage, en signalant bien que le parcours peut être fait en buggy, à pied uniquement, en vélo etc... que nous mettrons dans les boîtes aux lettres des habitants et disponibles chez les

	<p>commerçants, au service population, au syndicat d'initiative...</p> <p>5/ A travers de nombreuses activités, la Maison des jeunes souhaite s'inscrire dans une démarche citoyenne et éco responsable en menant des actions tournées vers la mobilité.</p> <p>En effet, à l'écoute des jeunes, en observant leur dynamique, s'est développée une démarche autour de la mobilité douce. Cet axe permet de les sensibiliser à des enjeux citoyens, de questionner leurs pratiques et de développer des actions en partenariat.</p> <p>6/ Mobilité partagée : plan de déplacements scolaires et plan de déplacement dans les PLP (voir fiche 3.6.2) et véhicules partagés (fiche 7.2.3)</p>
Etapes clés	<p>Concernant l'action menée par la Maison des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En partenariat avec le PCS, mise en place d'un atelier réparation de vélo - Organisation de plusieurs stages vélo et découverte des points nœuds - Formation au code de la route - En partenariat avec le Syndicat d'Initiative, mise en place un guide touristique participatif pour les jeunes se déplaçant à vélo.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>1/ Analyser les différents sentiers/chemin dans le cadre de la commission sentiers</p> <p>2/ Le service environnement serait en charge afin d'assurer la coordination des activités.</p> <p>3/ Cette action est menée par une asbl, constituée uniquement par des personnes volontaires. Ces personnes s'organisent afin d'offrir un service aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, et pour qu'elles puissent accéder aux soins de santé. On constate également que les personnes, par le biais de cette action, rompent également avec l'isolement, à petite échelle, mais car elles ont un moment de partage avec le volontaire.</p>
Partenaire(s)	<p>GAL Mobilité EcoTeam Service Environnement Coup de Pouce Service Travaux – Mécanicien Asbl en lien avec la mobilité Collectif des Maison de jeunes du Brabant wallon</p>

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination - Financement - Communication
Atout/Opportunité	<p>Concernant l'action menée par l'ASBL Coup de Pouce : cette asbl fonctionne uniquement par un financement octroyé par la Ville pour offrir aux citoyens ce service et cet accès aux soins.</p> <p>Concernant l'action menée par la Maison des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Motivation des jeunes - Implication des partenaires - Projets similaires existants - Richesses des ressources
Faiblesse/Menace	<p>Pas de politique coordonnée avec la Région wallonne au niveau des pistes cyclables</p> <p>Concernant l'action menée par la Maison des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régularité des jeunes - Implication continue des jeunes
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Projets continus
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres Convention du PCS
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement,
PCS et Transition

Personne de contact : A. ROLAND

Membres du Collège : C. MESSENS et V.
GIRBOUX

7. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

Objectif Opérationnel 7.2 : Encourager la mobilité douce, solidaire et multimodale/Renforcer le maillage

<u>Fiche Projet 7.2.1</u>	Plan cycliste
Description du projet	<p>Il existe à Genappe un gros problème de mobilité. En effet, aucune autoroute ne traverse le territoire, mais il est néanmoins desservi par des routes régionales (N5, N25...). Ces axes permettent de rejoindre rapidement les grands axes périphériques (E411, E42...). De plus, aucune gare n'est présente dans la commune mais par contre, on en trouve à proximité : Nivelles et Ottignies. A côté du réseau ferroviaire, la commune est desservie par le réseau de bus TEC, même si l'offre reste peu développée. De nombreux quartiers ne bénéficient pas d'arrêts. Se déplacer entre les villages est très difficile. Les personnes non motorisées (jeunes, personnes précarisées, personnes âgées) rencontrent d'importantes difficultés pour leurs déplacements mais aussi pour accéder aux gares des communes limitrophes. Le problème de mobilité renforce notamment le sentiment d'isolement des personnes. Il y a des personnes qui ont des difficultés à se déplacer à des rendez-vous médicaux ou encore à bénéficier de soins ou faire leurs courses.</p> <p>La province du Brabant Wallon a travaillé sur l'ensemble du réseau et a mis en place des « points nœuds » afin d'effectuer des balades à vélo sur le territoire de Genappe mais également sur les communes avoisinantes.</p> <p>L'idée serait également de faire un inventaire de l'ensemble des infrastructures prévues pour les vélos et également des travaux à y réaliser afin de favoriser l'usage du vélo vers le centre-ville et entre les villages.</p>

	De plus, un onglet pourrait être inséré sur l'application Betterstreet afin d'améliorer les aménagements cyclables.
Etapes clés	Réaliser une sous-commission pour discuter autour de projets à réaliser dans ce cadre Réaliser un inventaire des infrastructures cyclables ainsi que de leur état
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service environnement coordonne le projet
Partenaire(s)	Chemin 141 Groupe VTT de Genappe Syndicat d'initiative Maison des Jeunes PCS Police ? Conseil des Enfants
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	- Encadrement - Prévoir des boissons, des en-cas lors des balades organisées - Coordination - Prévoir du prêt de matériel éventuel - Prévoir location de matériel - Organisation des parcours - Financement - Réaliser la communication autour des événements
Atout/Opportunité	Genappe est la commune la plus étendue du Brabant wallon, elle offre de beaux paysages et de nombreux sentiers existents.
Faiblesse/Menace	Aménagement du territoire n'est pas toujours optimal au niveau des pistes cyclables (abords d'écoles par exemple). Genappe est la commune la plus étendue du Brabant wallon et est assez mal desservie, il faudra donc mobiliser un maximum de personnes ou organiser un projet « itinérant ».
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Travaux (+ voir SPW)

Personne de contact : Ph. GEORGERY

Membre du Collège : R. VAN DAMME

7. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

Objectif Opérationnel 7.2 : Encourager la mobilité douce, solidaire et multimodale/Renforcer le maillage

<u>Fiche Projet 7.2.2</u>	Ré asphaltage du Ravel entre Genappe et Court-Saint-Etienne
Description du projet	Le Pré-Ravel entre Genappe et Court-Saint Etienne a été réalisé à l'initiative des 2 communes et selon une technique moins onéreuse mais malheureusement moins durable que l'asphaltage. La Région wallonne a repris ce Ravel à sa charge et s'est engagée à le ré-asphalter.
Etapes clés	Attribution du marché de travaux par le SPW prévue en 2020. Réalisation des travaux en 2021 ou 2022.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	SPW est le Maître d'œuvre
Partenaire(s)	SPW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Tout est à charge du SPW
Atout/Opportunité	
Faiblesse/Menace	Dépendance totale vis-à-vis du SPW
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Attribution du marché de travaux par le SPW prévue en 2020. Réalisation des travaux en 2021 ou 2022.

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	100 % à charge du SPW
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service *Energie et Transition*

Personne de contact : M. HARMEGNIES

Membre du Collège : V. GIRBOUX

7. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

Objectif Opérationnel 7.2 : Encourager la mobilité douce, solidaire et multimodale/Renforcer le maillage

<u>Fiche Projet 7.2.3</u>	Installation de voitures et de vélos partagés dans les villages
Description du projet	Installation de station de Véhicules Electriques Partagés (VEP) entre les villages afin de favoriser la mobilité
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du marché des VEP• Recherche de partenariats privés• Financement des équipements publics• Promotion des VEP entre les villages
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Ville : mise en place d'infrastructures publiques Privé : mise à disposition de véhicules électriques
Partenaire(s)	Ville et GRD pour préparer le territoire à la mobilité électrique Concessionnaire : mise à disposition de VEP Partenariat avec le privé Appels faits à la Province et à l'InBW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité d'adhérer aux divers plans de financement proposés par la région et/ou Province pour la mise en place d'infrastructures sur les lieux publics ;• Présence d'un acteur privé sur la mobilité ;• Position centrale de la ville en regard des grands axes d'activité en Région Wallonne ;• Intérêt croissant de l'utilisateur et du marché des constructeurs ;

Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du marché public ; • Coût élevé des VEP ; • Absence de subventions régionales ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020 : réflexion sur le projet proprement dit 2021 : Phase d'expérimentation
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme

Personne de contact : I. DELHAYE

Membre du Collège : C. MESSENS

7. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

Objectif Opérationnel 7.3 : Dynamiser l'offre de parkings

<u>Fiche Projet 7.3.1</u>	Plan de développement de l'offre de parkings
Description du projet	Développer dans le centre élargi de Genappe, une offre de parkings adéquate et raisonnée pour les habitants et les commerces. Apporter une solution aux riverains Concilier les différents modes de déplacements et le développement commercial du centre-ville Aménager des parkings pour voitures, vélos et véhicules partagés (voir fiches 7.2.1 et 7.2.3)
Etapes clés	Réflexion sur les leviers possibles : -Règlement taxe -Guide communal d'urbanisme -Charges d'urbanisme -Acquisition de terrains
Rôle et responsabilité des différents acteurs	- Echevin ayant en charge la mobilité - Service communal de la mobilité - Service de l'urbanisme
Partenaire(s)	
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	A définir selon les modes d'acquisition
Atout/Opportunité	
Faiblesse/Menace	-Manque de terrains publics -Densification

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Selon les opportunités
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Travaux
Personne de contact : Ph. GEORGERY
Membre du Collège : G. COURONNE

7. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur une mobilité durable

Objectif Opérationnel 7.4 : Sécuriser les axes routiers

<u>Fiche Projet 7.4.1</u>	Sécurisation des axes routiers
Description du projet	Sécuriser les abords des écoles (cheminement piétons, zone de stationnement, renforcement de la signalisation) Renforcer l'utilisation des radars fixes ou mobiles + casse-vitesse, chicanes Sécurisation du carrefour N5-rue Dauphine Sécurisation des entrées de ville/villages Sécurisation du carrefour des 4 bras Sécurisation du carrefour « Au milieu de nulle part »
Etapes clés	
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Le SPW doit prendre les initiatives et réaliser les travaux sur les voiries leur appartenant.
Partenaire(s)	SPW pour toutes les voiries régionales Police et SPW pour les radars
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	SPW
Atout/Opportunité	Ces projets figurent dans le Plan Communal de Mobilité et sont repris dans le programme d'investissement du SPW
Faiblesse/Menace	La Ville n'a pas la maîtrise sur la décision et la date de réalisation de ces travaux.

	Les travaux rue Dauphine sont à relier à l'élargissement de l'Allée Le Cavalier
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	100 % SPW
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Urbanisme
Personne de contact : M. HARMEGNIES
Membre du Collège : V. GIRBOUX

8. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la production d'énergie renouvelable

Objectif Opérationnel 8.1 : Augmenter la quote-part de la production d'énergies renouvelables sur le territoire et sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies

<u>Fiche Projet 8.1.1</u>	Planifier l'implantation de grands projets de production d'énergie sur le territoire
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir le développement raisonné de la production d'énergie renouvelable locale ;• Compléter l'étude territoriale éolienne en cours par une cartographie d'implantation :<ul style="list-style-type: none">○ d'installations photovoltaïques○ d'unités de bio méthanisation○ de centrales hydroélectriques sur le territoire dans des zones ayant le moins d'impact sur les riverains• Etudier la possibilité de stocker localement les énergies renouvelables produites ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Etablir une cartographie ER du territoire ;• Décider d'un projet à concrétiser ;• Recherche de partenariats avec des sociétés de projet ;• Recherche de formule de financements ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service énergie
Partenaire(s)	Cluster TWEED, EDORA, Valbiom, sociétés de projets, Coopérative citoyenne
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Partenariat avec une société de projet pour l'étude technique ; Recherche de formules de financement innovante ; Opportunité de créer une coopérative citoyenne sur le territoire
Atout/Opportunité	En adéquation avec les objectifs fixés par le plan climat de la ville et le futur projet sur l'autoconsommation collective pour les installations d'ER ;

Faiblesse/Menace	Importance d'une concertation voire d'une appropriation citoyenne dès les prémices de l'étude
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours : étude territoriale sur éolien lancée en 2019
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fond propre : 80000 € pour l'étude sur l'éolien
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Service Energie
Personne de contact : M. HARMEGNIES
Membre du Collège : V. GIRBOUX

8. Objectif Stratégique : Réussir les enjeux climatiques en s'appuyant sur la production d'énergie renouvelable

Objectif Opérationnel 8.1 : Augmenter la quote-part de la production d'énergies renouvelables sur le territoire et sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies

<u>Fiche Projet 8.1.2</u>	Mise en place d'achats groupés de système de production d'énergie renouvelable
Description du projet	Recherche de partenariat pour réaliser un achat groupé pour les fournitures et/ou services suivants : <ul style="list-style-type: none">• Equipements Eclairage led• Panneaux Photovoltaïques• Chauffe-Eau Thermodynamique• Isolants• Autres propositions par enquête citoyenne
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion soumise à la participation citoyenne• Sélection d'un prestataire externe pour l'organisation du groupement d'achat•
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service énergie
Partenaire(s)	Test Achat, Wikipower, ...
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Néant
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Bénéficiaire de l'effet de groupe pour obtenir des prix intéressants ;• Possibilité d'augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire ;
Faiblesse/Menace	Bien communiquer sur la responsabilité de chaque partie afin d'éviter des réclamations suite à des citoyens mécontents

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	1er ou 2 -ème semestre 2020 1 groupement d'achat par an
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteurs du projet : DG, Transition, Centre culturel, Syndicat d'initiative, Service Environnement

Personnes de contact : M. TOCK, E. LAVAUX, A. ROLAND, O. ROMAIN

Membres du Collège : S. BURY, V. GIRBOUX, B. HUTS

9. Objectif Stratégique : Valoriser les ressources locales, dynamiser, soutenir la création d'emplois locaux

Objectif Opérationnel 9.1 : Soutenir le développement économique et l'emploi à Genappe

<u>Fiche Projet 9.1.1</u>	Renouveler le GAL dans l'esprit du soutien à l'économie locale et circulaire
Description du projet	<p>Le GAL est un Groupement de partenaires des secteurs public et privé : des communes, des associations, des citoyens et des structures privées qui décident de s'associer pour se lancer dans un programme de développement local (LEADER), dans le cadre du Plan wallon Développement Rural (PwDR) 2014-2020.</p> <p>LEADER répond plus particulièrement à la priorité : « Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales ».</p> <p>Pour poser sa candidature dans le cadre de LEADER, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none">- définir un territoire pertinent,- mettre en place un partenariat et constituer un GAL,- élaborer un Plan de Développement Stratégique (PDS- devenu Stratégie de Développement Local : SDL). <p>Le territoire doit être constitué de minimum 3 communes contiguës et d'une population comprise entre 10.000 et 70.000 habitants.</p>

	<p>Le GAL, c'est envisager le développement local avec de l'innovation, de la créativité et de l'ambition au travers différents projets concrets pour les citoyens et acteurs locaux jusque 2020.</p> <p>Les projets sont co-financés à 90 % par les Fonds Européen (FEADER) et par la Wallonie et 10 % par les partenaires locaux. Un réel levier pour le territoire.</p>
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un territoire - Mettre en place un partenariat en vue de la constitution du Groupe d'Action Locale (GAL) - Elaborer un plan de développement stratégique <ul style="list-style-type: none"> o Analyse des besoins du territoire et mise en place de processus de participation des acteurs locaux o Diagnostic du territoire et définition des enjeux o Elaboration d'une stratégie pour le territoire o Définition des critères d'évaluation et de sélection des projets o Des propositions citoyennes aux projets o Evaluation et classement des propositions de projet o Elaboration et présentation des fiches-projets.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>Ville de Genappe et communes partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer et assurer le fonctionnement de l'ASBL - lancer un marché de service pour le dossier de candidature pour le renouvellement - assurer des liens entre les projets du GAL et les services communaux
Partenaire(s)	Centre Culturel, Syndicat d'Initiative, Le Monty, future maison de repos publique, partenaires privés ...
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Temps de coordination avec l'équipe du GAL Marché de service pour dossier de candidature
Atout/Opportunité	Expérience via le GAL existant ; Collaboration déjà effective entre les 3 communes ; Meilleure connaissance du territoire ;

	Partenaires identifiés. Projets réalisés.
Faiblesse/Menace	Coordination non constante ; - Compréhension difficile des acteurs ; - S'identifier au territoire des trois communes ; - Superficie du territoire ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	- 2020 - 2024/2026
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres pour le marché de service et le financement partiel du GAL
Priorité	2

PST-Volet externe

Porteur du projet : Services Environnement (+GAL), Transition et Syndicat d'initiative

Personne de contact :

Membre du Collège : B. HUTS

9. Objectif Stratégique : Valoriser les ressources locales, dynamiser, soutenir la création d'emplois locaux

Objectif Opérationnel 9.2 : Promouvoir et structurer les circuits courts

Relais du visiteur = centre d'infos touristiques lié au territoire du GAL situé au Syndicat d'Initiative de Genappe.

<u>Fiche Projet 9.2.1</u>	Promotion et valorisation des produits locaux
Description du projet	Réalisation d'un comptoir de produits locaux, centralisation des produits locaux au Relais du visiteur (produits locaux provenant du territoire du GAL)
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- Recensement des produits locaux disponibles sur le territoire (Mise à jour : janvier 2019)- Installation d'un comptoir, achat de mobilier (mai 2019)- Sélection des produits et promotion (en cours)- Développement d'animations et activités liés aux produits du comptoir
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- SIG : achat du mobilier du comptoir et de la gestion du stock- GAL agriculture : recensement des produits locaux- GAL- tourisme : sélection des produits et promotion du comptoir- SIG et GAL tourisme : développement d'activités promotionnelles
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- Producteurs locaux du territoire – promotion animations- Relais du visiteur : service d'accueil, gestion du comptoir
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Personne affectée à la gestion du comptoir Budget : budget pour le développement d'activités et animations valorisant les producteurs locaux du territoire Budget pour le mobilier du comptoir ; investissement du SI

Atout/Opportunité	Favoriser l'accessibilité aux produits locaux via la centralisation. Centralisation au Relais du visiteur afin de proposer une multitude de services touristiques.
Faiblesse/Menace	Pour le comptoir, offre limitée des produits des producteurs liés aux normes Afsca. Produits secs de longue conservation à température ambiante. Réaliser une tournante parmi les produits proposés afin de valoriser tous les producteurs. Risque de pertes en cas de mauvaise gestion des stocks si peu de fréquentation.
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Échéance 	Mai 2019 Échéance : projet continu
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Subvention à 100 % pour la promotion et publication (GAL tourisme) ; développement d'activités et animations sous fonds propres du SIG – possibilité de subventionnement pour certaines animations via le GAL agriculture
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Syndicat d'initiative

Personne de contact : E. BENOIT

Membre du Collège : B. HUTS

9. Objectif Stratégique : Valoriser les ressources locales, dynamiser, soutenir la création d'emplois locaux

Objectif Opérationnel 9.3 : Développer le tourisme vert

SIV : Syndicat d'initiative de Villers-La-Ville

BUG1 : Maison des jeunes

CGT : Commissariat général au Tourisme

<u>Fiche Projet 9.3.1</u>	Mise en œuvre de parcours touristiques
Description du projet	Revalorisation des circuits pédestres balisés existants sur le territoire du GAL (création de nouveaux circuits pédestres balisés sur Les Bons Villers – inexistant actuellement)
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- Mise à jour du balisage et vérification de la praticabilité des circuits (SIG, SIV, BUG1)- Élaboration des dossiers de reconnaissances auprès du CGT pour les nouveaux circuits- Mise en ligne des circuits du territoire sur le site du Relais du visiteur.- Développement de balades organisées comprenant des animations afin de faire découvrir les parcours existants.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- SIG SIV et BUG1 : vérification du balisage du parcours sur Genappe.- SIG : développement d'activités balades groupées et promotion des circuits- Chemins141 et Service Travaux : entretien des chemins et sentiers sur Genappe
Partenaire(s)	GAL tourisme et mobilité, CGT, SIV, Chemins 141, BUG1, Service Travaux, Service environnement pour subvention ?
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Budget nécessaire pour les balises

Atout/Opportunité	Equipe de balisage actuel très réactive avec les bénévoles et le BUG1. Bonne réactivité de chemins 141 et du service travaux.
Faiblesse/Menace	Manque de budget pour le matériel lié au balisage
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Vérification du balisage en juin 2019. Octobre 2019 : commencement des activités trimestrielles de mise en valeurs des circuits au seins du territoire du GAL :
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	GAL – tourisme pour la promotion des activités SIG - fonds propres pour les animations CGT – subventionnement partiel pour les balises
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteurs du projet : Syndicat d'initiative,
Bibliothèque, Services Travaux et
Urbanisme

Personnes de contact : E. BENOIT et I.
DELHAYE

Membre du Collège : B. HUTS

9. Objectif Stratégique : Valoriser les ressources locales, dynamiser, soutenir la création d'emplois locaux

Objectif Opérationnel 9.3 : Développer le tourisme vert

CHAPG : Cercle d'histoire

BUG1 : Maison des jeunes

SIG : Syndicat d'initiative de Genappe

<u>Fiche Projet 9.3.2</u>	Mise en valeur du petit patrimoine historique
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Renouvellement des panneaux de départs des promenades balisées incluant des informations touristiques / patrimoines• Adoption d'un inventaire communal des biens ou ensembles de biens patrimoniaux représentatifs du territoire communal et que les autorités estiment devoir être protégés• SIG : Réalisation d'une brochure touristique recensant uniquement le patrimoine sur le territoire du GAL Pays des 4 Bras.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- Conseil communal ou la CCATM dresse le projet d'inventaire avec accompagnement de l'Awap- Adoption provisoire par Conseil communal- Avis CCATM et instances- Enquête publique et information aux propriétaires + séance publique- Adoption définitive par le Conseil communal- Envoi dossier à l'Awap et information aux propriétaires- Recours éventuels- Conseil statue sur recours- Décision du Ministre- Publication- Mise à jour des textes et points repères figurants sur les plans de promenades.- Mise en ligne des circuits sur le site du Relais du visiteur.

	<ul style="list-style-type: none"> - Remise à jour des informations à intégrer sur les panneaux de départ. - Réalisation d'un panneau de départ reprenant l'ensemble de circuits pédestres balisés sur l'entité à l'entrée du Relais du visiteur (à côté des parking vélos).
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Service Travaux : recensement - CCATM : participation au projet d'inventaire - Urbanisme : accompagnement du dossier administratif - SIG : intégration du CHAPG pour le recensement et les données historiques - SIG et CHAPG et Ville de Genappe : renouvellement des panneaux de départ, - SIG CHAPG bibliothèque : mise à jour des informations liées au patrimoine - Chemins141 et Service Travaux : entretien des chemins et sentiers
Partenaire(s)	CHAPG - CGT – GAL mobilité, Bibliothèque, PCDR, Services Travaux, Urbanisme et Environnement Awap
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Budget nécessaire pour le renouvellement des panneaux de départ (15 panneaux + 1 général) SIG : travail de recensement possible et élargi au territoire du GAL
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> - Protection accrue - Nécessité d'un permis d'urbanisme avec avis simple obligatoire de l'Awap pour PPP ayant bénéficié d'un subside de la région. - Bonne implication des partenaires CHAPG - Possibilité d'intégrer le GAL mobilité
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> - Risque = Manque de budget pour le remplacement des panneaux - Dégradation volontaire du matériel (Tag, affiches ...)
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des textes en cours - Échéance 2020 -2021 ?
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Le SIG ne dispose pas de fonds propre suffisants pour les panneaux de départ. Appel aux partenaires et subventions. Subsides SPW : 10.000
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteur du projet : Syndicat d'initiative

Personne de contact : E. BENOIT

Membre du Collège : B. HUTS

9. Objectif Stratégique : Valoriser les ressources locales, dynamiser, soutenir la création d'emplois locaux

Objectif Opérationnel 9.4 : Renforcer la capacité d'accueil des visiteurs et des touristes

<u>Fiche Projet 9.4.1</u>	Elaboration d'un plan de soutien à l'hébergement
Description du projet	Brochure touristique intégrant les hébergements disponibles sur le territoire du GAL. Chambres d'hôtes, gîtes ruraux, gîtes à la ferme, meublés de vacances, hôtels Collaboration entre le Syndicat d'initiative, le GAL et la Ville visant à renseigner les citoyens sur les démarches permettant d'ouvrir un lieu d'hébergement touristique
Etapes clés	Recensement des hébergements touristiques Conception et réalisation de la brochure Distribution et promotion
Rôle et responsabilité des différents acteurs	SIG et GAL tourisme : recensement, réalisation, promotion et distribution Ville : démarches administratives
Partenaire(s)	Tous les lieux publics, touristiques et hébergements du territoire du GAL – mise à disposition de la brochure à destination du public. Gîtes de Wallonie CGT
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Personnel pour la distribution
Atout/Opportunité	Subventionné à 100% par le GAL
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Mars 2019 : impression de la brochure Distribution continue Mise à jour du recensement à la fin des stocks : 2021

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	GAL tourisme 100% pour la conception et impression de la brochure.
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteurs du projet : DG, Transition, PCS,
Bibliothèque et Cabinet du Bourgmestre
Personne de contact : M. TOCK
Membre du Collège : G. COURONNE

10. Objectif Stratégique : Appliquer les principes de bonne gouvernance

Objectif Opérationnel 10.1 : Favoriser la transversalité des politiques menées

<u>Fiche Projet 10.1.1</u>	Collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire
Description du projet	<p><i>Afin d'amplifier les synergies avec d'autres Institutions :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Mieux informer l'ensemble des services communaux des projets en cours ;• Mieux informer les para-locaux que sont notamment le CPAS, le Centre Culturel, le Syndicat d'initiative, ...• Mieux être informé des projets menés par ces acteurs <p><i>Afin d'amplifier les synergies avec le monde associatif :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Mieux informer les associations de ce que nous faisons et voir si elles souhaitent intégrer les projets notamment, en les recevant ou en envoyant systématiquement un courrier annonçant ce qui va être réalisé ;• Proposer des partenariats ;• Mieux être informé des projets menés par les associations actives sur notre territoire ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Au niveau DG, informer les services communaux de projets permettant les synergies ;• Inviter chaque service à définir les partenaires potentiels pour un projet donné dès la rédaction du dossier collège ;• Inviter les para-locaux à rejoindre la réunion des chefs de services une fois par trimestre afin d'échanger sur les projets menés au sein des différentes institutions ;• Proposer des outils de communications adaptés aux acteurs locaux (voir fiche 10.2.1)
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• DG désigne un coordinateur chargé de coordonner certains projets emblématiques• Les chefs de service définissent des partenaires potentiels lors de la rédaction des projets et proposent des partenariats

	<ul style="list-style-type: none"> • Les services ayant connaissance de projets associatifs structurants font remonter l'information. • Lorsqu'ils sont invités aux réunions de chefs de service, les para-locaux proposent un point à mettre à l'ordre du jour afin d'en débattre.
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Les services communaux • Les para-locaux • Les partenaires PCS, associations présentes sur le territoire de Genappe, ...
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	De nombreux projets existent déjà sur le territoire. Amplification de certaines thématiques
Faiblesse/Menace	Trop d'informations Nécessité de se concentrer sur quelques projets emblématiques, ne pas se laisser déborder
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Janvier 2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteurs du projet : Cabinet du
Bourgmestre, Bibliothèque, PCS et
Informatique
Personne de contact : Sh. LERMINIAUX
Membre du Collège : G. COURONNE

10. Objectif Stratégique : Appliquer les principes de bonne gouvernance

Objectif Opérationnel 10.2 : Communiquer pour informer, sensibiliser, éduquer

<u>Fiche Projet 10.2.1</u>	Développement des outils de communication
Description du projet	<p>Poursuivre l'utilisation et adapter les outils de communication de la Ville pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Informer les citoyens des décisions, actions et activités• Susciter et encourager la participation aux activités proposées <p>Utiliser les réseaux sociaux (notamment Facebook, Instagram) pour plus de communication instantanée</p>
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Nouveau site internet• Placement d'un écran d'information dans la salle d'attente du service population• Déplacer l'écran électronique d'informations• Elargir le welcome pack à d'autres services ou associations• Ouvrir des pages Facebook propres à certains services pour permettre l'instantanéité de l'information et la participation d'un public plus jeune
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Service communication et cabinet du Bourgmestre et chefs de services : propositions régulières d'améliorations• Service informatique : mise en pratique des solutions retenues
Partenaire(s)	

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Ressources humaines et financières pour développer de nouveaux outils
Atout/Opportunité	Présence de 2 informaticiens et d'un service communication au sein des AG et du cabinet
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Dès prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Budget ordinaire et extraordinaire selon les solutions mises en œuvre
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteurs du projet : DG, Transition

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : G. COURONNE

10. Objectif Stratégique : Appliquer les principes de bonne gouvernance

Objectif Opérationnel 10.3 : Favoriser une démarche participative

<u>Fiche Projet 10.3.1</u>	Impliquer les Commissions dans la mise en œuvre du PST
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Rencontrer les membres des différentes commissions afin de leur expliquer ce qu'est le PST• Définir avec les membres de chaque commission les fiches dans lesquelles la commission s'impliquera
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Agenda des réunions des différentes commissions• Mise en œuvre des fiches
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• DG pour présentation du PST• Responsable Transition pour le suivi des fiches en collaboration avec les services porteurs
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">• Présidents et secrétaires des commissions• Services communaux concernés par les travaux des commissions
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Transversalité• Participation citoyenne
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	<ul style="list-style-type: none">• Dès prise d'acte du PST et selon le planning des différentes commissions.
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet externe

Porteurs du projet : DG, Informatique,
Transition

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : S. BURY

10. Objectif Stratégique : Appliquer les principes de bonne gouvernance

Objectif Opérationnel 10.3 : Favoriser une démarche participative

<u>Fiche Projet 10.3.2</u>	Mettre en place un outil de rencontre numérique entre la Ville et les citoyens
Description du projet	Proposer une solution de communication numérique avec les citoyens qui puisse répondre aux demandes de transparence et de participation
Etapes clés	- optimiser les outils actuels (site, ...) - identifier les besoins - identifier les outils existants sur le marché - choisir un outil - le mettre en place
Rôle et responsabilité des différents acteurs	DG, transition, cabinet, services intervenants dans des commissions mixtes, informatique, ...
Partenaire(s)	
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Acquérir un outil et le mettre en place
Atout/Opportunité	Nombreuses demandes de citoyens, nombreuses commissions mixtes
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres

Priorité	1
-----------------	----------

PST-Volet externe

Porteurs du projet : DG, Transition,
Environnement et PCS

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : G. COURONNE

10. Objectif Stratégique : Appliquer les principes de bonne gouvernance

Objectif Opérationnel 10.4 : Être une Commune qui collabore avec les autres Communes

<u>Fiche Projet 10.4.1</u>	S'inscrire dans une démarche de supracommunalité
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Être présent dans les réunions portant sur les projets qui impliquent des communes partenaires, notamment en matière de lutte contre les inondations, de protection de l'environnement, de sécurité, ...
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Agenda et ordres du jour des réunions (27+1, zone de secours, zone de police et autres projets transcommunaux)
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Suivi des actions• Informer le Collège communal et les services concernés sur ces actions• Analyser les possibilités d'implication de la Commune et faire des propositions
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">• 27+1• Zone de secours• Zone de police• Communes limitrophes
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Participation des services impliqués aux réunions
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Meilleur échange d'informations• Une plus grande implication de chaque partenaire dans les projets
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• Manque de disponibilité des agents
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	Dès prise d'acte du PST et selon le planning des différentes réunions

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1



VILLE DE
GENAPPE

PROGRAMME
STRATÉGIQUE
TRANSVERSAL

VOLET INTERNE

2019-2024

Objectif Stratégique Interne : Être une commune efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 1 : être une Administration communale qui offre un accueil de qualité

- - Fiche Projet 1.1 : Participation des services à l'accueil des nouveaux citoyens (portes ouvertes) ;
 - Fiche Projet 1.2 : Amélioration de la signalétique et des zones d'accueil ;

Objectif Opérationnel Interne 2 : être un Administration communale décroissée, ouverte sur son environnement

- - Fiche Projet 2.1 : Ouverture aux partenaires (CPAS, Zone de police, Zone de secours, le Centre culturel, le Syndicat d'initiative, GAL, ...) ;
 - Fiche Projet 2.2 : Veiller à la transversalité et aux collaborations entre les services ;
 - Fiche Projet 2.3 : Être en phase avec le volet externe du PST (par exemple : journée d'accueil, outils de communication, transversalité, zéro déchets/zéro carbone, ...) ;

Objectif Opérationnel Interne 3 : être une Administration communale qui offre un service de qualité

- - Fiche Projet 3.1 : Se doter d'outils de travail performants :
 - Outils informatiques ;
 - Gestion du courrier, des subsides, des préparations du budget, archives, ...
 - Disposer d'un canevas des PV réalisés au cours des réunions citoyennes, fixer un délai de livraison du document par l'agent en charge de le rédiger, un délai d'approbation et un délai de diffusion aux participants à la réunion ;
 - Fiche Projet 3.2 : Être reconnue pour sa gestion financière saine :

Objectif Opérationnel Interne 4 : être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation

- - Fiche Projet 4.1 : offrir un cadre de travail sécurisé et agréable : déménager les ouvriers du service des Travaux dans un bâtiment moderne et bien équipé
 - Fiche-projet 4.2 : faire des propositions en matière d'attractivité (horaires, télétravail, avantages, amélioration du cadre de travail, ...) ;
 - Fiche Projet 4.3 : Améliorer l'accueil des nouveaux membres du personnel ;
 - Fiche Projet 4.4 : Encourager le suivi de formations

- Fiche Projet 4.5 : Se doter d'outils de communication interne

Objectif Opérationnel Interne 5 : être une Administration communale qui tend vers le Zéro déchet/Zéro énergie

- - Fiche Projet 5.1 : Eco team
 - Dématérialisation de certains processus/ Dématérialiser les processus "papier"
 - Actions exemplaires et visibles
 - Mobilité
 - Utilisation rationnelle de l'énergie
 - Fiche Projet 5.2 : Achats durables
-

Volet interne

Objectifs Stratégiques Internes Objectifs Opérationnels Internes	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
OSI. Être une Administration communale efficace et efficiente				
OOL1 Être une Administration communale qui offre un accueil de qualité	FPI.1.1 Participation des services à l'accueil des nouveaux citoyens	Service Population- Etat civil <i>G. COURONNE</i>	1	237
	FPI.1.2 Amélioration de la signalétique et des zones d'accueil	Cabinet du Bourgmestre <i>G. COURONNE</i>	1	239
OOL2 Être une Administration communale décloisonnée, ouverte sur son environnement	FPI. 2.1 Ouverture aux partenaires (CPAS, Zone de police, Zone de secours, Syndicat d'initiative, Centre culturel, GAL, ...)	DG-Transition <i>G. COURONNE</i>	1	241
	FPI. 2.2 Veiller à la transversalité et aux collaborations entre les services	DG <i>G. COURONNE</i>	1	243
	FPI. 2.3 Être en phase avec le volet externe du PST	DG-Transition <i>G. COURONNE</i>	1	245
OOL3 Être une Administration communale qui offre un service de qualité	FPI. 3.1 Se doter d'outils de travail performants	Service Informatique <i>G. COURONNE</i>	1	247

	Fiches projets	Service porteur <i>Membre du Collège</i>	N° de priorité	N° de page
	FPI. 3.2 Être reconnue pour sa gestion financière saine	Service Finances <i>G. COURONNE</i>	1	249
OOI. 4 Être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation	FPI. 4.1 Offrir un cadre de travail agréable et sécurisé : déménager les ouvriers du service des Travaux dans un bâtiment moderne et bien équipé	Service des Travaux <i>G. COURONNE</i>	1	251
	FPI. 4.2 Faire des propositions en matière d'attractivité	Service GRH <i>G. COURONNE</i>	1	253
	FPI. 4.3 Améliorer l'accueil des nouveaux membres du personnel	Service GRH <i>G. COURONNE</i>	1	255
	FPI. 4.4 Encourager le suivi de formations	Service GRH <i>G. COURONNE</i>	1	257
	FPI. 4.5 Se doter d'outils de communication interne	Services Informatique et GRH <i>G. COURONNE</i>	1	259
OOI. 5 Être une Administration communale Zéro déchet/Zéro énergie	FPI. 5.1 Eco team	Service Environnement <i>G. COURONNE</i>	1	261
	FPI. 5.2 Achats durables	DG Service des Travaux <i>G. COURONNE</i>	1	263

Programme Stratégique Transversal

Fiches-projets - Volet interne

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service Population-Etat civil

Personne de contact :

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 1 : Être une Administration communale qui offre un accueil de qualité

<u>Fiche Projet Interne 1.1</u>	Participation des services à l'accueil des nouveaux citoyens
Description du projet	L'objectif est de permettre aux nouveaux citoyens d'avoir une meilleure vue d'ensemble des services de l'administration et des matières qui y sont traitées.
Etapes clés	Organisation d'une « journée portes ouvertes » de l'Hôtel de ville. La visite de l'Hôtel de ville pourrait se dérouler le même jour que la « journée rencontre avec les nouveaux habitants » proposée dans la fiche projet 3.4.1 du volet externe du PST.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Planifier des réunions avec l'ensemble des chefs de service afin de déterminer les modalités de la journée.
Partenaire(s)	Les agents des différents services.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Présence nécessaire de certains agents communaux pour présenter les services et organiser des démonstrations (Service Travaux par exemple). Le service Informatique pourrait également être sollicité pour une éventuelle diffusion de films sur Genappe dans la salle du Conseil.
Atout/Opportunité	Le projet vise un nombre important de nouveaux citoyens.
Faiblesse/Menace	Prévoir une récupération pour les agents communaux présents lors de cette journée.

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Septembre 2021. Voir fiche projet 3.4.1 du volet externe du PST.
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Cabinet du Bourgmestre

Personne de contact : SH. LERMINIAUX

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 1 : Être une Administration communale qui offre un accueil de qualité

<u>Fiche Projet Interne 1.2</u>	Amélioration de la signalétique des zones d'accueil
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">- Continuer la signalétique à l'Hôtel de Ville (+grand panneau indiquant tous les services)- Améliorer la signalétique du service travaux (+panneau extérieur avec une meilleure visibilité)- Signalétique de l'Espace 2000- Mieux connaître les compétences de chaque service (plus dans le détail) -> description complète sur le site internet / brochure- Participation à la journée porte ouverte (jeu de piste à la découverte des différents services) cf.1.1- Mise en place d'une enquête de satisfaction- Etoffer le sac de bienvenue cf3.4.1- Écran d'information
Étapes clés	<ul style="list-style-type: none">- Réunions Chefs de service (voir quel projet est le mieux adapté pour chacun)- Collège- Mise en œuvre en accord avec les Chefs de service et le Collège- Coordination- Communication
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Consulter les Chefs de service, échanger les bonnes pratiques, réflexion, faisabilité, coordination, diffusion
Partenaire(s)	<ul style="list-style-type: none">- Chefs de service, Communicateur, Graphiste, Informatique, Animateur
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none">- Disposer de matériel technique adéquat (écran, documents, salles de réunions...)- Marché de service ou fournitures

Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> - Services actifs et demandeurs - Disposition de locaux - Canaux de diffusion
Faiblesse/Menace	- Manque de clarté des compétences et tâches de chacun dans les services
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020 – début 2021
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteurs du projet : DG-Transition
Personnes de contact : M. TOCK et O.
ROMAIN

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 2 : Être une Administration communale décloisonnée, ouverte sur son environnement

<u>Fiche Projet Interne 2.1</u>	Ouverture aux partenaires
Description du projet	Installer un dialogue avec les partenaires institutionnels permettant de mener des projets en commun, de démultiplier les effets de levier pour certains projets, d'anticiper éventuellement des problèmes en améliorant la communication entre les uns et les autres. Le partenariat a pour effet de diminuer certains coûts de fonctionnement. Le partenariat permet un échange de bonnes pratiques et de savoir-faire.
Etapes clés	Il s'agit de mobiliser l'Administration via la communication interne pour favoriser des synergies transversales avec les services des autres Institutions lorsque des projets sont clairement identifiés. Le cas échéant, la rédaction commune d'un vade mecum permettant de mener des actions communes récurrentes.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	DG Transition
Partenaire(s)	CPAS, Zone de police, Zone de secours, le Centre culturel, le Syndicat d'initiative, GAL, ...
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Différents partenaires sont déjà très actifs sur le territoire de l'entité et en réseau sur certaines thématiques.• Cela permet de créer des partenariats équilibrés lorsque chacun écoute et respecte l'autre.• Cela peut permettre d'interpréter de la même manière certains textes au bénéfice des citoyens.

	<ul style="list-style-type: none"> • Cela permet de créer un climat de confiance entre les diverses parties. • Cela permet de découvrir des réalités propres à chaque acteur. Les synergies qui se déroulent positivement permettent le cas échéant des changements de comportement si les partenaires découvrent une autre manière de faire.
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • La Ville n'est pas toujours intégrée aux réseaux tissés par certains partenaires. • Il faut consacrer du temps pour veiller au partage de l'information • Partage des risques entre les institutions ; • Engagement de part et d'autre ; • Possibilité de conflit entre partenaires ;
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : DG

Personne de contact : M. TOCK

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 2 : Être une Administration communale décloisonnée, ouverte sur son environnement

<u>Fiche Projet Interne 2.2</u>	Veiller à la transversalité et aux collaborations entre les services
Description du projet	Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none">• Faire travailler plusieurs services ensemble sur un même projet dans l'optique d'atteindre un but commun.• Veiller à une bonne communication entre les services ;• Veiller à une bonne communication des décisions du Collège et du Conseil à tous les services ;• Veiller à une bonne communication des services vers l'extérieur ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à la cohésion de l'équipe ;• Faire en sorte de concilier les objectifs de chaque partie prenante avec l'objectif global du projet transversal ;• Aider les agents à s'engager ;• Veiller à la bonne communication entre tous les acteurs du projet ;• Utiliser des outils pour systématiser la communication ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	DG CoDir Chefs de service
Partenaire(s)	Collège communal Agents
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	<ul style="list-style-type: none">• Réunions de travail régulières ;• Outils de communication ;
Atout/Opportunité	Le PST offre des objectifs communs L'administration est très réactive Bonne circulation de l'information Climat de confiance
Faiblesse/Menace	Demande du temps au début du processus

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteurs du projet : DG-Transition
Personnes de contact : M. TOCK et O.
ROMAIN

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 2 : Être une Administration communale décloisonnée, ouverte sur son environnement

<u>Fiche Projet Interne 2.3</u>	Être en phase avec le volet externe du PST
Description du projet	Il s'agit de mettre le volet externe du PST au cœur des préoccupations de l'Administration.
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer des groupes de travail pour évaluer l'avancement du PST • Evaluer la mise en œuvre des fiches du PST, particulièrement des fiches qui relient le volet externe et le volet interne
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs de service • Agents porteurs de projets
Partenaire(s)	Selon les fiches-projets du volet externe
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	/
Atout/Opportunité	Les agents ont participé à la rédaction du PST, ils en comprennent donc les enjeux et participeront plus facilement à l'évaluation de la mise en œuvre.
Faiblesse/Menace	Temps
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En continu
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	/

Priorité	1
-----------------	----------

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service Informatique

Personne de contact : B. VANNYVEL

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 3 : Être une Administration communale qui offre un service de qualité

<u>Fiche Projet Interne 3.1</u>	Se doter d'outils de travail performants
Description du projet	Pour répondre aux besoins d'une administration communale qui est de plus en plus « numérique », il faut se fournir d'outils, de matériel et de logiciels garantissant une performance optimale en adéquation avec les besoins.
Etapes clés	Compréhension minimum du travail de chaque service, établissement de l'existant ; simulation et évaluation des futures besoins avec élaboration des plans de maintiens des ressources utiles
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Informatique : mise en place, maintien et mise à jours des systèmes utilisés, aussi matériel que logiciels. Veille numérique. Utilisateurs : Se tenir à jour sur l'évolution de leur outils métiers et logiciels réguliers. Sagesse dans l'utilisation. Autorités : Objectivité et conscience des besoins et des difficultés qui en découlent (financières, temps, sécurité)
Partenaire(s)	Fournisseurs en matériel et logiciels, autres communes, communauté en ligne.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	En fonction du projet
Atout/Opportunité	2 informaticiens, développement de petites applications et outils en interne, promotion et utilisation de l'Open Source.
Faiblesse/Menace	Résistance au changement, limites techniques et budgétaires, sécurité, santé, environnement.
Temporalité <ul style="list-style-type: none">• Date de lancement• Echéance	En cours

Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Budget ordinaire et extraordinaire (fond propres). Certains projets peuvent être subsidiés. Utilisation de l'Open Source pour limiter les dépenses. Sécurité et stabilité du système sont les priorités quel que soit le projet.
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service Finances

Personne de contact : C. HANNE

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 3 : Être une Administration communale qui offre un service de qualité

Fiche Projet Interne 3.2	Être reconnue pour sa gestion financière saine
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">• Installer une bonne communication entre le Service Finances et les services de l'Administration communale ;• Amener chaque service à connaître l'imputation de chaque dépense concernant l'ensemble des projets menés en son sein ;• Mettre au point une planification pluriannuelle afin de connaître nos dépenses sur plusieurs années et de maîtriser les coûts ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Consacrer une réunion des chefs de services à l'apprentissage de la gestion du programme ;• Réactualiser les connaissances annuellement ;• A la demande, assurer un soutien aux différents services qui le souhaitent ;
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Le Service Finances : <ul style="list-style-type: none">• Assure une communication correcte ;• Assure le suivi des demandes ;• Dégage du temps pour assister les services dans la gestion des budgets ;
Partenaire(s)	L'ensemble des services communaux
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Le Service Finances
Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none">• Programme Acropole ;• Le partage des dossiers sur le serveur informatique de la Commune ;• Les compétences en interne
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none">• La gestion du temps

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	/
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service des Travaux

Personne de contact : Ph. GEORGERY

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 4 : Être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation

<u>Fiche Projet Interne 4.1</u>	Offrir un cadre de travail sécurisé et agréable : déménager les ouvriers du service des travaux dans un bâtiment moderne et bien équipé
Description du projet	<p>Les ouvriers du service travaux sont installés dans les bâtiments du 65-67 rue Joseph Berger à Genappe.</p> <p>Ces bâtiments vétustes ne répondent plus aux standards actuels de travail. De plus, la cour trop étroite pour le charroi communal ne permet aucune réelle possibilité d'extension.</p> <p>L'objectif de la Ville est d'acquérir un terrain suffisamment grand et d'y construire un hall de conception moderne pour abriter le service travaux ouvrier.</p>
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">• Trouver un terrain suffisamment grand et non décentré au niveau de l'entité.• Acquérir le terrain• Désigner un bureau d'études qui établira le projet• Construction du bâtiment
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>Service Urbanisme : acquisition du terrain</p> <p>Service Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Marché de service• Marché de travaux• Subsidés
Partenaire(s)	<p>Comité d'Acquisition</p> <p>Bureau d'études</p> <p>Entrepreneur</p>

Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	
Atout/Opportunité	Financement à concurrence de 60% par la Région wallonne (Plan Investissement Communal 2022-2024)
Faiblesse/Menace	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de trouver un terrain répondant aux attentes • Obtenir l'accord des vendeurs
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Prise d'acte du PST
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Inscription des travaux dans le PIC 2022-2024 : Subside de 60%. Vente du terrain servant de dépôt communal Allée le Cavalier
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service GRH

Personne de contact : Olivier REDAELLI

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 4 : Être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation

<u>Fiche Projet Interne 4.2</u>	Faire des propositions en matière d'attractivité
Description du projet	<p>En vue de fidéliser le personnel en poste et être en mesure de conserver les talents et postes clés, mais également de pouvoir attirer des personnes qualifiées et compétentes lors des recrutements, la Ville peut agir sur différents leviers pour devenir et rester un employeur attractif. Pour ce faire la Ville doit développer des avantages financièrement soutenables et ciblé pour encourager la motivation du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2^{ème} pilier de pension pour le personnel contractuel ;• Avantages en nature ;• Services à l'Espace 2000 ;• Aménagements du cadre de travail ;
Etapes clés	<ul style="list-style-type: none">- Etablissement d'une liste chiffrée des avantages pouvant être développés sans grever le budget communal ;- Soumission et discussion avec le Collège Communal et ensuite avec les organisations représentatives des travailleurs- Soumission au Conseil Communal avec modification des textes légaux (statuts...) concernés avant la transmission à la Tutelle Spéciale.- Dans le cas du 2^{ème} pilier, le Conseil Communal du 22 octobre 2019 pourrait se prononcer en sa faveur.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>Le Service GRH assumera la collecte et l'étude des demandes faites par les collaborateurs et/ou leurs responsables.</p> <p>Le Codir les examinera avant la proposition faite au Collège Communal.</p> <p>Les agents pour la détermination de leur horaire de travail.</p> <p>Les Chefs de services pour la validation des actions et la reprise d'un rôle de réel management.</p>

Partenaire(s)	Mis à part les sociétés offrant certains avantages (Ethias, Belfius, Edenred...), c'est principalement les agents du Service GRH qui gèreront le suivi de cette politique
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	A estimer en fonction des propositions qui seront faites
Atout/Opportunité	
Faiblesse/Menace	
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours.
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Au budget ordinaire, les moyens sont prévus depuis 2019 pour un 2 ^{ème} pilier à concurrence de 55.000 € en 2019 et sera de 117.000 € en 2020 et de 168.000 en 2021. Le tout sur fonds propres avec une petite participation de la RW.
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service GRH
Personnes de contact : O. REDAELLI et A.
VAN ROY
Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 4 : Être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation

<u>Fiche Projet Interne 4.3</u>	Améliorer l'accueil des nouveaux membres du personnel
Description du projet	<p>Afin de permettre une intégration du personnel nouvellement engagé et son efficacité dans l'exercice de sa fonction, il est indispensable de mettre en place une procédure d'accueil impliquant tous les acteurs nécessaires.</p> <p>Depuis 15 ans le nouveau collaborateur est accueilli par le Service GRH qui lui fait rencontrer les collaborateurs lors d'une visite « guidée ». Il est également mis au courant des règlements en vigueur. En début 2019 une brochure d'accueil a été finalisée et est dorénavant donnée et présentée aux nouveaux arrivants. Il s'agit maintenant de réellement encadrer ces nouveaux collaborateurs pour qu'ils appréhendent mieux la culture d'entreprise, l'environnement de travail « institutionnel », les bonnes pratiques de gestion dont l'utilisation des logiciels professionnels (zimbra, plonemeeting, 3P, ...).</p> <p>Cela pourrait se faire par le biais d'une réunion plénière à laquelle tous les nouveaux seraient conviés et qui serait animée par la DG, la DF et le Service GRH. Leur fréquence serait trimestrielle.</p> <p>Un mois après l'engagement d'un nouveau membre du personnel, organiser un entretien entre le nouvel agent, le GRH et le chef de service afin d'évaluer le degré d'intégration de la personne au sein de l'administration.</p> <p>Une autre action intégrative et structurante consistera à l'accompagnement / le parrainage de l'arrivant par un agent volontaire de son service qui lui apprendra les particularités du fonctionnement du service et ses us et coutumes.</p> <p>En outre, des déjeuners thématiques durant lesquels les services le désirant ou tout membre d'un service qui souhaite faire découvrir son métier aux autres collaborateurs pourrait intervenir en qualité d'orateur.</p>

	Lors de la journée du personnel, présenter les nouveaux à l'ensemble du personnel.
Etapes clés	Début 2019 par la distribution systématique de la brochure d'accueil. Tous les trimestres à partir du 1 ^{er} octobre 2019 la réunion introductive.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	GRH/DF/Chefs de services et volontaire pour le « parrainage » sont les acteurs principaux de cette procédure. Le Service Informatique agira en qualité de support. Le Chef de Service dans son rôle de management est l'acteur qui quotidiennement doit s'employer à l'accueil de tous ses collaborateurs pour susciter leur motivation.
Partenaire(s)	Seuls les agents de la Ville ont une imprégnation dans cette problématique.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Les dépenses éventuelles seront reprises au budget ordinaire dans les articles relatifs au personnel communal.
Atout/Opportunité	La Ville de Genappe étant une commune « à bras ouverts », elle est normalement rôtée à l'accueil convivial des personnes extérieures. Le PST avec ses objectifs stratégiques et opérationnels devrait donner plus de sens et agir sur la motivation des agents.
Faiblesse/Menace	Améliorer les capacités de management des chefs de services Gestion du temps
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Processus en continu qui a été repensé et redéveloppé début 2019. Trimestriellement il y aura les réunions d'introduction à la fonction publique et ses logiciels à caractère professionnels
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Fonds propres (budget ordinaire)
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service GRH

Personnes de contact : O. REDAELLI et A. VAN ROY

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 4 : Être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation

<u>Fiche Projet Interne 4.4</u>	Encourager le suivi des formations
Description du projet	<p>La formation est un droit et un devoir. Elle peut aussi être vue comme une opportunité de développement personnel par l'acquisition de nouvelles compétences, permettant le cas échéant d'envisager un changement de fonction.</p> <p>La formation est un processus continu nécessaire pour rester à jour techniquement et légalement et délivrer le meilleur service public aux citoyens. Les nouvelles technologies et leur vitesse de développement et d'implémentation nécessitera un suivi de formations conséquent.</p> <p>Pour ce faire, la Ville va répertorier les besoins et les demandes et va les synthétisée dans un plan de formation triennal.</p>
Etapes clés	Réalisation du Plan de formation.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	<p>Les agents et leur chef de service doivent rester attentifs aux évolutions techniques et légales encadrant leur fonction.</p> <p>Le Service GRH et le relais interne de formation collecteront les demandes et besoins et les répercuteront sur les organismes de formations et l'ensemblier, soit le CRF.</p> <p>La province du BW veut contribuer à offrir des formations aux administrations locales du BW</p>
Partenaire(s)	Organismes de formation dont UVCW et l'ensemblier CRF ; La Région Wallonne pour l'enveloppe de subside triennal.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Le Service GRH délègue à un de ses membres le suivi de ce dossier.

Atout/Opportunité	Les bonnes relations entretenues entre le Service GRH/Formation de la Province et le Chef du Service GRH de la Ville permettent à la Ville de bénéficier d'opportunités.
Faiblesse/Menace	Il faut s'assurer que la formation suivie par nos agents et valorisable n'engendre pas une fuite vers d'autres employeurs. Il ne faudrait pas que le Collège considère la formation comme une perte de temps, mais bien comme un vecteur de potentialité de développement de compétences valorisables.
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	Le plan de formation sera soumis au Collège Communal du dans le courant du mois d'octobre 2019 et portera sur 3 années. Soumission à la Négociation syndicale se fera dans le courant du même mois.
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Au budget Communal est prévu article par article que personnel un crédit pour les formations. La RW propose une enveloppe triennale de +/- 5.000 € conditionnée à l'introduction d'un plan de formation
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteurs du projet : Services Informatique et GRH

Personnes de contact : B. VANNYVEL, O. REDAELLI et A. VAN ROY

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 4 : Être une Administration communale attractive, investissant dans son personnel, veillant à son bien-être et à sa motivation

<u>Fiche Projet Interne 4.5</u>	Se doter d'outils de communication interne
Description du projet	<p>Les nouvelles technologies sont des outils indispensables aujourd'hui pour faciliter le travail et fluidifier la communication au sein de l'administration.</p> <p>L'implémentation d'un intranet, la possibilité de se connecter à distance, peuvent contribuer à façonner un environnement de travail agréable et efficace.</p> <p>La gestion du courrier entrant par flux électronique.</p> <p>La digitalisation complète du processus de prise de décision.</p>
Etapes clés	L'élaboration de ces types d'outils sont en continu développement, maintenance et amélioration.
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Service Informatique pour la mise en place des plateformes nécessaires. Chaque utilisateur a son rôle à jouer dans la mise en place mais aussi l'utilisation et la sécurité.
Partenaire(s)	Imio ou autre fournisseur de logiciels et/ou plateformes.
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	En fonction du projet
Atout/Opportunité	2 informaticiens, développement de petites applications et outils en interne, promotion et utilisation de l'Open Source.
Faiblesse/Menace	Résistance au changement, limites techniques et budgétaires, sécurité, santé, environnement.

Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	Budget ordinaire et extraordinaire (fond propres). Certains projets peuvent être subsidiés. Utilisation de l'Open Source pour limiter les dépenses.
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteur du projet : Service Environnement

Personne de contact :

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 5 : Être une Administration communale qui tend vers le Zéro déchet/Zéro énergie

<u>Fiche Projet Interne 5.1</u>	Eco team
Description du projet	<p>La création d'une EcoTeam au sein de l'administration communale : groupe de travail composé de membres du personnel communal amenés à réfléchir sur les actions à mettre en place au sein de l'administration pour encourager l'ensemble du personnel à modifier ses comportements et à poser des actes favorables à l'environnement.</p> <p>Les objectifs de l'EcoTeam sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• De diminuer l'impact de l'administration communale sur l'environnement en menant des actions concrètes,• D'adopter des comportements en faveur du développement durable au travail• De réduire les consommations énergétiques de l'ensemble du personnel. <p>Au sein de l'administration communale les objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none">• D'une part l'EcoTeam souhaite réduire l'impact environnemental de l'administration (à terme, des économies pourront être observées).• D'autre part, l'EcoTeam souhaite créer une dynamique interne, décroisonner les services et amener plus de communication au sein des services. <p>L'administration communale doit faire preuve d'exemplarité au niveau de ses citoyens.</p> <p>L'EcoTeam a choisi dans un premier temps de travailler sur 4 thématiques à savoir : la mobilité, l'utilisation du papier, les déchets et l'énergie/l'eau.</p>

Etapes clés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diffusion d'un scan comportemental à l'attention de l'ensemble du personnel (administration, technique, ouvrier, ...) inclus dans le champ d'action de l'EcoTeam. 2. Sélections des membres de l'Ecoteam 3. Réunion d'introduction expliquant l'objectif de l'EcoTeam et déterminant les thématiques à travailler. 4. Réunions thématiques 5. Réunion de Synthèse 6. Réunion de suivi
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Le Service Environnement coordonne le projet. L'ensemble des services de l'Administration communale sont appelés à travailler sur les différentes thématiques.
Partenaire(s)	L'ensemble des services communaux Espace Environnement Les partenaires en lien avec le développement durable
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	Un travail de coordination et de communication doit être réalisé de manière active. Certaines actions devront être inscrites au budget.
Atout/Opportunité	Le personnel communal souhaite s'investir dans cette démarche.
Faiblesse/Menace	Gestion du temps
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	En cours
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

PST-Volet Interne

Porteurs du projet : DG et Service des Travaux

Personne de contact : M. TOCK et Ph. GEORGERY

Membre du Collège : G. COURONNE

Objectif Stratégique Interne : Être une Administration communale efficace et efficiente

Objectif Opérationnel Interne 5 : Être une Administration communale qui tend vers le Zéro déchet/Zéro énergie

<u>Fiche Projet Interne 5.2</u>	Achats durables
Description du projet	D'une manière générale, l'aspect « durabilité » est pris en compte lors de chaque marché de fournitures ou de travaux : <ul style="list-style-type: none">• Volonté de privilégier la solidité au design• Choix de matériaux robustes et durables• Achats d'outils professionnels de marque réputée• Orientation vers des techniques présentant le plus de garantie de durabilité.• Délai de garantie passé de 2 à 5 ans pour les travaux de réfection totale de voirie.• Fournitures réutilisables composées de matériaux recyclés et recyclables en fin de vie.
Etapes clés	Réunion avec les trois responsables achats de la Commune
Rôle et responsabilité des différents acteurs	Sensibilisation des responsables achats, recherche de produits, de fournisseurs, de catalogues, ... Chaque service demandeur doit être sensibilisé à l'aspect durable du matériel à acquérir. Collaboration avec l'Ecoteam
Partenaire(s)	Espace environnement Ecoconso Fournisseurs capables de répondre à des exigences sociales et/ou environnementales Centrale d'achat du SPW
Besoins en ressources humaines, techniques et budgétaires	L'Administration communale dispose de techniciens et d'ouvriers qualifiés aptes à orienter le service demandeur vers des achats durables

Atout/Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoteam constituée au sein de l'Administration ; • Centralisation des achats auprès de quelques personnes ; • Existence de cahiers des charges types intégrant des conditions de durabilités et de guides d'achats durables ; • Existence de formations à l'attention des agents ;
Faiblesse/Menace	<p>Difficulté de concilier un crédit budgétaire « serré » avec la recherche d'un bien durable, parfois d'un coût supérieur aux disponibilités financières</p> <p>Difficulté d'accéder aux informations relatives à l'offre durable disponible</p> <p>Difficulté de vérifier (quid de la fiabilité de nombreux labels ?)</p>
Temporalité <ul style="list-style-type: none"> • Date de lancement • Echéance 	2020
Financement (Fonds propres, subsides, recettes, ...)	
Priorité	1

